

VERS UNE ANTHROPOLOGIE DE LA PHRASE DANS LE DISCOURS DE
L'UNIVERSALITÉ DE LA LANGUE FRANÇAISE DE RIVAROL

par
MARIE-ANDRÉE CHAMPOUX
Département de langue et littérature françaises
Université McGill, Montréal

Mémoire soumis à l'Université McGill en vue de l'obtention du grade de M.A en langue et
littérature françaises

Décembre 2017

Je ne sais plus ce que je dis. Parce qu'il y a ce prie vit/e l'ai-je de l'univers alité de l'allant gueux franc ses œufs.
Guillaume Dustan, *Dernier roman*

Table des matières

| | |
|--|----|
| Résumé/Abstract | 5 |
| Remerciements..... | 6 |
| INTRODUCTION | 7 |
| I. HISTORICITÉ DU DISCOURS DE RIVAROL : MYTHES ET REPRÉSENTATIONS | 15 |
| « La parole est la pensée extérieure, et la pensée est la parole intérieure »..... | 18 |
| Le génie de la langue française : le mythe d'un génie national | 24 |
| L'ordre direct de la phrase et la clarté de la langue française..... | 30 |
| II. VERS UNE ANTHROPOLOGIE DE LA PHRASE RIVAROLIENNE..... | 40 |
| L'empire de la langue | 44 |
| « Les propriétaires de la parole ne cherchent qu'à se faire entendre » | 51 |
| La phrase, de la rhétorique au modèle logico-grammatical..... | 64 |
| III. PHRASE ET <i>ORATIO</i> : LA RHÉTORIQUE DU DISCOURS RIVAROLIEN | 71 |
| <i>Partes orationis</i> : du discours à la phrase | 73 |
| Phrase et formes brèves : l'esprit rivarolien | 84 |
| CONCLUSION..... | 92 |
| BIBLIOGRAPHIE..... | 97 |

Résumé

En 1784, l'Académie de Berlin fait connaître les ouvrages gagnants de son concours sur l'universalité de la langue française. Le discours *De l'Universalité de la langue française* d'Antoine de Rivarol se voit attribuer la première place, ex-aequo avec la dissertation de Jean-Christophe-Schwab *Sur les causes de l'universalité de la langue française*. Dans son discours, Rivarol postule que l'ordre des composantes phrastiques en français donne lieu à une clarté d'expression inégalée dans aucune autre langue. De plus, il fait valoir que la prééminence de la langue française est directement liée à celle de la nation française. Si plusieurs critiques ont abordé les diverses représentations et préjugés linguistiques exposés dans le discours rivarolien – celles de génie, d'ordre direct et de clarté notamment – et leur relation à des idéologies nationalistes ou puristes, peu d'entre eux ont mesuré l'importance du discours rivarolien en regard de l'émergence du concept grammatical de phrase. Ce mémoire vise à montrer que l'originalité du discours *De l'Universalité de la langue française* réside dans l'élaboration d'une conception de la phrase française, laquelle est alors considérée comme représentante de la langue française. Entendu comme le rapport nécessaire entre une conception de l'être humain et une conception de la langue, mais également, comme la manifestation de ce rapport dans l'écriture rivarolienne, une *anthropologie de la phrase* peut ainsi être construite depuis le discours *De l'Universalité de la langue française* de Rivarol.

Abstract

In 1784, the Academy of Berlin announces the winning pieces for its contest on the universality of the French language. Antoine de Rivarol's speech *The Universality of the French Language* is awarded the first place, ex-aequo with Jean-Christophe-Schwab's dissertation *On the Causes of the Universality of the French Language*. In his speech, Rivarol argues that the order of the components of the French sentence results in a clarity of expression unmatched in any other language. Furthermore, he implies that the preeminence of the French language is directly related to that of the French nation. While many critics have addressed the linguistic representations and prejudices exposed in Rivarol's speech— such as that of genius, direct order and clarity—and their relation to nationalistic or purist ideologies, few of them have examined the importance of Rivarol's speech in understanding the emergence of the grammatical concept of *phrase* [sentence]. This dissertation aims at showing that the significance of Rivarol's *The Universality of the French Language* lies in the development of a conception of the French *phrase* as symbol of the French language. Taken as the relation established between a conception of the human being and a conception of language, but also, as its manifestation in Rivarol's writing, an *anthropologie de la phrase* can thus be constructed from Rivarol's *The Universality of the French language*.

Remerciements

Je remercie mon bienveillant directeur de recherche, monsieur Frédéric Charbonneau. Je lui suis reconnaissante de m'avoir guidée avec une clairvoyance qui aura insufflé à ce projet une impulsion nouvelle. Grâce à lui, j'ai pu prendre la *parole*.

Je remercie mes parents et mon frère pour leur soutien et leur écoute. Plus spécialement, je remercie Ysée Champoux, dont la force et la vivacité sont ma plus grande joie.

Enfin, je remercie Fabio et Anna, poutres que rien ne saurait mettre en péril. Merci également à ces amis qui me sont chers : ils savent qui ils sont.

INTRODUCTION

Antoine Rivarol, dit comte Antoine de Rivarol, s'illustre durant la Révolution française en participant au *Journal politique national* d'allégeance royaliste de l'abbé Sabatier de Castres. Rivarol, plaisantin « mêlant cynisme et royalisme au sein d'un même éclat de rire »¹ fait également paraître en 1790 un polémique *Petit Dictionnaire de grands hommes de la Révolution, par un Citoyen actif, ci-devant rien*. L'ouvrage est modelé sur son *Petit Almanach de nos grands hommes, année 1788*, où il recense et raille tous les écrivains mineurs de son temps, et en tête duquel il écrit : « Nous nous flattons que le public, en faveur de nos intentions, daignera oublier à jamais le petit Almanach, pour ne se souvenir que des mille et une réponses qu'on y a faites, et dont il n'eût pas joui sans nous : car nous sommes en littérature la pierre à aiguïser, qui ne coupe pas, mais qui fait couper »². Le public n'oublie pas cette récidive outrancière : Rivarol quitte la France pour Bruxelles en 1792 à l'aube de la Terreur et meurt en exil à Berlin en avril 1801, âgé de quarante-sept ans. Tragique revers de fortune pour ce provincial né à Bagnols-sur-Cèze qui avait fait son entrée à Paris en 1776 et y avait vite gagné la faveur des salons. Lauréat du concours de l'Académie de Berlin de 1784, il avait acquis une notoriété considérable grâce à son discours *De l'Universalité de la langue française*. On peine à concilier Rivarol, chantre de la prééminence de la langue française et celui qui, en 1797, signe un *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentales* où il dénonce les rouages politiques qui sous-tendent toute affirmation de suprématie linguistique :

On doit toujours, pour ne pas sophistiquer, déduire les vérités dans leur ordre : or, si telle religion n'est pas démontrée, et qu'il soit pourtant démontré qu'elle est nécessaire, alors cette religion jouit d'une vérité politique. Je vais plus loin, et je dis qu'il n'y a pas de fausse religion sur la terre, en ce sens que toute religion est une vraie religion, comme tout poème est un vrai poème. Une religion

¹ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 478.

² RIVAROL, Antoine de. « Avis sur cette nouvelle édition, ou lettre d'adieu à nos amis lecteurs », *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 633.

démontrée ne différerait pas de la physique ou de la géométrie ; ou plutôt ce ne serait pas une religion.

Malgré la diversité des langues, il n'y a qu'une parole sur la terre ; ainsi, malgré la diversité des cultes, il n'y a qu'une religion au monde ; c'est le rapport de l'homme à Dieu, *le dogme d'une providence* : et ce qu'il y a de plus admirable, c'est que tout peuple croit posséder et la plus belle langue et la vraie religion. Vouloir les détromper, c'est attenter à leur bonheur, c'est le crime de la philosophie. Quand il est vrai qu'il me faut une croyance, il est également certain qu'il ne me faut pas une démonstration [...].³

Rivarol aurait-il défendu l'*universalité* de la langue française hors concours ? Le discours rivarolien n'était-il qu'une pièce d'éloquence ? Il est vrai qu'en 1784, l'universalité du français est effective, du moins si l'on restreint l'univers à l'Europe, comme il est alors d'usage : « Au XVIII^e siècle, l'Europe parle français. En Allemagne, Autriche, Espagne, Grande-Bretagne, Hollande, Prusse, Russie, Suède, les élites valorisent les valeurs culturelles françaises, et en premier lieu la langue. [...] il faut bien reconnaître que la langue française joue alors en Europe le rôle que l'anglo-américain joue aujourd'hui dans le monde »⁴. Si affirmer que *tout peuple croit posséder la plus belle langue* ne revient pas à nier l'impossibilité d'une supériorité linguistique, encore moins à proclamer l'égalité des langues, le passage cité donne toutefois à voir une facette de Rivarol peu explorée par les commentateurs, qui dans l'ensemble s'attachent à exposer les préjugés linguistiques à l'œuvre dans le discours rivarolien. Garat et Domergue avaient les premiers décrié « l'assimilation faite par A. de Rivarol entre “ordre des mots” et “clarté” »⁵. Or, cette assimilation se fait dans le discours sous le couvert d'un troisième terme dont il dépend et qui est la phrase française : « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre de la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. »⁶. Pour

³ RIVAROL, Antoine de. « Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentale », *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1358.

⁴ DESSONS, Gérard, « La langue humaine », dans RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, Paris, Éditions Manicuis, coll. « Le Philologue », 2013, p. 22.

⁵ SIOUFFI, Gilles. « De l'“universalité” européenne du français au XVIII^e siècle : retour sur les représentations et les réalités », p. 18.

⁶ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 253.

l'auteur du discours, la langue française s'appréhende par la phrase ; ainsi, c'est partant de la phrase, en tant que cadre épistémologique⁷ et en tant qu'unité discursive empirique, que l'on réfléchira à la langue du discours *De l'Universalité de la langue française* et aux faits de représentations linguistiques qui y sont déployés. Ayant « cristallisé, dans des formules qui hantent encore les esprits, l'idée même de la langue française, le sentiment de son excellence et de sa rationalité, la foi en son génie, et dans le même temps le caractère symbolique de la notion de phrase »⁸, le discours rivarolien marque en effet un moment charnière de l'émergence de la phrase dans les ouvrages métalinguistiques du XVIII^e siècle.

Une critique de Rivarol aujourd'hui ne saurait mettre en doute que le caractère polémique de l'œuvre a pu attiser diverses formes de purismes et de nationalismes – le seul nom de Rivarol n'évoque-t-il pas de nos jours pour beaucoup celui du quotidien droitiste français ? S'en tenir à cette observation réduirait toutefois la portée de l'œuvre et de son auteur. Si le discours *De l'Universalité de la langue française* de Rivarol s'inscrit dans les débats linguistiques qui lui sont contemporains au point où l'on a pu considérer qu'il « a eu pour essentielle fonction d'exploiter, d'orchestrer et de rendre sensibles, dans une mise en scène à grand spectacle, des éléments de la conscience linguistique de son époque »⁹, l'on cherchera à faire valoir que son auteur n'y en développe pas moins un point de vue singulier sur la phrase. Le rapport parole/pensée tel qu'il y est articulé engage une conception spécifique de la phrase, et partant, de la langue, comme étant

⁷ La phrase ne saurait constituer un cadre épistémologique si, comme il est généralement d'usage, on entend par ce terme un modèle de représentation du monde pouvant servir de fondement à la recherche — un paradigme épistémologique dont le positivisme serait un exemple ; ou plutôt, elle ne saurait l'être au même titre. En montrant que la phrase est un concept relativement récent quoiqu'elle semble aujourd'hui une catégorie grammaticale incontournable, les travaux effectués entre autres par Robert Garrette et Jean-Pierre Seguin ont fait reconnaître la phrase en tant que modèle de représentation non du monde mais de la langue (les deux ne sont-ils pas liés ?) ayant une historicité. Le déplacement de catégorie grammaticale à cadre épistémologique s'opère dès lors que la démarche critique et méthodologique de l'analyse littéraire est modifiée par la perspective phrastique, comme on montrera que c'est bien le cas pour le discours *De l'Universalité de la langue française* de Rivarol.

⁸ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p. 423-424.

⁹ *Ibid.*, p. 424.

au centre de l'expérience humaine : « Dans ce rapide tableau des nations, on voit le caractère des peuples et le génie de leur langue marcher d'un pas égal, et l'un est toujours garant de l'autre. Admirable propriété de la parole, de montrer ainsi l'homme tout entier ! »¹⁰. Tandis que les considérations portant sur le rapport parole/pensée traversent le siècle, et notamment les œuvres de Condillac et de l'abbé Girard, que Rivarol avait abondamment lues et commentées, l'originalité de Rivarol consiste à avoir fait de la phrase l'unité représentante de la parole et de la langue française, donc substituable à ces deux termes : « En y réfléchissant, on voit que les lettres et les mots sont des puissances connues avec lesquelles on arrive sans cesse à l'inconnu, qui est la phrase ou la pensée »¹¹. Il ne s'agit plus ici de l'adéquation entre parole et pensée, mais de la phrase comme équivalent de la pensée.

La conception rivarolienne de la phrase est liée à la question de l'universalité de la langue française, qu'elle fonde sur des propriétés intrinsèques – le génie, l'ordre direct, la clarté – lesquelles apparaissent au commentateur d'aujourd'hui ne pas devoir résister à « un point de vue linguistique sérieux »¹² ; mais l'universalité de la langue permet de soulever la question de la transmission de la connaissance humaine, chère à ce siècle friand d'encyclopédies :

Il faut d'ailleurs avoir quelque égard pour la brièveté de la vie : elle ne s'étend pas comme nos bibliothèques. Dans les siècles passés, un homme, tel que Pline, Aristote ou Bacon, pouvait être, en quelque sorte, l'encyclopédiste de son temps ; mais à mesure que l'arbre des connaissances humaines s'élève et se ramifie, la division du travail s'établit naturellement, chacun s'attache à un art particulier, quelquefois même une à une seule branche de cet art ; et il n'existe plus pour l'homme d'autre universalité que celle du langage.¹³

L'enjeu est en fait celui d'une épistémologie du langage : si le langage est la seule faculté commune à l'ensemble des êtres humains, elle devient alors la condition de l'intersubjectivité,

¹⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §24, p. 199.

¹¹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, Note 22 (§46 D), p. 313.

¹² SIOUFFI, Gilles. « De l'«universalité» européenne du français au XVIIIe siècle : retour sur les représentations et les réalités », p. 16. Siouffi reprend par là l'opinion générale de Ferdinand Brunot.

¹³ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1182.

mais également de l'échange des savoirs. Dans la mesure où elle fait de la phrase l'emblème de la langue française, la conception rivarolienne du langage s'ouvre sur une anthropologie phrastique, entendue comme le rapport, nécessaire dès lors que l'on considère l'être humain comme étant un être de langage, entre une conception de l'homme et une conception de la langue, mais également, comme la manifestation ou l'incarnation de ce rapport dans le discours rivarolien.

Le processus d'émergence du concept de phrase, qui constituait déjà le cadre épistémologique de la thèse de Robert Garrette¹⁴, a été retracé par Jean-Pierre Seguin pour le XVIIIe siècle dans *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, un ouvrage phare qui répondait au besoin de situer historiquement un concept que faisait apparaître comme anachronique l'étude d'œuvres du XVIIIe et des siècles précédents, à un moment où une branche de la linguistique cherchait à « renoncer à se limiter à la phrase »¹⁵. Ce terrain miné¹⁶, s'il faut s'y aventurer avec prudence, appelle à ce que soient revisités les paramètres critiques à partir desquels analyser le discours *De l'Universalité de la langue française*. La tension entre le modèle rhétorique de la période et celui, logico-grammatical, de la phrase se fait jour au sein même du discours de Rivarol ; l'appellation même de « discours », ajoutée par l'auteur au titre d'origine, place d'emblée le texte du côté de l'*oratio* de la tradition rhétorique. Plusieurs commentateurs remarquent ainsi que l'écriture rivarolienne alterne périodes, phrases et autres formes dites brèves¹⁷. Aucun, à notre

¹⁴ Il s'agit de GARRETTE, Robert. *La phrase dans l'oeuvre dramatique de Racine: étude stylistique et stylométrique*, Thèse d'état, 1988.

¹⁵ Voir à ce sujet MARCHELLO-NIZIA, Christiane. « La notion de "phrase" dans la grammaire », p. 46

¹⁶ À propos duquel Georges Molinié, reprenant Seguin, rappelle que : « Les considérants sont, on le sait, de plusieurs ordres : logique, informativo-communicationnel, syntaxique, mélodique, typographique, rhétorique. En outre, on doit relayer ces divers points de vue, chacun essentiel, à la non moins importante question des désignations (comme *période—oraison—phrase*), et, symétriquement et aussi gravement, à l'articulation des changements de sens du mot *phrase* au cours des XVIIe et XVIIIe siècles. ». Voir MOLINIÉ, Georges. « Effets de phrase », p. 50.

¹⁷ Voir notamment le chapitre que consacre Seguin à Rivarol dans SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p.423-431 ; l'introduction et les notes de Suran dans RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 144-152 ; les remarques de Dessons sur les formes brèves chez Rivarol dans DESSONS, Gérard. *La Voix juste, essai sur le bref*, p. 74-78.

connaissance, n'a tenté l'étude que l'on se propose d'entreprendre pour le discours *De l'Universalité de la langue française*, par laquelle on tentera de décliner les modalités d'une anthropologie phrastique.

En prenant appui sur divers ouvrages théoriques ayant redéfini le champ des études sur la phrase, l'on s'adonnera à retracer la conception phrastique de Rivarol, telle qu'elle s'articule dans le discours *De l'Universalité de la langue française*. Notre travail convoquera ainsi des éléments de linguistique historique, mais il devra en outre puiser dans divers savoirs : grammaires, dictionnaires et traités d'époque qu'aurait pu consulter Rivarol ; ouvrages d'histoire littéraire et de rhétorique. L'œuvre de Rivarol est peu prisée de la critique, ainsi que le déplore Maxence Caron avec une emphase rappelant certaines envolées rivaroliennes, dans son introduction des œuvres complètes parues en 2016 sous le titre *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence* :

En une époque où les recherches sur Rivarol semblent inexistantes tandis qu'au contraire son lectorat est toujours plus enthousiaste et nombreux, en une époque où la verve et la *vis comica* de ce provocateur génial, la langue de ce styliste hors du commun et la pensée originale de cet homme rétif à toute manière d'idéologie touchent depuis plusieurs années une population croissante de lecteurs sur la base d'un socle diversement constitué et dont la solidité n'a jamais été perturbée, en une époque où l'édition l'a oublié tandis que le public désire s'en souvenir – même à l'étranger où on le lit en français –, il nous a donc fallu recouper de multiples sources et vérifier l'état des textes dont nous disposons afin d'aboutir au résultat que nous présentons : des *Œuvres complètes* à la fin.¹⁸

Cela étant, la réédition des œuvres complètes, mais également du discours *De l'Universalité de la langue française* – aux éditions Manucus en 2013 avec une introduction de Gérard Dessons et chez Garnier-Flammarion en 2014 avec une présentation de Dany Laferrière – témoignent d'un certain regain d'intérêt vis-à-vis de l'œuvre rivarolienne. Ce renouveau s'observe également du côté de la critique : dans « À propos d'une accroche éditoriale. Rivarol et la francophonie » (2014), de Wilhelm Armand ; *Rivarol 1753-1801 : un écrivain controversé* (2001) de Michel Cointat ; *From*

¹⁸ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 473-474. Du socle diversement constitué et dont la solidité n'a jamais été perturbée à la clarté à la clarté, base éternelle de notre langue (§66A, p. 254 du discours rivarolien), il n'y a qu'un pas.

Barbarism to Universality, Language and Identity in Early Modern France (2011) de Christopher Coski ; « De l'«universalité» européenne du français au XVIII^e siècle : retour sur les représentations et les réalités » (2010) ou plus récemment dans « Le «génie de la langue» au XVII^e siècle et au XVIII^e siècle : Modalités d'utilisation d'une notion » (2015) de Gilles Siouffi. De tous les ouvrages consultés, seul le dossier critique établi par Théodore Suran dans l'édition du discours de 1930 – notre édition de référence – et l'introduction de Dessons abordent dans le détail la dimension anthropologique du discours rivarolien telle qu'elle s'illustre dans diverses métaphores du texte, en particulier dans l'analogie entre les mots et les hommes. Nous visons à étendre l'étude des éléments relevant du rapport anthropologique dans le discours rivarolien. Ainsi, le premier chapitre du mémoire sera l'occasion de situer l'oeuvre par rapport à divers enjeux linguistiques de l'époque, notamment le rapport entre parole et pensée, associé au sensualisme condillacien ; le mythe du génie de la langue française ; l'ordre direct qui avait été au cœur de la querelle de l'inversion, en lien avec la clarté française. Le deuxième chapitre du mémoire répondra directement à l'hypothèse énoncée : il s'agira d'explicitier ce que peut être une anthropologie de la phrase rivarolienne en exposant d'abord l'attitude conservatrice qu'adopte Rivarol face à la question de l'universalité de la langue ; puis en traitant du lien proprement anthropologique entre l'être humain et la langue tel qu'il est établi dans le texte par le biais de la phrase et en abordant la question de l'universalité de la langue française en tant qu'enjeu épistémologique ; enfin, en mettant en perspective l'utilisation rivarolienne du terme de *phrase* en regard de quelques textes métalinguistiques contemporains au discours de Rivarol. Le troisième chapitre répondra à la deuxième hypothèse, à savoir que la conception anthropocentriste mise de l'avant dans le discours se lit dans l'écriture rivarolienne. La première sous-section du chapitre permettra de mesurer la *dispositio* du discours rivarolien à l'aune de l'héritage rhétorique. La deuxième sous-section portera plutôt sur la *compositio* : il s'agira

d'analyser la construction de la phrase afin de mettre en lumière le chevauchement entre deux régimes d'éloquence : celui de l'ancienne rhétorique associé au modèle de la période et celui de la conversation de salon mettant en jeu diverses formes dites brèves.

I. HISTORICITÉ DU DISCOURS DE RIVAROL : MYTHES ET REPRÉSENTATIONS

Dans une lettre à l'abbé Romans du 8 janvier 1785, Rivarol écrit : « J'avoue que je ne m'attendais pas au succès qu'a eu cet opuscule [...]. Les envieux lui ont pardonné son succès en faveur de ses défauts, et surtout en faveur du bien que je disais d'eux. *Comme il est bien Français, comme il nous fait valoir*, disait-on à Versailles »¹⁹. Le discours *De l'Universalité de la langue française* dont il est ici question n'obtient toutefois pas que des louanges et suscite une vive réplique sensualiste. L'idéologue Dominique Joseph Garat et le « grammairien patriote » Urbain Domergue font ainsi paraître des comptes rendus incisifs du discours dans le *Mercure de France* et le *Journal de la langue française* d'août 1785. S'ils ne s'entendent pas quant à ses mérites, tous deux s'accordent sur le fait qu'il comporte de nombreuses défaillances stylistiques, notamment l'accumulation de « métaphores sans justesse »²⁰ que Garat, taquin, se plaît à recenser puis à commenter²¹ : « *La trame de la perfidie, le creuset du malheur & les autres expressions de ce genre sont comme assises à la porte de chaque profession. Des expressions assises à des portes !* »²²

Leurs remarques principales portent toutefois sur des points du discours rivarolien identifiés comme des outrages à la philosophie condillacienne ; elles ont pu nourrir une interprétation suivant laquelle le discours prendrait « tout à fait le contre-pied de cette théorie [la théorie sensualiste] »²³. Ainsi Garat s'insurge-t-il contre l'audace d'un Rivarol dérochant à Condillac « une des plus belles découvertes du siècle », soit la découverte de ce que « la parole est

¹⁹ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 560. Voltaire aurait dit de Rivarol qu'il était « Le Français par excellence ». C'est peut-être ce mot que reprend ici Rivarol.

²⁰ DOMERGUE, Urbain. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol ; avec cette épigraphe : Tu regere Eloquio Populos, ô Galle, memento », p. 866.

²¹ Deux siècles avant Meschonnic, qui le fait également. Voir MESCHONNIC, Henri. *De la langue française*, p. 177.

²² GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 68.

²³ RICKEN, Ulrich. « La Critique sensualiste à l'encontre du "Discours sur l'universalité de la langue française" d'Antoine Rivarol. Quelques aspects des liens entre politique et théorie linguistique », p. 69.

aussi nécessaire à la pensée que la pensée à la parole »²⁴, et décrie-t-il à l'instar de Domergue « l'assimilation faite par A. de Rivarol entre “ordre des mots” et “clarté” »²⁵ dans ce célèbre passage du discours :

Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était toute raison : et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe : et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations ; la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue : CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec, ou latin.²⁶

La riposte de Garat, qui mentionne au passage que l'« ordre direct » n'est pas l'apanage exclusif de la langue française, rappelle les vers connus de Boileau : « [...] Des idées bien déterminées, bien ordonnées rendues ou avec le mot propre ou avec le mot qui fait une image juste, seront claires dans toutes les langues ; & dans toutes les langues on sera obscur avec des idées vagues, des phrases mal construites, des mots impropres & de fausses images. »²⁷. Domergue reproche plus nettement à Rivarol de s'être dispensé du principe condillacien de la liaison des idées en traitant de la question de l'ordre direct : « Mais d'abord, qu'est-ce que l'ordre direct ? Ce n'est certainement pas l'arrangement successif du sujet de la proposition, du verbe et de l'objet ; mais l'arrangement des idées dans l'ordre où l'esprit les présente. »²⁸ En faisant valoir que la clarté n'est pas dans la langue elle-même mais dans le locuteur, tous deux s'érigent contre l'essentialisme linguistique à l'état de présumé dans la célèbre formule « Ce qui n'est pas clair n'est pas français » – à savoir que ce qui est français est clair par voie de conséquence. Si l'on en croit

²⁴ GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 20-21.

²⁵ SIOUFFI, Gilles. « De l'“universalité” européenne du français au XVIIIe siècle : retour sur les représentations et les réalités », p. 18.

²⁶ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §66A, p. 254-255.

²⁷ GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 32.

²⁸ DOMERGUE, Urbain. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol ; avec cette épigraphe : Tu regere Eloquio Populos, ô Galle, memento », p. 886.

Rivarol, cet essentialisme se fait jour dans la phrase française : « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre de la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. »²⁹. Or, si « une nation entière parle d'après son génie »³⁰, le génie propre de la langue française et de la phrase qui la représente est au moins en partie fonction de l'ordre direct, garantie de clarté. La phrase française atteint presque au statut de mythe national.

Ces propriétés intrinsèques de la phrase française que sont l'ordre direct et la clarté semblent au commentateur clément d'aujourd'hui autant de « fallacieux arguments internes »³¹. De fait, nombreux sont ceux à envisager désormais le discours *De l'Universalité de la langue française* sous l'angle de la médiocrité, en le décrivant comme « un simple rideau de fumée, expression d'un chauvinisme superficiel »³², fait d'un auteur ayant « un talent de présentateur, qui consiste souvent à outrer ce qu'on a dit avant lui »³³ ou encore, comme une *mediocritās*, une « synthèse des idées du temps – et des débats qu'elles ont nourris »³⁴. Cet ancrage lui confère une pertinence qui tient à ce que « les adversaires mêmes d'une telle thèse [...] ne pouvaient guère poser le problème en d'autres termes (ordre direct et non direct, naturel et non naturel ; ordre ou désordre de la pensée, clarté ou obscurité). »³⁵. S'il est vrai que l'aspect médian du discours rivarolien a pu justifier en partie l'intérêt durable qui lui a été porté, il limite néanmoins le regard que l'on porte aujourd'hui sur une œuvre à laquelle on nie une originalité propre. On en mesurera mieux la spécificité en la faisant dialoguer avec les arguments sensualistes, ce qui permettra de la

²⁹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §65A, p. 253.

³⁰ *Ibid.*, §36, p. 216.

³¹ SIOUFFI, Gilles. « De l'«universalité» européenne du français au XVIIIe siècle : retour sur les représentations et les réalités », p. 16. Siouffi reprend par là l'opinion générale de Ferdinand Brunot.

³² *Ibid.*, p. 16.

³³ MESCHONNIC, Henri. *De la langue française*, p. 176.

³⁴ RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, précédé de « La langue humaine » par Gérard Dessons, p. 23.

³⁵ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p. 424.

situer par rapport aux divers mythes et représentations linguistiques qu'elle aborde, et qui sont notamment le rapport entre parole et pensée ; le génie de la langue française ; l'ordre direct de la phrase en lien avec la clarté.

« La parole est la pensée extérieure, et la pensée est la parole intérieure »³⁶

Restituant le plan du discours *De l'Universalité de la langue française*, Garat identifie ce qui en serait selon lui le deuxième mouvement : « 2° Il [Rivarol] détermine, dans une espèce de digression, l'influence des langues sur les esprits, de la parole sur la pensée, & les causes de ce qui constitue le génie d'une langue »³⁷. La désignation de *digression* doublée de l'approximation *une espèce de* témoignent d'une ambivalence du critique vis-à-vis d'un passage d'allégeance sensualiste déjouant une lecture rationaliste d'ensemble. Figurant à la suite d'un bref segment sur la formation des patois français et d'un examen de l'allemand, de l'espagnol et de l'italien visant à montrer l'impossibilité pour ces langues d'atteindre le statut de langue universelle, cette « digression » constitue le premier élan du discours rivarolien vers la question anthropologique, qu'elle lie à la parole : « Dans ce rapide tableau des nations, on voit le caractère des peuples et le génie de leur langue marcher d'un pas égal, et l'un est toujours garant de l'autre. Admirable propriété de la parole, de montrer ainsi l'homme tout entier ! »³⁸. La parole, conçue comme « faculté naturelle de parler »³⁹, est ainsi posée en tant qu'agent par lequel et à partir duquel appréhender l'être humain. Une telle position neutralise l'hégémonie de la pensée sur la parole telle que la postulait la tradition rationaliste d'après la *Grammaire de Port-Royal* : « Jusques ici,

³⁶ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1382.

³⁷ GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 11-12.

³⁸ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §24, p. 199-200.

³⁹ C'est là le deuxième sens du mot « parole » tel que recensé dans la quatrième édition du dictionnaire de l'Académie française de 1762.

nous n'avons considéré dans la parole que ce qu'elle a de matériel, et qui est commun, au moins pour le son, aux hommes et aux perroquets. Il nous reste à examiner ce qu'elle a de spirituel, qui fait l'un des plus grands avantages de l'homme au-dessus de tous les autres animaux, et qui est une des plus grandes preuves de la raison : c'est l'usage que nous en faisons pour signifier nos pensées [...]. »⁴⁰. Dans la mesure où elle réduit la parole à un moyen par lequel exprimer les pensées et l'analyse grammaticale à une méthode par laquelle remonter jusqu'à elles, la conception port-royaliste du langage instrumentalise la parole et la place sous l'égide de la pensée. Le discours rivarolien rétablit plutôt un lien de coexistence ou de co-dépendance entre les deux⁴¹:

Des philosophes ont demandé si la pensée peut exister sans la parole ou sans quelque autre signe : non sans doute. L'homme, étant une machine très harmonieuse, n'a pu être jeté dans le monde sans s'y établir une foule de rapports. La seule présence des objets lui a donné des *sensations*, qui sont nos idées les plus simples, et qui ont bientôt amené des *raisonnements*. Il a d'abord senti le plaisir et la douleur, et il les a nommés ; ensuite il a connu et nommé l'erreur et la vérité. Or, *sensation et raisonnement*, voilà de quoi tout l'homme se compose : l'enfant doit sentir avant de parler, mais il faut qu'il parle avant de penser. Chose étrange ! Si l'homme n'eût pas créé des signes, ses idées simples et fugitives, germant et mourant tour à tour, n'auraient pas laissé plus de traces dans son cerveau que les flots d'un ruisseau qui passe n'en laissent dans ses yeux. Mais l'idée simple a d'abord nécessité le signe, et bientôt le signe a fécondé l'idée : chaque mot a fixé la sienne, et telle est leur association que, si la parole est une pensée qui se manifeste, il faut que la pensée soit une parole intérieure et cachée ! L'homme qui parle est donc l'homme qui pense tout haut ; et, si on peut juger un homme par ses paroles, on peut aussi juger une nation par son langage.⁴²

Malgré qu'il retranscrive en entier ce passage en le présentant comme le morceau « le plus réussi » du discours de Rivarol⁴³, Garat s'emploie néanmoins à démontrer que la découverte de cette « grande vérité » du rapport entre parole et pensée a pillé l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac et, dans une moindre mesure, l'*Essay Concerning Human Understanding* de Locke dont elle est déductible. Il y a là quelque mauvaise foi de la part du critique à ne pas reconnaître que, s'il ne les nomme pas explicitement, Rivarol convoque d'emblée le point de vue

⁴⁰ ARNAULD, Antoine et Claude LANCELOT. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, p. 45-46.

⁴¹ Rivarol parlera ainsi de « l'étroite dépendance où la parole met la pensée », faisant ainsi de la parole le moteur de ce rapport.

⁴² RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §25, p. 200-202.

⁴³ GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 21.

de ces *philosophes* au moyen d'un discours rapporté indirect, avant d'entamer avec eux un dialogue qu'ouvrent les deux-points ; l'on pourrait par ailleurs spéculer sur la fonction de l'épanorthose *sans doute* dans un contexte où cette locution, en suppléant au *non* qui la précède, réaffirme et renforce l'adéquation du propos rivarolien à celui des philosophes cités tout autant qu'il introduit la possibilité d'une relance du débat.

Il est ainsi manifeste que Rivarol s'est nourri de réflexions philosophiques : sa référence au roseau pensant de Pascal⁴⁴ avec *la machine très harmonieuse* qu'est l'homme⁴⁵, qui pour l'heure lui permet d'aborder la question des *rappports* entre sensations (donnant lieu aux signes simples) et raisonnements (donnant lieu aux termes abstraits), et de la résoudre par l'*association* entre parole et pensée, laisse déjà entrevoir un rejet du dualisme cartésien à la faveur d'une unité ontologique qu'il détaillera, plus d'une décennie plus tard, dans son *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française, ou De l'homme intellectuel et moral, De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentales* : « On sent bien que les mots, esprit et matière, corps et âme n'ont été créés qu'en opposition l'un de l'autre. [...] Locke, en attaquant cette proposition des Cartésiens, que *l'âme pense toujours*, dit fort sensément : *l'âme aurait donc des idées que l'homme ignorerait ?* D'où l'on voit que le mot homme aurait mieux accommodé Locke en tout et partout. Il n'y a, en effet, dans l'homme, d'autre personne que l'homme même »⁴⁶. Aussi, en affirmant que « l'idée simple a d'abord nécessité le signe, et bientôt le signe a fécondé

⁴⁴ Voir RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, note 12 bis, p. 303 : « L'homme étant une machine très harmonieuse. Il faut entendre ceci à la manière de Pascal : l'homme n'est qu'un roseau, mais c'est un roseau pensant ».

⁴⁵ On peut penser aussi à *L'Homme machine* de La Mettrie : « Mais si tel est ce merveilleux et incompréhensible résultat de l'organisation du cerveau, si tout se conçoit par l'imagination, si tout s'explique par elle, pourquoi diviser le principe sensitif qui pense dans l'homme ? » (La Mettrie, 67).

⁴⁶ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1198.

l'idée »⁴⁷ reprend-il effectivement à son compte dans le discours *De l'Universalité de la langue française* la conception condillacienne suivant laquelle les signes qui renvoient aux idées s'élaborent dans le langage : « Les idées se lient avec les signes, et ce n'est que par ce moyen qu'elles se lient entre elles. [...] Cette histoire du langage montrera les circonstances où les signes sont imaginés ; elle en fera connoître le vrai sens, apprendra à en prévenir les abus, et ne laissera, je pense, aucun doute sur l'origine de nos idées. »⁴⁸. Rivarol apparaît donc à première vue coupable du crime de lèse-majesté dont l'accuse Garat envers la personne M. l'Abbé de Condillac : un comble pour un royaliste.

Quoiqu'en dise Garat, Condillac non plus que Rivarol n'ont en 1785 l'exclusivité d'une épiphanie des rapports parole/pensée. L'abbé jésuite Gabriel Girard, premier grammairien à s'être penché sur le problème épineux des synonymes et qui, dans *Les Vrais principes de la langue Française ou la Parole réduite en méthode* de 1747 utilisait déjà systématiquement le terme de « phrase » de manière à en bloquer « le signifiant dans la vue empirique du passage, évident pour lui, de la pensée à la parole. »⁴⁹ avait trouvé un admirateur en Rivarol⁵⁰. Dans *La Justesse de la langue ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes* de 1718, Girard définissait ainsi la parole non pas comme se réduisant aux seuls « mots prononcés », acception première du terme telle que continue à la proposer la quatrième édition du dictionnaire de

⁴⁷ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §25, p. 201.

⁴⁸ Voir l'*Essai sur l'origine des connoissances humaines* dans CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 4.

⁴⁹ Voir l'excellent chapitre dédié à Girard dans : SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p. 253.

⁵⁰ Rivarol avait d'ailleurs lu et commenté ses ouvrages sur les synonymes. Ainsi Rivarol vante-t-il, dans sa lettre *Sur les synonymes français de M. l'abbé Roubaud* les mérites de la « métaphysique [...] souvent si subtile et si vraie à la fois » de l'ouvrage de Girard.

l'Académie française de 1762 et la cinquième édition de 1798, mais comme faculté langagière englobant tous les recours par lesquels l'homme communique sa pensée :

Nous n'avons guère d'autre voie que la Parole pour exprimer nos pensées ; et nous n'en avons sûrement point de meilleure, soit que nous la prononçons par l'aide des organes ; soit que nous la dessinons par le secours de l'écriture. [...] La Justesse fait donc le mérite essentiel et fondamental du Discours : elle plaît seule, et rien ne plaît sans elle. Mais cette Justesse ne peut s'acquérir que par une parfaite connaissance de la force des Mots ; en sorte qu'on puisse faire un juste discernement de leur propre valeur ; et qu'on sache bien distinguer les divers degrés d'énergie qu'ils ont et la différence des idées qu'ils présentent.⁵¹

Si Girard suppose comme Condillac que les mots sont les signes des pensées, son entreprise diverge de celle du philosophe : n'ayant pas la modeste (!) ambition de remonter par le langage jusqu'aux idées afin de « fixer l'étendue et les bornes de nos connoissances et renouveler tout l'entendement humain »⁵², Girard prend pour point de départ d'une réflexion sur la justesse dans le langage l'empirique *force* des mots, empirique car indissociable du contexte d'élocution déterminant leur(s) *valeur(s)*⁵³ et leur(s) *degrés d'énergie*⁵⁴ au sein d'un discours. Dans *De l'Universalité de la langue française*, Rivarol préfère à la métaphore physique de *force des mots* une métaphore mathématique : « En y réfléchissant, on voit que les lettres et les mots sont des puissances connues avec lesquelles on arrive sans cesse à l'inconnu qui est la phrase ou la pensée ; et d'après cette idée algébrique, on peut dire que les articles et les pronoms sont des

⁵¹ GIRARD, abbé Gabriel. *La Justesse de la langue ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, p. 15.

⁵² Voir l'*Essai sur l'origine des connoissances humaines* dans CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 4.

⁵³ Dans ses *Vrais principes* TI, I, p. 6, Girard définit la valeur comme étant : « en fait de mots, l'effet qu'ils doivent produire sur l'esprit, c'est-à-dire la représentation des idées qu'on y a attachées : ce qui dépend de l'intuition, soit commune par un usage ordinaire, soit particulière par une supposition bien expliquée. »

⁵⁴ Peut-être y aurait-il lieu de tempérer la lecture proposée par Michel Delon dans *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, p. 64 : « L'ordre des sensations n'est que désordre. Il n'est pas de place pour l'énergie qui dérange le bel édifice classique. La clarté peut être fixe, intemporelle ; l'énergie s'inscrit dans le temps et est ressentie comme menace. Le discours de Rivarol semble représenter l'apothéose d'une doctrine. ». En effet, cette formule rivarolienne ne manque pas de désarçonner sa commentatrice, qui la rapprocherait plutôt de la distinction qu'établira Humboldt entre la langue comme *ergon* (produit) et *energeia* (activité) dans *Sur la différence de construction du langage dans l'humanité et l'influence qu'elle exerce sur le développement de l'espèce humaine (voir l'Introduction à l'œuvre sur le kavi et autres essais*, p.183.

exposants placés devant les mots pour annoncer leurs puissances. »⁵⁵. La dénomination de « puissances connues » relève certainement de l'emploi métaphorique, mais un glissement subreptice s'opère depuis elle jusqu'à non pas la puissance inconnue mais l'« inconnu ». Ce terme n'est pas à prendre au sens figuré : il pointe vers une perspective heuristique qui est celle d'un inconnu du langage. Ainsi la combinatoire des lettres et des mots dans le discours est-elle un processus par lequel advient l'inconnu de « la phrase ou la pensée »⁵⁶. L'originalité de Rivarol est tout entière dans ce « ou » de disjonction inclusive par lequel la phrase est posée comme équivalent de la pensée, elle-même envisagée comme n'étant jamais hors-langage, et ne s'inventant ni ne se développant ailleurs que dans la phrase⁵⁷. Rivarol fait ainsi de la phrase l'unité représentante de la parole dans le discours, voire subsume la parole sous la phrase. Même Girard ne s'était pas aventuré si loin dans sa réflexion sur la *frase* et ses rapports à la parole et à la pensée.

Plus hasardeuse est la seconde proposition de l'assertion qui clôt la portion de la « digression » consacrée aux rapports parole/pensée dans le discours rivarolien : « L'homme qui parle est donc l'homme qui pense tout haut ; et, si on peut juger un homme par ses paroles, on peut aussi juger une nation par son langage. »⁵⁸. En voulant étendre plus avant le parallèle établi entre l'être humain et ses paroles à la nation et au « langage » qu'elle parle, Rivarol affaiblit la portée anthropologique de son argument et dérive jusqu'au génie de la langue française, qu'il élève au rang de mythe national.

⁵⁵ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, note 22 (§ 46 D), p. 314.

⁵⁶ Benveniste n'aurait peut-être pas désavoué cette position, lui qui dans « Les niveaux de l'analyse linguistique » rendait ainsi compte de la phrase comme « création indéfinie » à partir d'un nombre fini de signes (les phonèmes, les morphèmes, les mots).

⁵⁷ Rivarol ira jusqu'à affirmer, §66A, p. 256 du *Discours*, que : « La nôtre [notre langue, c'est-à-dire la langue française] règle et conduit la pensée ». D'une conception des rapports d'interdépendance entre la langue (ou la phrase en tant qu'unité représentante de la langue) et la pensée, on passe à un déterminisme linguistique.

⁵⁸ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §25, p. 200-202.

Le génie de la langue française : le mythe d'un génie national

Qu'importe, il renchérit : « La forme et le fond des ouvrages dont chaque peuple se vante n'y fait rien ; c'est d'après le caractère et le génie de leur langue qu'il faut prononcer : car presque tous les écrivains suivent des règles et des modèles, mais une nation entière parle d'après son génie.⁵⁹ ». Rivarol n'en est pas à une hardiesse près : le dernier tronçon de la phrase est un calque des *Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, de Bouhours : « Car le langage suit d'ordinaire la disposition des esprits ; & chaque nation a toujours parlé selon son génie. »⁶⁰. Ne se trouve nul Garat, cette fois, pour revendiquer cet emprunt, bien que Condillac ait également consacré un chapitre entier de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* à la question du génie des langues et affirmé que : « Si le génie des langues commence à se former d'après celui des peuples, il n'achève de se développer que par le secours des grands écrivains. »⁶¹. La notion de génie que fait intervenir l'assertion rivarolienne se présente à tous comme une évidence.

L'étymologie même du mot *génie* n'a cessé de soulever les passions : ainsi peut-on lire chez Siouffi, qui ne s'y attarde pas outre mesure dans la thèse qu'il consacre au génie de la langue française : « le concept de « génie de la langue », traduction et adaptation française du latin *ingenium* »⁶², puis « le mot génie (*ingenium*) »⁶³. L'association avait été faite avant lui par Fumaroli dans *Trois institutions littéraires*, et Meschonnic l'avait contestée avec cette érudition vitriolique qui lui avait fait ailleurs traiter Rivarol de « matamore de la pensée »⁶⁴, situant plutôt le

⁵⁹ *Ibid.*, §25H, p. 202.

⁶⁰ BOUHOURS, Dominique. *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, p. 62.

Th. Suran souligne également cet emprunt, p.357 de son édition du discours *De l'universalité de la langue française*.

⁶¹ CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 99. Si, visiblement, Rivarol et Condillac n'attribuent pas aux écrivains la même importance, le rapprochement entre « génie des peuples » et langue semble consensuel.

⁶² SIOUFFI, Gilles. *Le Génie de la langue française, Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*, p. 41

⁶³ *Ibid.*, p.44. Mais voir également l'entièreté de l'« Essai liminaire : Structures imaginaire et “génie de la langue” », p. 37-61.

⁶⁴ MESCHONNIC, Henri. *De la langue française*, p. 176.

mot de *génie* par rapport au latin *genius*⁶⁵. Ne serait-ce que parce qu'elle montre à quel point ce débat vieux de plusieurs siècles continue d'informer les représentations sur la langue et à relever de la stratégie, depuis le discours de Rivarol jusque dans le discours critique actuel, la diatribe meschonnicienne mérite qu'on la reproduise en (grande) partie ici :

Génie est porteur d'une naissance perpétuelle. *Genius* (du verbe *geno*, forme ancienne, ou *gigno*, *gignere*, « engendrer » d'où l'adjectif *natus*, né) désigne la « divinité génératrice qui préside à la naissance de quelqu'un », puis la « divinité tutélaire de chaque individu, avec lequel celui-ci se confond ». Toute sa vie. C'est de l'expression latine *indulgere genio*, « se laisser aller à son génie », que *genius* a pris le sens d' « inclinations naturelles, appétits » et a fini par « doubler » *ingenium*, caractère inné des hommes et des choses », qui a donné *engin*. L'origine est procréatrice et génésique : *genialis* « a pris le sens de qui sacrifie à son génie, qui se donne du bon temps, joyeux. ». Bonne nouvelle : il y a du joyeux dans le génie. Sans doute parce qu'il se souvient du *genialis lectus*, le lit de noces. Est de la famille *genus*, la naissance, puis « toute réunion d'êtres ayant une origine commune et des ressemblances naturelles », puis la classe, le genre, et *ingenuus*, naturel, et ensuite « digne d'un homme libre ».

Ce détour latin est doublement nécessaire : d'abord pour discerner tantôt le sentiment du *genius*, tantôt celui de l'*ingenium*, qui ne donnent pas les mêmes motivations, pas la même *nature*; ensuite pour mieux situer un passage du génie des langues, très XVIIIe siècle, vers l'emprise des sciences de la nature sur les sciences naturelles des langues au XIXe siècle, sur la notion de race, toute la philologie historique et la grammaire comparée sur le modèle de la paléontologie, tout l'organicisme – la *vie des mots*. [...] Ce n'est pas ainsi que l'entend Marc Fumaroli, qui rattache plutôt *génie* à *ingenium* [...]. En insistant sur *ingenium*, Marc Fumaroli, selon une sorte de mime de l'époque, à travers l'article *Langue française* de Voltaire, dans son *Dictionnaire philosophique* lie deux motifs qui sont pourtant distincts et dont il fait un seul.⁶⁶

L'emploi du mot semble en effet relever plutôt de la qualité d'*ingenium*⁶⁷ dans le discours *De l'universalité de la langue française* lorsqu'il désigne le « génie des écrivains »⁶⁸, *grosso modo*

⁶⁵ Rivarol semble (re)connaître les deux étymologies, abordant dans son *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire* (1797) la question du génie humain : « Le Génie étant le sentiment au plus haut degré qu'on puisse le concevoir, peut être défini *faculté créatrice*, soit qu'il trouve des idées ou des expressions nouvelles. Le génie des idées est le comble de l'esprit ; le génie des expressions est le comble du talent. Ainsi, que le génie féconde l'esprit ou le talent, en fournissant des idées à l'un et des expressions à l'autre, il est toujours créateur dans le sens qu'on attache ordinairement à ce mot : le génie est donc ce qui *engendre* et *enfante* : c'est, en un mot, le don de *l'invention* ». Voir RIVAROL, Antoine de. « Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentale », Rivarol, Chamfort, *Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1253. Nous soulignons.

⁶⁶ Ibid., p. 61-62. Voir le chapitre entier que consacre Meschonnic à la question, p. 61-67 du même ouvrage.

⁶⁷ Le dictionnaire latin-français de Goelzer définit *ingenium* comme : « nature, qualité, propriété naturelle. / Naturel, caractère / Dispositions (apportées en naissant). || Esprit, intelligence, talent ; génie. || (Méton.) Un homme de talent, de génie. / (Méton.) invention ingénieuse. » et *genius* comme : « Dieu particulier à chaque homme, sous la protection duquel sont placées à la naissance et la vie de chaque homme (surtout la vie physique) et qui participe aux plaisirs que chacun se donne. – *indulgere genio*, faire bonne chère, mener joyeuse vie. || (Par anal.) Génie d'un lieu, d'une ville, etc. / *Eccl.* Ange ou démon. / *Plaisamm.* Celui qui traite, amphitryon. / Talent. || Esprit, charme. ».

⁶⁸ Ibid., §3, p. 170.

leur talent, comme lorsqu'il s'agit du « génie de Cervantès et de Lopès de Vega »⁶⁹ et de celui de Shakespeare⁷⁰ ou encore du génie du souverain Alexandre⁷¹, à qui Rivarol compare Louis XIV ; il en est de même lorsque le terme de *génie* désigne par métonymie les écrivains à qui Rivarol attribue cette qualité : « une foule de génies vigoureux s'emparèrent de la langue française, et lui firent parcourir rapidement toutes ses périodes, de Voiture jusqu'à Pascal, et de Racine jusqu'à Boileau »⁷².

Le Littré, renvoyant au latin *dæmon* dérivé du grec du grec δαίμων, donne raison pour l'étymologie à Meschonnic⁷³ ainsi que Théodore Suran commentant le segment du discours de Rivarol portant sur le génie du jargon provençal⁷⁴ : « Ce mot [de *génie*] s'est appliqué à la langue parlée, considérée comme un être ; cette personnification n'est pas de Rivarol, on la trouve chez tous ces prédécesseurs. »⁷⁵. C'est précisément parce qu'il est répandu auprès de Rivarol et consorts au point d'échapper à toute remise en question que doit être interrogé ce mot tel qu'il apparaît dans le discours rivarolien. Une tournure du discours laisse entrevoir un changement de paradigme, vers une acception de « génie » plus proche du *dæmon* de *genius* puisqu'il résulte en la personnification du terme auquel il s'applique, ici la langue anglaise : « Voyons maintenant si le génie et les écrivains de la langue anglaise auraient pu lui donner cette universalité qu'elle n'a point obtenue du caractère et de la réputation du peuple qui la parle. »⁷⁶. Suran commentant le texte juge l'« expression embarrassée, par suite de l'hétérogénéité des mots génie et écrivains, employés avec

⁶⁹ *Ibid.*, §13E, p. 185

⁷⁰ *Ibid.*, §50B, p. 234

⁷¹ *Ibid.*, §54A, p. 240

⁷² *Ibid.*, §49D, p. 233

⁷³ Voir, dans le Littré, l'entrée étymologique de « génie » : « Prov. genh, giehn, ginh [...] ; du lat. genius, génie, démon favorable. Génie est moderne en français ; la forme ancienne aurait été très voisine de celle du provençal, l'accent en latin étant sur ge. ».

⁷⁴ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §6A, p. 173.

⁷⁵ *Ibid.*, p. 173.

⁷⁶ *Ibid.*, §36, p. 216.

le même complément déterminatif. ». Or les mots de *génie* et d'*écrivains* ne sont pas plus *hétérogènes* que n'importe quels autres : l'expression embarrasse plus qu'elle n'est embarrassée et contrarie le lecteur qui s'attendait à voir « le génie des écrivains de la langue anglaise » mais trouve un « génie de la langue anglaise » distinct des « écrivains de la langue anglaise ». L'emploi de « génie », lorsqu'il induit une personnification des termes sur lesquels il porte, soit le plus souvent la ou les langues mais pas uniquement, en signale alors l'essentialisation⁷⁷. Il en est ainsi dans le discours du cas du « génie national » espagnol⁷⁸ ou de celui de la nation française méconnaissant son génie pacifique « quand elle se livre à l'esprit de conquête »⁷⁹ et dont la : « [...] capitale, enfoncée dans les terres, n'a point eu, comme les villes maritimes, l'affluence des peuples ; mais elle a mieux senti et mieux rendu l'influence de son propre génie, le goût de son terroir, l'esprit de son gouvernement. »⁸⁰. L'essentialisation porte ici sur l'ensemble d'un peuple et de sa culture (*c'est l'essaim des Djinns qui passe !*), sans qu'il soit spécifiquement question de sa langue.

Quant à l'expression de *génie de la langue*, elle ne fait plus partie du vocabulaire actuel de la description linguistique, du moins faut-il l'espérer, et c'est pourquoi elle semble à nos yeux contemporains avoir quelque chose de fantasque. Il n'est pas certain que Rivarol, qui admettait préférer préserver un flou définitionnel, n'y ait pas vu une catégorie passe-partout, dont l'intérêt aurait résidé précisément dans sa vacuité descriptive :

On demande souvent ce que c'est que le génie d'une langue, et il est difficile de le dire. Ce mot tient à des idées très composées ; il a l'inconvénient des idées abstraites et générales : on craint, en le définissant, de le généraliser encore. [Mais], afin de mieux rapprocher cette expression de toutes les

⁷⁷ Siouffi fait le même constat dans « Le “génie de la langue” au XVIIe siècle et au XVIIIe siècle : Modalités d'utilisation d'une notion » mais ne retient que le cas du génie de la langue, alors que nous aborderons également ci-bas celui du génie national : « [...] la notion de « génie de la langue » nous sollicite tout d'abord en ce qu'elle revient à appliquer le terme de « génie » à un inanimé. Ce déplacement de l'usage d'un terme hors de sa sphère d'origine pose la question de l'essentialisation de l'objet auquel on l'applique. ». (Siouffi 62).

⁷⁸ *Ibid.*, §13E, p. 184.

⁷⁹ *Ibid.*, §31B, p. 208.

⁸⁰ *Ibid.*, §31G, p. 209.

idées qu'elle embrasse, on peut dire que la douceur ou l'âpreté des articulations, l'abondance ou la rareté des voyelles, la prosodie et l'étendue des mots, leurs filiations et enfin le nombre et la forme des tournures et des constructions qu'ils prennent entre eux, sont les causes les plus évidentes du génie d'une langue, et ces causes se lient au climat et au caractère de chaque peuple en particulier.⁸¹

C'est peut-être, du moins en ce qui a trait aux positions de Rivarol sur le génie, son seul « éclair de lucidité qui n'empêchait pas l'adhésion »⁸², car si le génie semble plus ou moins inoffensif lorsqu'il désigne une saveur culturelle nationale, comme dans les exemples donnés ci-dessus, il acquiert une portée idéologique tout autre lorsque corrélé au *génie de la langue*, comme dans ce passage du discours déjà cité : « La forme et le fond des ouvrages dont chaque peuple se vante n'y fait rien ; c'est d'après le caractère et le génie de leur langue qu'il faut prononcer : car presque tous les écrivains suivent des règles et des modèles, mais une nation entière parle d'après son génie. »⁸³. Le ou les génie(s) sont corrélés au point où l'on ne sait plus s'il faut distinguer le génie de la langue française du génie national, attendu que c'est d'après le génie de la langue qu'il convient de *prononcer* du génie de la nation qui la parle. Il est capital de s'attarder à l'emploi, dans ce passage, des mots de *caractère* et de *génie*. Ayant loué les travaux de Girard, Rivarol partageait sans doute l'avis de l'abbé jésuite sur la synonymie, à savoir qu'il n'est pas dans la langue de réels synonymes, mais uniquement des mots passant pour l'être. Aussi, sans aller jusqu'à affirmer qu'ils sont substituables l'un à l'autre, force est de constater que Rivarol les conjoint, si ce n'est quand il s'agit de la langue. Cette observation nous emmène à revisiter ce segment du discours : « on peut dire que la douceur ou l'âpreté des articulations [...] sont les causes les plus évidentes du **génie d'une langue**, et ces causes se lient au climat et au **caractère de chaque peuple** en particulier. »⁸⁴ et à nous attarder à ceux-ci : « Dans ce rapide tableau des nations, on voit le **caractère des peuples** et

⁸¹ *Ibid.*, §26, p. 202-203.

⁸² SIOUFFI, Gilles. *Le Génie de la langue française, Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*, p. 61.

⁸³ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §25H, p. 202.

⁸⁴ *Ibid.*, §26, p. 202-203. Nous soulignons.

le **génie de leur langue** marcher d'un pas égal, et l'un est toujours garant de l'autre. »⁸⁵ ; puis : « Après avoir expliqué la diversité des langues par la nature même des choses, et fondé **l'union du caractère d'un peuple et du génie de sa langue** sur l'éternelle alliance de la parole et de la pensée, il est temps [...] »⁸⁶ ; enfin : « J'avais d'abord établi que la parole et la pensée, **le génie des langues** et le **caractère des peuples**, se suivaient d'un même pas, je dois dire que les langues se mêlent entre elles comme les peuples, qu'après avoir été obscures comme eux, elles s'élèvent et s'ennoblissent avec eux : une langue riche ne fut jamais celle d'un peuple ignorant et pauvre. »⁸⁷. Il est manifeste que Rivarol associe systématiquement le génie d'une langue et le caractère du peuple qui la parle, et qu'il les envisage comme allant de pair (puisqu'ils se *lient* l'un à l'autre, que *l'un est toujours garant de l'autre*, qu'ils *fondent une union* ou *se suivent du même pas*, etc.). Plus encore, il *fonde l'union* des deux termes sur *l'éternelle alliance de la parole et de la pensée*. Or, cette alliance, on l'a vu, ne se concrétise nulle part ailleurs que dans la phrase. Voltaire avait déclaré dans l'article « Français » de son *Dictionnaire philosophique* que : « Le génie de cette langue [française] est la clarté et l'ordre »⁸⁸ ; Rivarol met l'accent sur le fait qu'il s'agit de la clarté et de l'ordre *de la phrase française*, ce qui est moins anodin qu'il n'y paraît. La phrase française est ainsi chez Rivarol au fondement du génie de la langue française, lequel génie, lorsque conçu comme étant inséparable du caractère du peuple français, communique en retour à la phrase son statut de mythe national⁸⁹. Les propriétés de la phrase, à savoir l'ordre direct et la

⁸⁵ *Ibid.*, §24, p. 199-200. Nous soulignons.

⁸⁶ *Ibid.*, §28A, p. 205. Nous soulignons.

⁸⁷ *Ibid.*, §35, p. 215-216. Nous soulignons.

⁸⁸ VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique*, Paris, Garnier Frères, 1878, p.184. Voltaire y reconnaît que l'*ordre naturel* guide la construction de *phrases* mais ne développe pas une réflexion portant spécifiquement sur la phrase. Il dissocie du reste génie national et génie de la langue plus nettement que ne le fait Rivarol.

⁸⁹ *Fin finaud*, Rivarol avait déjà sous-entendu la réponse à la question indirecte qu'il adresse §36, p. 216 : « Voyons maintenant si le génie et les écrivains de la langue anglaise auraient pu lui donner cette universalité qu'elle n'a point obtenue du caractère et de la réputation du peuple qui la parle. ». Non bien sûr, puisque le caractère d'un peuple est indissociable du génie de sa langue ; que le génie de la langue anglaise est évidemment distinct de celui de la langue française ; et que cette dernière, en raison de l'ordre direct de sa phrase, est seule à pouvoir prétendre au statut de

clarté que cet ordre lui assure, se réalisent dans la prose, sur laquelle repose donc également, par extension, le génie de la langue française : « Mais si la langue française, ayant la clarté par excellence, a dû chercher toute son élégance et sa force dans l'ordre direct ; l'ordre et la clarté ont dû surtout dominer dans la prose, et la prose a dû lui donner l'empire »⁹⁰. Cela explique que Rivarol accorde à la poésie, envisagée en opposition à la prose, l'exclusivité d'un génie lui appartenant en propre⁹¹. Ce choix est lourd de conséquences dans la mesure où : « La prose, régime de discours qui s'identifie avec la langue française dans ce qu'elle a de spécifique, n'est pas décrite par Rivarol comme une catégorie technique, mais comme une catégorie éthique : la langue française est linguistiquement morale. Elle ne trahit pas ceux qui la pratiquent. L'individuation s'y réalise donc au mieux : linguistiquement, éthiquement et politiquement. »⁹². Le temps est venu d'aller sonder cette *incorruptible probité* de la phrase française.

L'ordre direct de la phrase et la clarté de la langue française

Après le cas de l'Allemagne, de l'Espagne et de l'Italie, Rivarol s'intéresse à celui de l'Angleterre, premier rival politique et économique de la France. Cet exposé comparatif sera l'occasion d'affirmer une suprématie française qui serait détenue de toute éternité puisque fondée sur une qualité innée de la phrase française, sa construction directe : « la construction de la phrase fut toujours directe et claire. »⁹³. La construction de la phrase, ou telle que la définit Du Marsais

langue universelle, ainsi que le stipule la prémisses du concours proposé par l'Académie de Berlin, à savoir : « Qu'est-ce qui a fait de la Langue française la Langue universelle de l'Europe ? ».

⁹⁰ *Ibid.*, §71, p. 262

⁹¹ Voir *Ibid.*, §42A, p. 224: « Les malheurs de la France sous les derniers Valois retardèrent la perfection du langage; mais, la fin du règne de Louis IV et celui de Louis XIII ayant donné à la nation l'avant-goût de son triomphe, la poésie française se montra d'abord sous les auspices de son propre génie. ». Quel est donc ce drôle de génie poétique ?

⁹² RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, précédé de « La langue humaine » par Gérard Dessons, p. 34-35.

⁹³ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §38A, p. 218-219.

l'*arrangement des mots*⁹⁴ au sein de la phrase sera ainsi dite directe si elle obéit à l'*ordre direct* (on trouve aussi chez Rivarol *ordre régulier*, §69A). C'est après avoir annoncé son intention de répondre à la deuxième question posée par l'Académie de Berlin, à savoir « Par où mérite-t-elle [la langue française] cette prérogative ? [celle d'être la langue universelle de l'Europe] » que Rivarol expose ce qu'il entend par les termes d'ordre et de construction directes :

Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre et la construction de la phrase. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. Le français nomme d'abord le *sujet* du discours, ensuite le *verbe*, qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action : voilà la logique naturelle à tous les hommes ; voilà ce qui constitue le sens commun. Or cet ordre, si favorable, si nécessaire au raisonnement, est presque toujours contraire aux sensations, qui nomment le premier l'objet qui frappe le premier. C'est pourquoi tous les peuples, abandonnant l'ordre direct, ont eu recours aux tournures plus ou moins hardies, selon que leurs sensations ou l'harmonie des mots l'exigeaient : et l'inversion a prévalu sur la terre, parce que l'homme est plus impérieusement gouverné par les passions que par la raison.

Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était toute raison : et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe : et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations ; la syntaxe française est incorruptible.⁹⁵

L'ordre direct au sens où l'entend Rivarol consiste donc principalement en l'organisation des composantes phrastiques suivant la configuration sujet-verbe-complément. Ce modèle conserve une certaine prégnance de nos jours : preuve en est que la phrase *simple* est souvent définie comme étant composée *a minima* d'un sujet, d'un verbe et d'un complément. Les éléments du discours rivarolien relevant du débat entre rationalisme et sensualisme semblent quant à eux datés. Rivarol se range du côté rationaliste en présumant l'existence d'une *logique naturelle à tous les hommes*, par ailleurs *contraire aux sensations*, que suivrait l'ordre direct. Ce qui ne correspond

⁹⁴ L'explication la plus efficace de la différence qu'on entrevoyait au XVIII^e siècle entre construction et syntaxe demeure selon nous celle de Du Marsais, dans son article « Construction » de l'*Encyclopédie* : « Cicéron a dit selon trois combinaisons différentes, *accepi litteras tuas, tuas accepi litteras, & litteras accepi tuas* : il y a là trois constructions, puisqu'il y a trois différens arrangemens de mots; cependant il n'y a qu'une syntaxe; car dans chacune de ces constructions il y a les mêmes signes des rapports que les mots ont entr'eux, ainsi ces rapports sont les mêmes dans chacune de ces phrases. » Voir DU MARSAIS, César Chesneau. « Construction » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, 4 :73.

⁹⁵ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §64, p. 252-254.

pas à cet ordre est ainsi considéré comme étant une *inversion* et appartient non pas au registre de la *raison* mais à celui des *passions*⁹⁶.

On appelle au XVIIIème siècle *langues à inversions* les langues comportant déclinaisons et cas, c'est-à-dire des indications formelles, en finale de mot, du rapport syntaxique entre chacun des éléments phrastiques, garantissant par le fait même à ces éléments une plus grande mobilité au sein de la phrase (suivant l'exemple des lettres reçues par Cicéron) : ce que nous appellerions aujourd'hui des langues flexionnelles de la sous-catégorie des langues synthétiques. L'emploi de cette terminologie par Rivarol est fourbe, dans la mesure où la désignation de *langues à inversions* n'a de sens que si l'ordre direct, postulé a priori, est admis comme norme. L'abbé Girard avait également proposé une typologie des langues tripartite qui a souvent été reprise dans les ouvrages de réflexion linguistique de l'époque. Girard distinguait ainsi les langues dites analogues des langues transpositives et des langues mixtes ou amphilogiques. Ces trois classes désignaient le génie des langues qu'elles englobaient, génie non pas propre à chacune de ces langues envisagée individuellement mais commun à l'ensemble des langues d'une même classe⁹⁷. Les adjectifs *analogue* et *transpositif* (le néologisme, formé d'après le verbe *transposer*, est de Girard) donnent d'emblée le ton : analogues à l'*ordre des idées*, que Rivarol nomme *ordre direct* ou transposant cet ordre, c'est-à-dire l'inversant. Aussi les langues analogues sont-elles celles qui suivent la « construction, l'ordre naturel & la gradation des idées : le sujet agissant y marche le premier,

⁹⁶ Le « postulat de principes de pensée invariablement communs à tous les hommes, [qui] faisait apparaître comme dépourvues de règles les variantes de l'expression des pensées, puisque ces variantes ne pouvaient avoir qu'une origine émotionnelle. » est ainsi précisément le « point de vue du grammairien rationaliste », qu'Ulrich Ricken attribue à Du Marsais et à Beauzée Voir RICKEN, Ulrich. « La "liaison des idées" selon Condillac et la "clarté" du français », p. 189.

⁹⁷ GIRARD, abbé Gabriel. *Les Vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage: en seize discours t.I*, p. 22-23 : « Lorsque ce goût distinctif [le goût de chaque peuple dans le tour de phrase & dans l'idée modificative de l'emploi des mots] est considéré dans son universalité ; c'est alors ce qu'en fait de Langues on nomme GÉNIE, dont il est important au Grammairien de bien connoître la nature. Chaque Langue a le sien : ils peuvent néanmoins être réduits à trois sortes : & par ce moyen les Langues se trouvent distinguées en trois classes. »

ensuite l'action accompagnée de ses modifications, après cela ce qui en fait l'objet et le terme. »⁹⁸ ; les langues transpositives, au contraire, ne suivent « d'autre ordre, dans la construction de leurs frases, que le feu de l'imagination [...] ce qui n'est pourtant pas un défaut, & ne produit aucune ambiguïté, à cause des cas & de la variété des terminaisons qu'elles admettent »⁹⁹. Ce en quoi Girard se montre un tantinet plus nuancé que Rivarol, pour qui toute construction divergeant de l'ordre direct, ambiguë ou non, devait nécessairement être inférieure et moins claire qu'une construction directe. En ce qu'il suit l'ordre direct, le français est en effet pour Rivarol la langue de la raison par excellence, au contraire des langues à inversions qui se laissent aller à l'*ordre des sensations*.

Rivarol a certainement en mémoire l'article de Du Marsais, à qui il reprend son analogie géométrique¹⁰⁰, lorsqu'il écrit : « Pour apprendre les langues à inversions, il suffit de connaître les mots et leurs régimes ; pour apprendre la langue française, il faut encore retenir l'arrangement des mots. On dirait que c'est d'une géométrie toute élémentaire, de la simple ligne droite, que s'est formée la langue française ; et que ce sont les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé aux langues grecque et latine. »¹⁰¹. En tapinois, l'étymologie du mot *prose*, du latin *prosa* ou *prosa* via *prosus*, signifiant : « En ligne droite, en avant, devant soi. »¹⁰², fait passer la prose pour la nature même de la langue française. Envisagée comme la part irrationnelle d'une rationalité

⁹⁸ *Ibid.*, p. 24.

⁹⁹ *Ibid.*, p. 24.

¹⁰⁰ Voir encore l'article « Construction » de Du Marsais dans l'*Encyclopédie* : « 1°. *Construction nécessaire, significative* ou *énonciative*, c'est celle par laquelle seule les mots font un sens: on l'appelle aussi *construction simple & construction naturelle*, parce que c'est celle qui est la plus conforme à l'état des choses, comme nous le ferons voir dans la suite, & que d'ailleurs cette *construction* est le moyen le plus propre & le plus facile que la nature nous ait donné pour faire connoître nos pensées par la parole; c'est ainsi que lorsque dans un traité de Géométrie les propositions sont rangées dans un ordre successif qui nous en fait appercevoir aisément la liaison & le rapport, sans qu'il y ait aucune proposition intermédiaire à suppléer, nous disons que les propositions de ce traité sont rangées dans l'ordre naturel. » (4 :73).

¹⁰¹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §66A, p. 255.

¹⁰² Ainsi que le définit le dictionnaire latin-français de Goelzer.

s'incarnant dans la prose par la phrase, la poésie pourrait mettre en péril le génialissime échafaudage rivarolien. Aussi faut-il s'empresse pour Rivarol de déplorer la médiocrité de la poésie française : « si la rigide construction de la phrase gêne la marche du musicien, l'imagination du poète est encore arrêtée par le génie circonspect de la langue. Les métaphores des poètes étrangers ont toujours un degré de plus que les nôtres ; ils serrent le style figuré de plus près »¹⁰³. Un moindre mal, auquel Rivarol remédie en louant plutôt l'allégeance des poètes à la clarté de l'ordre direct : « C'est ainsi que les [grands] maîtres n'ont pas laissé de cacher d'heureuses hardiesses dans le tissu d'un style clair et sage ; et c'est l'artifice avec lequel ils ont su déguiser leur fidélité au **génie de leur langue** que résulte tout le charme de leur style. Ce qui fait croire que la langue française, sobre et timide, serait encore la dernière des langues si la masse de ses bons écrivains ne l'eut poussée au premier rang, en forçant son **naturel** »¹⁰⁴. Cas limitrophe où le terme de « génie de la langue » se rapproche d'une disposition naturelle, qui désigne ici l'ordre direct de la phrase dans la prose.

Si les raisonnements s'élaborent dans la phrase et la parole au contact des sensations, ce que Rivarol avait affirmé §25, comment expliquer que l'ordre de la phrase française soit *contraire aux sensations* ou opposé à l'*ordre des sensations* ? Ainsi que le note Ricken, « Fasciné par la théorie de l'ordre naturel, Rivarol ne se rend pas compte que son argumentation est en contradiction avec la conception du développement du langage et de la pensée qu'il a empruntés à Condillac et exposés dans un autre passage du *Discours*, et avec sa propre constatation que le français est issu du latin.¹⁰⁵ » Garat allie sens de l'humour et sens de la formule lorsque vient le

¹⁰³ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §68A, p. 258.

¹⁰⁴ *Ibid.*, §68DE, p. 259. Nous soulignons.

¹⁰⁵ RICKEN, Ulrich. « La Critique sensualiste à l'encontre du "Discours sur l'universalité de la langue française" d'Antoine Rivarol. Quelques aspects des liens entre politique et théorie linguistique », p. 69-70.

temps de relever l'inconsistance : « M. de Rivarol a adopté l'opinion de ceux qui pensent que la clarté de la langue Française tient à l'ordre direct qu'elle suit dans ses constructions. Mais cet ordre direct, elle l'a toujours suivi ; & les phrases de Montaigne, d'Amiot, de d'Ablancourt, construites d'une manière pénible & embarrassée, ne sont pas claires. [...] L'ordre direct est, dit-on, très favorable à la clarté ; il seroit plus vrai de dire que la clarté est très nécessaire à l'ordre direct. »¹⁰⁶. Ainsi Garat ne remet-t-il pas en cause l'emploi d'ordre direct de la phrase française dans le discours rivarolien, mais se refuse-t-il à en faire une garantie de clarté ; la clarté est pour lui une qualité attribuable à un discours spécifique, non une propriété intrinsèque à la langue française. Domergue quant à lui accuse Rivarol de se méprendre quant à l'ordre direct :

Mais d'abord, qu'est-ce que l'ordre direct ? Ce n'est certainement pas l'arrangement successif du sujet de la proposition, du verbe et de l'objet ; mais l'arrangement des idées dans l'ordre où l'esprit les présente. Or, lorsque je vois un serpent près de quelqu'un qui m'intéresse, le serpent étant la première chose que mes yeux portent à mon esprit, je suis l'ordre direct en quelque langue que je parle, si le mot *serpent* commence ma proposition. Que je crie en latin *serpentem fuge*, ou en français, *un serpent ! Fuyez !* je suis également fidèle à l'ordre direct, & malheur à la langue froide et absurde, qui, dans ce péril pressant, voudroit qu'on dît : *Monsieur, prenez garde, voilà un serpent qui s'approche*. Cette langue, s'il étoit possible qu'elle existât, seroit la plus insupportable des langues. C'est pourtant ainsi que l'auteur fait parler un François, c'est ce qu'il appelle l'ordre direct.¹⁰⁷

L'*arrangement des idées dans l'ordre ou l'esprit les présente*, voilà ce que Domergue considère être l'ordre direct. Or, si l'abbé Girard faisait de la succession du sujet, verbe et complément l'ordre de la gradation des idées, Domergue ne l'entend pas de la même manière. L'ordre direct renvoie pour lui à l'ordre naturel de liaison des idées d'après Condillac. Exposé dans *l'Essai sur l'origine des connoissances humaines*¹⁰⁸ le principe de liaison des idées avait pris un tour plus grammatical

¹⁰⁶ GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 31-32.

¹⁰⁷ DOMERGUE, Urbain. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol ; avec cette épigraphe : Tu regere Eloquio Populos, ô Galle, memento », p. 866-867.

¹⁰⁸ Voir CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 92. : « Nous nous flattons que le Français a, sur les langues anciennes, l'avantage d'arranger les mots dans le discours, comme les idées s'arrangent d'elles-mêmes dans l'esprit ; parce que nous nous imaginons que l'ordre le plus naturel demande qu'on fasse connoître le sujet dont on parle, avant d'indiquer ce qu'on en affirme ; c'est-à-dire, que le verbe soit précédé de son nominatif et suivi de son régime. Cependant nous avons vu que, dans l'origine des langues,

dans le chapitre « Des constructions » de l'*Art d'écrire* : « Quoique plusieurs idées se présentent en même temps à vous, lorsque vous jugez, que vous raisonnez, et que vous faites un système, vous remarquerez qu'elles s'arrangent dans un certain ordre. Il y a une subordination qui les lie les unes aux autres. Or, plus cette liaison est grande, plus elle est sensible, plus aussi vous concevez avec netteté et avec étendue. Détruisez cet ordre, la lumière se dissipe, vous n'apercevez plus que de foibles lueurs. »¹⁰⁹. La simultanéité des idées faisant contraste avec la linéarité du langage, il appartient au locuteur d'organiser les éléments de la phrase suivant l'importance qu'il leur accorde. C'est la métaphore condillacienne du tableau : « L'ordre des mots est pour le langage ce que le clair-obscur, la répartition de la lumière et de l'ombre, est à la peinture ; c'est-à-dire, un moyen de mise en relief de la plus haute importance. »¹¹⁰. Ainsi un locuteur préoccupé de signifier à son interlocuteur qu'il devrait prendre la fuite car un serpent s'approche suivra-t-il l'ordre naturel de liaison des idées, qui est pour Domergue l'ordre direct, s'il s'écrie : *Un serpent ! Fuyez !* bien que cet échange ne soit pas organisé selon l'ordre sujet-verbe-complément. Domergue distingue fort justement l'ordre direct de l'arrangement grammatical : « L'arrangement grammatical consiste à mettre d'abord le sujet de la proposition et ses dépendances, ensuite l'attribut & ce qui le modifie, & enfin les compléments. L'ordre direct consiste à placer chaque mot d'après le rang que tient dans l'esprit l'idée qu'il exprime. »¹¹¹. Le principe condillacien veut que la clarté ne soit pas le fait d'un ordre grammatical préétabli, généralisable a priori, mais la résultante d'une organisation du

la construction la plus naturelle exigeoit un ordre tout différent. Ce qu'on appelle ici naturel, varie nécessairement selon le génie des langues, et se trouve, dans quelques-unes, plus étendu que dans les autres. Le Latin en est la preuve ; il allie des constructions tout-à-fait contraires, et qui néanmoins paroissent également conformes à l'arrangement des idées. Telles sont celles-ci : *Alexander vicit Darium, Darium vicit Alexander*. Si nous n'adoptons que la première, *Alexandre a vaincu Darius*, ce n'est pas qu'elle soit seule naturelle, mais c'est que nos déclinaisons ne permettent pas de concilier la clarté avec un ordre différent. »

¹⁰⁹ *Ibid.*, p. 520.

¹¹⁰ RICKEN, Ulrich. « La "liaison des idées" selon Condillac et la "clarté" du français », p. 187.

¹¹¹ DOMERGUE, Urbain. « De l'Universalité de la Langue Françoisse, Discours qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol ; avec cette épigraphe : Tu regere Eloquio Populos, ô Galle, memento », p. 867.

discours d'après l'*ordre naturel* de la liaison des idées. Cet ordre naturel est propre au locuteur et dépend de ses dispositions et du contexte d'énonciation, ce qui le rend susceptible de varier d'une itération à une autre. Ceci dit, la position condillacienne n'est pas éloignée à tous les égards de celle de Rivarol. Condillac désigne ainsi comme étant *inversions* toutes les constructions ne correspondant pas à la construction sujet-verbe-complément. Non plus que Rivarol, il n'est à l'abri d'un certain chauvinisme, qui lui fait déclarer que la langue française correspond mieux aux « esprits qui ne recherchent que l'ordre et la plus grande clarté »¹¹² parce qu'elle « aime que ses constructions se conforment toujours à la plus grande liaison des idées. »¹¹³. À l'instar de Ricken, il y a lieu de constater que : « même Condillac et Diderot, tout en réfutant les principes rationalistes de l'ordre naturel, n'avaient-ils pas reconnu dans la construction régulière du français le garant de sa clarté inégalable, au moins en ce qui concerne l'expression des idées abstraites ? Ainsi Rivarol pouvait même se référer en partie à des arguments avancés par Condillac et Diderot. »¹¹⁴.

La référence à *La Lettre sur les sourds et muets* de Diderot¹¹⁵ qu'identifie Ricken se trouve dans la note 27 du discours rivarolien :

Les sensations nomment le premier l'objet qui frappe le premier : Tout le monde a sous les yeux des exemples fréquents de cette différence. *Monsieur, prenez garde à un serpent qui s'approche*, vous crie un [grammairien] français ; et le serpent est à vous avant qu'il soit nommé. Un Latin vous eût crié : *serpentem fuge* ; et vous auriez fui au premier mot, sans atteindre la fin de la phrase. En suivant Racine et La Fontaine de près, on s'aperçoit que, sans jamais blesser le génie de la langue, ils ont

¹¹² CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 94.

¹¹³ *Ibid.*, p. 94.

¹¹⁴ RICKEN, Ulrich. *Grammaire et philosophie au siècle des lumières : controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*, p. 157

¹¹⁵ Voir DIDEROT, Denis. *Lettre sur les sourds et muets. À l'usage de ceux qui entendent & qui parlent*, p. 93-95 : « ce qui fera inversion pour l'un, souvent ne le fera pas pour l'autre. Car dans une suite d'idées, il n'arrive pas toujours que tout le monde soit également affecté par la même. Par exemple, si de ces deux idées contenues dans la phrase *serpentem fuge*, je vous demande quelle est la principale, vous me direz vous que c'est le serpent ; mais un autre prétendra que c'est la fuite, & vous aurez tous deux raison. L'homme heureux ne songe qu'au serpent ; mais celui qui craint moins le serpent que ma perte, ne songe qu'à ma fuite. L'un s'effraye & l'autre m'avertit. ». Nous ne citons que ce passage, l'opinion de Diderot quant à la question semblant fluctuer au cours de la *Lettre*. Du reste, telle qu'il la soutient ici, elle s'accorde à celle de Condillac, à savoir qu'il revient au locuteur de déterminer l'ordre des éléments dans la phrase et de les hiérarchiser suivant un contexte donné. Diderot déplace toutefois la métaphore condillacienne du tableau vers celle du clavecin oculaire (en référence au clavecin oculaire du père Castel) qui rendrait visuellement toutes les idées d'une phrase en simultanée.

presque toujours nommé le premier l'objet qui frappe le premier, comme les peintres placent sur la première terrasse le principal personnage du tableau.¹¹⁶

On s'étonne à sa lecture de l'invective lancée par Domergue à Rivarol – « Que je crie en latin *serpentem fuge*, ou en françois, *un serpent ! Fuyez !* je suis également fidèle à l'ordre direct, & malheur à la langue froide et absurde, qui, dans se péril pressant, voudroit qu'on dît : *Monsieur, prenez garde, voilà un serpent qui s'approche*. [...] C'est pourtant ainsi que l'auteur fait parler un François, c'est ce qu'il appelle l'ordre direct. »¹¹⁷ – car voilà précisément comment l'auteur *ne fait pas parler un françois*. Rivarol tente une synthèse maladroite des points de vue rationaliste et sensualiste. Ainsi les grands maîtres savent-ils obéir à l'ordre direct, c'est-à-dire à l'arrangement grammatical de la phrase prescrit par ledit génie de la langue française et élevé au rang d'ordre logique universel par la tradition rationaliste. Ils n'en restent néanmoins pas moins fidèles à l'ordre des sensations, puisqu'ils *nomment le premier l'objet qui frappe le premier* ; et Rivarol pille jusqu'à la métaphore picturale de Condillac. Cet effort de conciliation demeure toutefois marginal dans l'économie globale de l'argumentaire lié à l'ordre direct et à la clarté dans le discours, par lequel Rivarol aura principalement cherché à galvaniser le sentiment d'une suprématie nationale française.

Rivarol eût-il été forcé de conclure à l'imperfection, lui qui déclarait : « Je vise, dans ce que j'écris, à une perfection qui fait que je n'influe pas sur mon siècle »¹¹⁸? Il est vrai qu'en ce qui a trait au rapport parole/pensée, au génie de la langue française, à l'ordre direct de la phrase et à sa clarté, l'auteur du discours *De l'universalité de la langue française* semble avoir mangé à tous les râteliers plus qu'il n'aura innové. Il n'en demeure pas moins que le discours rivarolien a

¹¹⁶ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, Note 27, §65C, p. 319-320.

¹¹⁷ DOMERGUE, Urbain. « De l'Universalité de la Langue François, Discours qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol ; avec cette épigraphe : Tu regere Eloquio Populos, ô Galle, memento », p. 886-887.

¹¹⁸ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1379.

contribué à jeter les bases du mythe national de la phrase française, si ce n'est qu'à titre d'unité à partir de laquelle réfléchir à la langue et à la parole. Force est d'admettre que ce mythe a perduré jusqu'à nous, bon gré mal gré.

II. VERS UNE ANTHROPOLOGIE DE LA PHRASE RIVAROLIENNE

En juin 1782 est annoncé le sujet du concours de 1784 de l'Académie Royale des Sciences et des Belles-Lettres de Berlin pour la classe des Belles-Lettres. Les concurrents disposent d'un an et demi pour soumettre un exposé répondant aux questions suivantes :

Qu'est-ce qui a fait de la Langue française la Langue universelle de l'Europe ?
 Par où mérite-t-elle cette prérogative ?
 Peut-on présumer qu'elle la conserve ?

Cet intitulé n'est pas reproduit tel quel en tête du discours *De l'Universalité de la langue française*, où on lit plutôt :

Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ?
 Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ?
 Est-il à présumer qu'elle la conserve ?

S'il faut en croire les commentateurs, les modifications apportées au texte officiel seraient loin d'être futiles. Selon certains, Rivarol « sur-universalise l'énoncé initial dès le début. [...] Il est clair qu'en enlevant l'*Europe*, il mondialise et essentialise la langue française, d'emblée. »¹¹⁹. Une omission qui aurait ainsi visé à étendre le monopole de la prétendue universalité de la langue française à l'ensemble du globe et ce faisant, à promouvoir la puissance politique de la France. Les fines observations de Suran quant aux variantes des deux premières questions ne prêtent pas la même tendance nationaliste à Rivarol : « Pour l'Académie de Berlin, il n'y avait qu'*une* langue universelle. [...] Il ne s'agit plus de savoir ce qui, historiquement, a rendu le français universel, mais de déterminer en quoi le français remplit les conditions nécessaires pour être une langue universelle. »¹²⁰ Le présupposé de la première question n'est effectivement pas tout à fait le même, suivant que l'on se rapporte à la formulation de l'Académie ou à celle de Rivarol : dans le premier cas, il est admis qu'il n'existe qu'une seule langue universelle pour l'Europe, et que cette langue

¹¹⁹ MESCHONNIC, Henri. *De la langue française*, p. 205.

¹²⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 156.

est le français ; dans le second cas, la langue française est posée comme étant universelle, sans qu'il soit exclu que d'autres langues puissent également prétendre à ce titre. Que ne soit pas spécifiée l'étendue de cet empire de la langue française dans la formulation rivarolienne pourrait alors marquer un élargissement focal que corroborerait le passage du *par où* au *pourquoi* de la deuxième question. Là où la question de l'Académie s'en tenait aux divers facteurs ayant mené à l'universalité du français, la version rivarolienne porterait ainsi sur les conditions de l'universalité du langage en général et sur les modalités de leur réalisation dans la langue française en particulier. Dans les faits, ces deux plans cohabitent dans le discours rivarolien, où ils ont des implications différentes. Lorsqu'elle est envisagée du point de vue d'une prétendue précellence du français et considérée en relation aux causes historico-politiques ayant mené à cette précellence, l'universalité sert de caution au conservatisme, ainsi qu'en témoigne la position rivarolienne en fait de traduction : « Si nous avons les littératures de tous les peuples passés [...], ne faudrait-il pas que tant de langues se réfugiasent dans une seule par la traduction ? Ce sera vraisemblablement le sort des langues modernes, et la nôtre leur offre un port dans le naufrage. »¹²¹ Plutôt que de s'ouvrir à la multiplicité des langues, l'ambition est alors de garantir à la nation française une position centrale par la constitution d'un fonds littéraire et culturel mondial en langue française : c'est-à-dire, d'assurer à la France le statut d'*empire des lettres*¹²². En revanche, lorsqu'elle est envisagée comme une qualité conférée au langage à titre de faculté commune à l'ensemble des êtres humains, l'universalité du langage et non plus strictement de la langue française devient le préalable d'un partage des connaissances qui s'avère d'autant plus nécessaire que s'affirme l'impossibilité pour un seul homme de posséder la totalité du savoir humain. Aussi, il s'agit d'une « Admirable

¹²¹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §79 A, p. 273.

¹²² *Ibid.*, §2B, p. 169. Nous y reviendrons.

propriété de la parole, de montrer ainsi l'homme tout entier !»¹²³ puisque, d'une part, la parole¹²⁴ constitue chaque individu en tant qu'être humain et, d'autre part, elle est fonction de l'élaboration de la connaissance humaine.

Ce point de vue sur l'universalité oriente la conception rivarolienne du langage vers une anthropologie du langage, entendue comme le rapport, nécessaire dès lors que l'on considère l'être humain en tant qu'être parlant, entre une conception de l'homme et une conception de la langue. Aussi la relation homme-langue informe-t-elle un certain nombre d'analogies récurrentes dans le discours rivarolien, notamment la comparaison entre langues et monnaies d'échange¹²⁵ ou le double rapprochement des langues et des nations ; des mots et des hommes : « Mais, si les langues sont comme les nations, il est encore très vrai que les mots sont comme les hommes. [...] J'insiste sur cette analogie, afin de prouver combien le goût qu'on a dans l'Europe pour les Français est inséparable de celui qu'on a pour leur langue, et combien l'estime dont cette langue jouit est fondée sur celle que l'on sent pour la nation. »¹²⁶. Il s'agit de déterminer si la valeur d'une langue peut être mesurée au rayonnement de la nation qui la parle ; celle d'un homme, à la manière dont il s'exprime. Or, en procédant à la subsomption de la parole sous la phrase, Rivarol avait fait de cette dernière la représentante par excellence de la langue française ; en identifiant la phrase au génie de la langue, auquel génie il associait le caractère du peuple français, Rivarol avait intronisé la phrase en tant que mythe national. Le nom de *phrase* est celui que donne Rivarol à la spécificité

¹²³ *Ibid.*, §24, p. 200.

¹²⁴ Rappelons que, dans le chapitre précédent, nous avons défini la parole comme « faculté naturelle de parler », d'après la quatrième édition du *Dictionnaire de la l'Académie française* de 1762. Si le terme de « langage » désigne plus abstraitement la faculté langagière, celui de « parole » implique directement la voix et, ce faisant, le corps.

¹²⁵ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §38D, p.219. Cette comparaison se retrouve également dans le *Prospectus d'un nouveau dictionnaire* et dans le *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire*.

¹²⁶ *Ibid.*, §35 A, p. 215-216.

linguistique française, au fondement de la prétendue universalité du français. Aussi l'anthropologie du langage que développe Rivarol est-elle plus précisément une anthropologie phrastique.

L'emploi systématique de la désignation de *phrase* était audacieux : loin de se présenter comme un incontournable de la réflexion grammaticale, le terme est relativement peu usité au moment du concours de 1784. Il conserve le plus souvent le sens de : « Façon de parler, Assemblage de mots sous une certaine construction »¹²⁷ qui le rapproche du tour (de la *tournure de phrase*) ou de l'expression. En capitalisant sur l'ordre direct et la clarté *de la phrase française*, le discours *De l'Universalité de la langue française* a eu pour effet d'entériner l'intégration du mot dans le vocabulaire de la description linguistique, où il rejoignait ceux de période et de proposition. À ce titre, le *Cours de Belles-Lettres tenu à Dole de Juillet 1808 à Avril 1809* de Charles Nodier offre un aperçu de la conception phrastique qui a prévalu après la parution du discours rivarolien : « L'homme exprime ses pensées au moyen de la parole ou de l'écriture et l'ensemble des mots dont il se sert s'appelle le discours. Le discours est composé d'un grand nombre de fractions de pensée qui ont besoin chacune d'une exposition particulière, dont se forment les périodes et les phrases ou propositions. [...] La plus petite division qui y produise un sens s'appelle la phrase ou la proposition. Quand le sens résulte du concours de plusieurs propositions présentées simultanément, cette collection de petites phrases s'appelle la période. »¹²⁸. La période se présente comme une catégorie grammaticale et sémantique englobante, hyperonyme des termes de phrase et de proposition. L'amalgame phrase-proposition contribue à un brouillage définitionnel auquel échappait le discours de Rivarol, où régnait seule la phrase. Clef de voûte de l'édifice rivarolien, la phrase y avait éclipsé toute autre unité descriptive. Une anthropologie de la phrase rivarolienne

¹²⁷ Cette définition est tirée de la première édition du Dictionnaire de l'Académie française de 1694. Dans *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Seguin démontre toutefois qu'une conception de la phrase avait commencé à poindre dans le *métalangage grammatical* qui précédait le discours de Rivarol.

¹²⁸ NODIER, Charles. *Cours de Belles-Lettres tenu à Dole de Juillet 1808 à Avril 1809*, p. 47-51.

est donc à construire, par le biais d'une épistémologie du langage rapportée à une double hégémonie politique et linguistique ; du lien proprement anthropologique reliant dans le discours l'être humain à la langue ; du recours à la phrase comme unité singulière en regard du discours grammatical de l'époque.

L'empire de la langue

Dès la phrase liminaire du discours *De l'Universalité de la langue française* est établi un parallélisme entre la langue latine et la langue française : « Une telle question [celle de l'Académie de Berlin] proposée sur la langue latine aurait flatté l'orgueil des Romains, et leur histoire l'eût consacré comme une de ses belles époques : jamais, en effet, pareil hommage ne fut rendu à un peuple plus poli par une nation plus éclairée »¹²⁹ Rivarol ne restreint pas la comparaison aux mérites de la langue française, inégalés même par ceux de la langue latine :

Le temps semble venu de dire le monde français comme autrefois le monde romain ; et la philosophie, lasse de voir les hommes toujours divisés par les intérêts divers de la politique, se réjouit maintenant de les voir, d'un bout de la terre à l'autre, se former en république sous la domination d'une même langue. Spectacle digne d'elle que cet uniforme et paisible empire des lettres qui s'étend sur la variété des peuples, et qui, plus durable et plus fort que l'empire des armes, s'accroît également des fruits de la paix et des ravages de la guerre !

Mais cette honorable universalité de la langue française, si bien reconnue et si hautement avouée dans notre Europe, offre pourtant un grand problème : elle tient à des causes si délicates et si puissantes à la fois que, pour les démêler, il s'agit de montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, le génie de ses écrivains, le caractère de ses habitants, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, jusqu'à quel point dis-je, tant de causes diverses ont pu se combiner et s'unir pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse.¹³⁰

L'extension métonymique de l'universalité de la langue à l'ensemble de la sphère politique justifie l'appellation de *mondes français et romain*¹³¹. Le *monde français* devient alors l'analogue de la

¹²⁹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §1, p. 167-168. Rivarol fait-il référence à la première des trois questions de l'Académie en particulier, ou à l'ensemble de l'intitulé ? L'équivoque persiste.

¹³⁰ *Ibid.*, p. 168-170.

¹³¹ Guilhelm Armand remarque ainsi que le raisonnement rivarolien est fondé : « sur une évidente métonymie à valeur d'enthymème : l'Europe domine le monde (l'allusion à la commercialisation et au commerce triangulaire est claire), la France domine (ou devrait dominer) linguistiquement l'Europe donc la France peut et doit dominer le monde par l'universalité de sa langue. De ce fait, elle ne se pose pas comme un envahisseur, mais comme un sauveur. ». Voir

res publica romaine et peut se faire jour à titre de république ou d'*empire des lettres*. Rivarol peut alors énoncer dûment les étapes de la démonstration qui doit s'ensuivre. Les *diverses causes* données ici – position, constitution politique, influence du climat¹³², génie des écrivains, caractère des habitants et opinion publique – en ce qu'elles portent non sur la langue française mais sur la France, parachèvent l'association du politique au linguistique qui sera relayée dans l'ensemble du discours et que Rivarol désigne comme étant l'*union du caractère d'un peuple et du génie de sa langue*¹³³. Par un tour de passe-passe argumentatif, le rapport entre statut linguistique et statut politique passe pour nécessaire, là où il est accidentel. En effet, les causes énumérées sont en majorité contingentes, et Rivarol ne s'y trompe pas, qui constate qu'elles ont fait la *fortune* de la langue française : la roue pourrait tourner. Elles n'en sont pas moins instituées en critères à partir desquels évaluer non plus seulement la langue française, mais la nation française. La stratégie employée consistera à étendre cet examen aux principaux rivaux de la France, soit l'Allemagne, l'Espagne, l'Italie et l'Angleterre afin de démontrer qu'aucun d'entre eux ne satisfait à ces critères, par ailleurs sélectionnés pour la France. Les pays européens énumérés devront être éliminés tour à tour, jusqu'à ce que ne reste, seule victorieuse, que la France. De son propre aveu, Rivarol s'est ainsi fait juge d'une *lice des nations*¹³⁴.

ARMAND, Guilhelm. « À propos d'une accroche éditoriale. Rivarol et la francophonie », *Mots. Les langages du politique*, p. 66.

¹³² Suran consacre une annexe au climat et remarque que le mot « *Climat* n'a pas toujours eu le sens actuel (ensemble des conditions atmosphériques d'un pays). Il a longtemps conservé son sens étymologique. Le *climat* est proprement l'*inclinaison* [...] du sol par rapport au soleil. Cette inclinaison, théoriquement nulle à l'équateur, augmente à mesure qu'on s'en éloigne [...]. Sans donner à *climat* cette précision scientifique, les écrivains l'employaient au sens de pays, contrée, région. » (Suran 365-366). Dans la cinquième version du Dictionnaire de l'Académie de 1798, le mot continue d'être défini comme : « Terme de Géographie. Partie du globe de la terre, comprise entre deux cercles parallèles à l'équateur, et telle que le jour du solstice d'Été est plus long d'une demiheure sous le second de ces cercles, que sous le premier. [...] On le prend d'ordinaire pour Région, pays, principalement eu égard à la température de l'air. »

¹³³ *Ibid.*, §28A, p. 205.

¹³⁴ *Ibid.*, §28A, p. 205. La citation complète est : « Après avoir expliqué la diversité des langues par la nature même des choses, et fondé l'union du caractère d'un peuple et du génie de sa langue sur l'éternelle alliance de la parole et de la pensée, il est temps d'arriver aux deux peuples qui nous attendent, et qui doivent fermer cette lice des nations [...] ».

Par une formule laudative qui ne manque pas d'aplomb, Rivarol laisse entendre que l'Allemagne a voulu se retirer elle-même de la course en mettant le sujet de l'universalité de la langue française au concours de 1784 : « D'où il suit que l'accueil extraordinaire que ces princes et leurs académies ont fait à un idiome étranger est un obstacle de plus qu'ils opposent à leur langue, et comme une exclusion qu'ils lui donnent. »¹³⁵. Il établit néanmoins une corrélation entre politique et linguistique pour ce pays en affirmant qu' « on ne saurait croire combien une langue emprunte d'éclat du prince et du peuple qui la parlent. »¹³⁶. Moins clément envers l'Espagne, il s'en prend d'entrée de jeu au système politique en place : « La monarchie espagnole pouvait, ce semble, fixer le choix de l'Europe. »¹³⁷. Ainsi ne sont-ce pas uniquement les qualités de la langue espagnole qui auraient justifié l'attribution du titre de langue universelle, mais également le statut politique du pays : le lien de corrélation est maintenu. Une variante de 1784 fait montre du soin minutieux accordé à la répétition de ce lien tout au long du discours. Ainsi le segment suivant, provenant du discours de 1783 : « Enfin la langue espagnole ne pouvait devenir la langue usuelle de l'Europe » est-il révisé pour l'édition de 1784, où il devient : « Mais, en supposant que l'Espagne eût conservé sa prépondérance politique, il n'est pas démontré que sa langue fût devenue la langue usuelle de l'Europe. »¹³⁸. Le subjonctif a ici valeur de conditionnel¹³⁹, puisqu'il est employé au sein de deux propositions hypothétiques – soit *l'Espagne conserve sa prépondérance politique ; sa langue devient la langue usuelle de l'Europe*. Une relation de causalité est posée entre ces deux propositions, en vertu de laquelle la deuxième sera la conséquence de la première : si l'Espagne avait conservé sa prépondérance politique, sa langue aurait pu devenir la

¹³⁵ *Ibid.*, §12E, p. 181-182.

¹³⁶ *Ibid.*, §9D, p. 177-178. L'expression « fortune de la langue » est répétée.

¹³⁷ *Ibid.*, §13A, p. 182.

¹³⁸ *Ibid.*, §15A, p. 186.

¹³⁹ Ferdinand Brunot considérait cet emploi du subjonctif chez Rivarol comme « une sorte de *subjonctif du conditionnel* », ainsi que le relève Suran.

langue usuelle de l'Europe. Or, l'énoncé est un conditionnel contraire aux faits, puisque vient d'être démontré que l'Espagne n'a *pas* conservé sa prépondérance politique¹⁴⁰. Aussi n'est-ce que par zèle que Rivarol prend la peine de spécifier qu'*il n'est pas démontré que sa langue fût devenue la langue usuelle de l'Europe* : la stipulation avait été rendue vaine dès lors qu'avait été niée la possibilité pour l'Espagne de conserver sa prépondérance politique. Cette variante est capitale en ce qu'elle permet de mettre au jour le rapport d'implication instauré entre la prépondérance politique pour un pays donné et le statut de langue universelle pour la langue usuelle de ce pays¹⁴¹.

Avec une rigueur exemplaire, Rivarol reproduit le schéma pour l'Italie : « Mais comment l'Italie ne donna-t-elle pas sa langue à l'Europe ? Centre du monde depuis tant de siècle, on était accoutumé à son empire et à ses lois. [...] Comment s'est-il donc fait qu'à tous ces titres, elle n'ait pas ajouté l'*empire du langage* ? »¹⁴². Forcé de conclure à une prédominance italienne au moment de la renaissance, laquelle, en toute logique, aurait dû lui garantir une prédominance linguistique, Rivarol en minimise l'importance en invoquant une conjoncture historique : « On dirait que l'Europe n'était pas prête, et qu'elle n'avait pas encore senti le besoin d'une langue universelle. »¹⁴³. Le cas de l'Italie illustre la fortuité des causes sélectionnées par Rivarol plus nettement peut-être que celui de l'Allemagne ou de l'Espagne : une fois dévaluées son *heureuse position et sa marine*, ne restait plus à l'Italie « que sa langue et ses chefs-d'œuvres, mais par une fatalité singulière, le bon goût se perdit en Italie au moment où il se réveillait en France. »¹⁴⁴.

¹⁴⁰ En effet, Rivarol a ainsi montré que : *ce colosse [l'état espagnol] fut frappé par Richelieu et sa réputation s'éclipsa* (§13C, p. 183) ; *sa littérature n'a pas pu alimenter l'avidité des esprits qui se réveillaient de toutes parts* (§13D, p. 183) ; *le génie de Cervantès et de Lope de Vega ne suffirent pas longtemps* (§13E, p. 185), etc.

¹⁴¹ Si un des pays d'Europe conservait la prépondérance politique, la langue usuelle de ce pays deviendrait la langue usuelle de l'Europe. L'argument prend la forme : $P \rightarrow Q$, où P : Un pays donné conserve sa prépondérance politique et Q : la langue usuelle de ce pays est celle de l'Europe. Rivarol affirme $\neg P$. Il peut alors à loisir se projeter dans un monde où adviendrait P, et affirmer que même alors, la langue de ce pays ne serait pas universelle : cette éventualité, qui n'a pas de validité logique, demeure une virtualité.

¹⁴² *Ibid.*, §16AE, p. 188-189. Nous soulignons.

¹⁴³ *Ibid.*, §19, p. 193.

¹⁴⁴ *Ibid.*, §20, p. 194.

L'étude de la nation italienne fait place à une étude de sa langue, par où est renforcé le jugement qui vient d'être rendu : « le caractère même de la langue italienne fut ce qui l'écarta le plus de cette universalité qu'obtient chaque jour la langue française. On sait quelle distance sépare en Italie la poésie de la prose ; mais ce qui doit étonner, c'est que le vers y ait réellement plus d'âpreté, ou, pour mieux dire, moins de mignardise que la prose. [...] Or c'est la prose qui donne l'empire d'une langue »¹⁴⁵. Plus encore que celle d'*empire des lettres*, l'expression d'*empire du langage* (voir *supra*) réalise l'association entre le statut d'une nation et le statut de la langue qui y est en usage. Ce passage prépare en outre l'identification de l'ordre direct de la phrase française dans la prose au génie de la langue française.

Le raisonnement sur le mode hypothétique se déploie en plein dans le cas de l'Angleterre. En tant que plus grande adversaire de la France, l'Angleterre en est en quelque sorte le pendant, puisque Rivarol suppose que « si le principe du gouvernement s'affaiblit chez l'une des deux nations, il s'affaiblit aussi dans l'autre, ce qui fera subsister longtemps le parallèle et leur rivalité : car si l'Angleterre avait tout son ressort, elle serait trop remuante ; et la France serait trop à craindre si elle déployait toute sa force. »¹⁴⁶. Quoiqu'un équilibre politique se soit instauré entre ces deux nations divergentes en tous points, il ne saurait être question pour la langue anglaise d'atteindre à l'universalité : Rivarol reconduit la structure argumentative consistant à faire dépendre l'examen du génie linguistique d'une étude préalable du caractère national. Aussi prétend-il déterminer si : « le génie et les écrivains de la langue anglaise auraient pu lui donner cette universalité qu'elle n'a point obtenue du caractère et de la réputation du peuple qui la parle. »¹⁴⁷. Là encore, une telle supputation avait été rendue illusoire dès lors qu'avait été infirmée l'éventualité pour l'Angleterre

¹⁴⁵ *Ibid.*, §22-23H, p. 196-198.

¹⁴⁶ *Ibid.*, §32A, p. 210.

¹⁴⁷ *Ibid.*, §36, p. 216.

d'atteindre à l'universalité en vertu de son caractère national. Rivarol pousse l'amulette spéculative en invitant le lecteur à supposer avec lui « que l'Angleterre eût été moins lente à sortir de la barbarie et qu'elle eût précédé la France ; il me semble que l'Europe n'en aurait pas mieux adopté sa langue »¹⁴⁸ ; « que, par sa position, l'Angleterre ne se trouvât pas reléguée dans l'Océan, et qu'elle eût attirée ses voisins ; il est encore probable que sa langue et sa littérature n'auraient pu fixer le choix de l'Europe »¹⁴⁹. Le comble n'est atteint, en fait de contrefactualité, qu'avec une projection apocalyptique : « si le monde finissait tout à coup pour faire place à un monde nouveau, ce n'est point un excellent livre anglais, mais un excellent livre français, qu'il faudrait lui léguer, afin de lui donner de notre espèce humaine une idée plus heureuse »¹⁵⁰. Cet effet d'amplification doit achever de montrer que, peu importe la virtualité envisagée, l'Angleterre non plus que la langue anglaise ne peuvent atteindre à l'universalité.

Prémisse imposée par l'Académie de Berlin, l'universalité de la langue française était difficilement contestable. Ce détour par une lice des nations n'était pas obligé, mais il comportait l'avantage de faire de l'universalité de la langue française la conséquence directe d'une suprématie nationale française inégalée à l'échelle européenne et donc mondiale, l'Europe étant conçue comme première puissance mondiale :

C'est avec les sujets de l'Afrique que nous cultivons l'Amérique, et c'est avec les richesses de l'Amérique que nous trafiquons en Asie. L'univers n'offre jamais un tel spectacle. L'Europe surtout est parvenue à un si haut degré de puissance que l'histoire n'a rien à lui comparer ; le nombre des capitales, la fréquence et la célérité des expéditions, les communications publiques et particulières, en ont fait une immense République, et l'ont forcée à se décider sur le choix d'une langue.¹⁵¹

Suivant la relation d'implication établie par Rivarol entre caractère d'un peuple, génie de sa langue, et pouvoir politique, l'universalité de la langue française participe de l'hégémonie de la nation

¹⁴⁸ *Ibid.*, §58, p. 244-247.

¹⁴⁹ *Ibid.*, §59, p. 247.

¹⁵⁰ *Ibid.*, §61A, p. 249.

¹⁵¹ *Ibid.*, §8D, p. 176.

française, à laquelle par ailleurs elle concourt. Ce jugement de valeur motive la position conservatrice de Rivarol vis-à-vis de la France :

Son influence [celle de la France] est si grande dans la paix et dans la guerre que, toujours maîtresse de donner l'une ou l'autre, il lui doit sembler doux de tenir dans ses mains la balance des empires et d'associer le repos de l'Europe au sien. [...] Il faut donc que la France conserve et qu'elle soit conservée, ce qui la distingue de tous les peuples anciens et modernes. [...] Il faut donc que la France craigne de détourner, par la guerre, l'heureux penchant de tous les peuples pour elle : quand on règne par l'opinion, a-t-on besoin d'un autre empire ?¹⁵²

La culture française ayant gagné la faveur de l'opinion publique, la France s'était vue consacrée *empire du goût* : « la France a continué de donner un théâtre, des habits, du goût, des manières, une langue, un nouvel art de vivre et des jouissances inconnues aux États qui l'entourent : sorte d'empire qu'aucun peuple n'a jamais exercé. »¹⁵³ Ce titre allait de pair avec celui d'*empire de la langue* : la propagation des lumières françaises à l'échelle mondiale permise par la traduction avait en effet donné *des ailes à la langue française*¹⁵⁴ et édifié la collection de ses ouvrages célèbres en *bibliothèque du genre humain*¹⁵⁵ : « Nos livres, rapidement traduits en Europe et même en Asie, devinrent les livres de tous les pays, de tous les goûts et de tous les âges. »¹⁵⁶ En ce que les œuvres en langue française contribuaient au rayonnement de la culture aussi bien que de la langue française, l'exigence de conservation s'étendait forcément à elles. La précellence littéraire et linguistique française faisait en retour du français la seule langue propre à accueillir et à préserver l'ensemble des littératures par la traduction :

Si nous avons les littératures de tous les peuples passés [...], ne faudrait-il pas que tant de langues se réfugiassent dans une seule par la traduction ? Ce sera vraisemblablement le sort des langues modernes, et la nôtre leur offre un port dans le naufrage. L'Europe présente une République fédérative, composée d'Empires et de Royaumes, et la plus redoutable qui ait jamais existé ; on ne peut en prévoir la fin, et cependant la langue française doit encore lui survivre. Les États se renverseront, et notre langue sera toujours retenue dans la tempête par deux ancrs : sa littérature et sa clarté, jusqu'au moment où, par une de ces grandes révolutions qui remettent les choses à leur premier point, la nature vienne renouveler ses traités avec un autre genre humain.¹⁵⁷

¹⁵² *Ibid.*, §31, p. 209-210.

¹⁵³ *Ibid.*, 53A, p. 239.

¹⁵⁴ *Ibid.*, §51F, p. 236.

¹⁵⁵ *Ibid.*, §62 A, p.251.

¹⁵⁶ *Ibid.*, 51F, p. 236-237.

¹⁵⁷ *Ibid.*, §79A, p. 273-275.

À cette supériorité de la littérature française s'alliait la suprême clarté conférée à la phrase française par l'ordre direct. La transposition de la prétendue supériorité nationale française à l'organisation de la phrase française, qui avait impudemment fait dire à Rivarol : « la syntaxe française est incorruptible »¹⁵⁸, explique que la phrase française soit la plus apte à se prêter à l'exercice de la traduction¹⁵⁹ et que la langue française, *seule qui ait une probité attachée à son génie*, soit devenue la *langue humaine*¹⁶⁰. Cette expression emblématique de l'anthropocentrisme rivarolien désigne l'humanité en extension, mais également en compréhension, en ce qu'elle renvoie aux vertus d'humanité de la langue française. Littérature et clarté de la phrase garantissent ainsi la prévalence du français, du moins jusqu'à l'avènement d'un bouleversement sociétal profond : à l'aube de la révolution française et alors que la révolution américaine arrive à son terme, Rivarol ne croit pas si bien dire. Sur le modèle encyclopédique, la conception rivarolienne de l'universalité de la langue française engage l'élaboration d'une épistémologie universelle en français, *vaste bassin où doivent se rendre nos diverses connaissances*¹⁶¹, qui ferait de la langue française la dépositaire de l'ensemble de la littérature et des savoirs mondiaux, donc la langue par excellence à conserver.

« Les propriétaires de la parole ne cherchent qu'à se faire entendre »¹⁶²

¹⁵⁸ *Ibid.*, §66, p. 245. Cette transposition est également suggérée §69D, p. 260 : « Mais pourquoi, entre les langues modernes, la nôtre s'est-elle trouvée si rigoureusement asservie à l'ordre direct ? Serait-il vrai que par son caractère la nation française eût souverainement besoin de clarté ? ».

¹⁵⁹ *Ibid.*, §74A, p. 268 : « Quoi qu'il en soit de la prose et des vers français, quand cette langue [la langue française] traduit, elle explique véritablement un auteur. Mais les langues italienne et anglaise, abusant de leurs inversions, se jettent dans tous les moules que le texte leur présente : elles se calquent sur lui et rendent difficulté pour difficulté. »

¹⁶⁰ *Ibid.*, §76B, p. 271 : « et puisqu'il faut le dire, elle est, de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine. ».

¹⁶¹ *Ibid.*, §90, p. 287-288 : « Partout on voyait la philosophie mêler ses fruits aux fleurs de la littérature, et l'*Encyclopédie* était annoncée. C'est l'Angleterre qui avait tracé ce vaste bassin où doivent se rendre nos diverses connaissances ; mais il fut creusé par des mains françaises : l'éclat de cette entreprise rejaillit sur la nation et couvrit le malheur de nos armes. »

¹⁶² RIVAROL, Antoine de. « Prospectus d'un nouveau dictionnaire » dans *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1189.

La préservation de la langue française ne peut toutefois se limiter à la sauvegarde des productions écrites, mais doit s'attacher à relayer ce que Rivarol appelle la *physionomie double*¹⁶³ de la langue : « L'histoire des langues anciennes n'est pas complète, parce que nous n'avons jamais que la langue écrite, et que la langue parlée est toujours perdue pour nous : voilà pourquoi nous les appelons les langues mortes. »¹⁶⁴. L'invention par l'abbé Mical de têtes d'airain venait à point. Présentées à l'Académie des Sciences en juillet 1783, ces têtes capables d'articuler et de combiner les sons apportaient la solution au problème : « L'airain vient de parler entre les mains d'un Français, et l'immortalité que les livres donnent à notre langue, des automates vont la donner à sa prononciation. »¹⁶⁵. Dans une note où il reprend l'essentiel de sa *lettre à M. Le Président de *** Sur le globe aérostatique, sur les Têtes-parlantes, et sur l'état présent de l'opinion publique à Paris* du 20 septembre 1783, Rivarol va ainsi jusqu'à affirmer qu'« Il n'y a, si j'ose dire, que les Têtes-parlantes qui puissent conserver cette universalité à la langue française et la rassurer contre l'instabilité des choses humaines »¹⁶⁶. Ajouté dans l'édition de 1785, ce segment souligne l'importance de la langue parlée dans le maintien de l'universalité de la langue française, ce en quoi Rivarol suit Vaugelas, et omet celle de la littérature et de la clarté pourtant établie dans le corps du texte : il est supprimé dans l'édition de 1797. L'enthousiasme de Rivarol à l'égard des automates s'explique par le rôle attribué à la langue parlée dans la constitution d'une langue vivante mais également, par celui accordé à la parole dans la constitution de l'être humain : « M. Mical, voulant tenter avec la nature une lutte jusqu'à nous jours impossible, s'est élevé jusqu'à l'homme, et a choisi dans lui l'organe le plus brillant et le plus compliqué, *l'organe de la*

¹⁶³ *Ibid.*, §38D, p. 219.

¹⁶⁴ *Ibid.*, Note 35 (§92), p. 328.

¹⁶⁵ *Ibid.*, §92A, p. 291.

¹⁶⁶ *Ibid.*, Note 35 (§92), p. 329.

parole. »¹⁶⁷ Ainsi la parole – et la phrase qui en est l’expression, puisque même les têtes d’airain ne prononcent pas autre chose que des *phrases entières*¹⁶⁸ – doivent-elles permettre d’appréhender l’être humain.

Instituée en 1744 par Frédéric II de Prusse, l’*Académie Royale des Sciences et des Belles-Lettres* de Berlin succédait à la *Société Royale des Sciences* fondée en 1700 par Frédéric I^{er}. Gottfried Wilhelm Leibniz, président de la société initiale, avait formulé le projet d’une langue universelle ou *characteristica universalis* dès sa dissertation *De Arte combinatoria* (1666). Des notes de 1679 donnent la mesure de ses ambitions :

And although learned men have long since thought of some kind of language or universal characteristic by which all concepts and things can be put into beautiful order, and with whose help different nations might communicate their thoughts and each read in his own language what another has written in his, yet no one has attempted a language or characteristic which includes at once both the arts of discovery and of judgment, that is, one whose signs or characters serve the same purpose that arithmetical signs serve for numbers, and algebraic signs for quantities taken abstractly. [...] I said that just as we have categories or classes of simple concepts, we ought also to have a new class of categories in which propositions or complex terms themselves may be arranged in their natural order. [...] Upon making the effort to study this more intently, I necessarily arrived at this remarkable thought, namely that a kind of alphabet of human thoughts can be worked out and that everything can be discovered and judged by it comparison of the letters of this alphabet and an analysis of the words made from them.¹⁶⁹

La combinaison des caractères de la langue leibnizienne suivant un procédé calculatoire avait l’avantage d’éliminer les équivoques du processus de jugement, un ensemble combinatoire donné devant mécaniquement mener au même résultat chez tous les utilisateurs de cet *alphabet de la pensée humaine*. Payant son tribut d’éloges à l’auteur de la *Monadologie*, Rivarol semble présenter l’universalité de la langue française comme l’aboutissement de l’entreprise leibnizienne : « Leibnitz cherchait une langue universelle, et nous l’établissons autour de lui. Ce grand homme sentait que la multitude des langues était fatale au génie et prenait trop sur la brièveté

¹⁶⁷ RIVAROL, Antoine de. *De l’universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, note 35 (§92), p. 327.

¹⁶⁸ *Ibid.*, Note 35 (§92), p. 326.

¹⁶⁹ LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm. « On the general characteristic », *Philosophical Papers and Letters*, A Selection, Translated and Edited, with an Introduction by Leroy E. Loekmer, p. 222. Nous n’avons pu trouver de traduction française de cette note.

de la vie. Il est bon de ne pas donner trop de vêtements à sa pensée : il faut, pour ainsi dire, voyager dans les langues ; et, après avoir savouré le goût des plus célèbres, se renfermer dans la sienne. »¹⁷⁰

Or, l'universalité de la langue française ne concrétise la langue universelle de Leibniz que si cette dernière est envisagée comme participant de la conception rivarolienne de l'universalité. En effet, Rivarol attribue à Leibniz le pressentiment de sa propre justification de la nécessité d'une langue universelle – en l'occurrence, que la multitude des langues est fatale au génie et prend trop sur la brièveté de la vie. Le propos est bel et bien de Rivarol, qui l'étoffera dans un ouvrage subséquent, le *Prospectus d'un nouveau dictionnaire* (1797). Les travaux effectués en préparation de ce dictionnaire qui ne vit jamais le jour donnèrent néanmoins lieu à la publication de ce *Prospectus* ainsi qu'à celle d'une préface exhaustive, le *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentales* (1797). Ces documents précieux nous renseignent sur les dispositions de Rivarol à quelques années de sa mort en 1801 :

Il faut d'ailleurs avoir quelque égard pour la brièveté de la vie ; elle ne s'étend pas comme nos bibliothèques. Dans les siècles passés, un homme, tel que Pline, Aristote ou Bacon, pouvait être, en quelque sorte, l'encyclopédiste de son temps ; mais à mesure que l'arbre des connaissances humaines s'élève et se ramifie, la division du travail s'établit naturellement, chacun s'attache à un art particulier, quelquefois même une à une seule branche de cet art ; et il n'existe plus pour l'homme d'autre universalité que celle du langage. C'est donc cet instrument universel de la pensée qu'il faut perfectionner sans cesse : son répertoire n'est pas le dépôt des sciences, mais il en est la clef, mais il en est le lien ; et voilà pourquoi tous les savants désirent une langue universelle : il ne donne ni la science, ni le talent ; mais il conduit à la pureté et à la clarté, à la propriété et à la politesse des expressions ; mais il prépare à cette juste étendue de connaissances qui constitue l'homme dans toutes les conditions de la vie : heureux frein de l'imagination, trésor de la mémoire, appui du talent, règle du style, interprète et mesure fidèle et commune entre les hommes !¹⁷¹

Mesure fidèle et commune entre les hommes, la faculté langagière est le moyen de l'élaboration des connaissances humaines. L'enjeu est bien celui d'une épistémologie du langage. *Instrument*

¹⁷⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §78, p. 272-273.

¹⁷¹ RIVAROL, Antoine de. « Prospectus d'un nouveau dictionnaire » dans *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1182.

universel de la pensée, le langage est ainsi à distinguer de la parole telle que circonscrite par Rivarol dans son *Discours préliminaire* : « Afin de s'entendre, il faut considérer deux choses dans la parole ; un côté matériel qui est *la voix articulée*, ou coupée à différents intervalles ; et un côté intellectuel, qui est *l'association de la voix à la pensée*. »¹⁷². La parole, coextensive à la pensée, implique nécessairement la voix. Ce faisant, elle neutralise la division entre l'écrit et le parlé qu'impliquait la *physionomie double* de la langue, une voix étant à entendre à chaque itération de la parole. Il n'est pas de moindre importance qu'avec le projet d'un nouveau dictionnaire, Rivarol ait visé à ouvrir la voie à une *science de la parole* : « Ils [le public destinataire du dictionnaire], savent bien que la table de tous les termes de leur profession, et même de toutes sciences, ne leur apprendrait pas à bien parler ; au lieu que la science de la parole leur apprend à tout exprimer, et à se bien exprimer sur tout. Il leur faut donc un recueil des noms et de toutes les choses dont la vie humaine se compose [...] Ce cercle n'est pas aussi grand qu'on le pense ; l'homme social en est le centre »¹⁷³. Cette perspective anthropocentriste aurait déterminé jusqu'au classement des mots dans le dictionnaire rivarolien, les termes exprimant des réalités se situant à l'extérieur de l'homme, associés au *style propre*, étant à différencier des termes abstraits associés au *style figuré*, exprimant *ce qui se passe* à l'intérieur de l'homme¹⁷⁴. Constituant le style propre, les mots du vocabulaire courant dénotent les réalités naturelles, dont l'homme fait l'expérience par le biais des sens. La formation de termes abstraits dans le style figuré procède selon lui du même mode de représentation spéculaire renvoyant au monde extérieur. Dans une perspective logique, Rivarol

¹⁷²RIVAROL, Antoine de. « Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentales » dans *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1194.

¹⁷³ RIVAROL, Antoine de. « Prospectus d'un nouveau dictionnaire » dans *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), Paris, Robert Laffont, 2016, p. 1181. Affectionnant les bipartitions, Rivarol qualifie la distinction style propre/figuré de *double pivot des langues*.

¹⁷⁴ *Ibid.*, p. 1186.

dérive de l'axiome péripatéticien une règle stylistique à partir de laquelle juger de la valeur de vérité des tropes d'un discours :

Si l'axiome, *qu'il n'est rien dans l'esprit qui n'ait passé par le sens*, est le fondement de toute vérité pour l'homme, la règle suivante, qui est sa première conséquence, n'est pas moins fondamentale : *c'est qu'il ne se fait dans l'esprit aucune opération secrète, aucun mouvement, tant intellectuel qu'on le suppose, qui n'emprunte pour s'exprimer l'image d'une chose ou d'une action matérielle*. Ainsi l'esprit, qui a donné des noms à tout dans la nature, est obligé de les reprendre pour s'exprimer lui-même ; et toute figure, toute métaphore, qui n'est pas tirée de quelque chose de matériel, est fausse, parce qu'elle n'a pas son analogue dans la nature.¹⁷⁵

Bien qu'il n'en fasse pas mention, il est probable que Rivarol ait eu en tête les *Considérations sur la doctrine d'un esprit universel* de Leibniz (1702). Leibniz y reprenait l'axiome en question et y ajoutait *nisi ipse intellectus* [pas même l'intellect], faisant ainsi valoir l'apport des sens dans le processus d'intellection. Similairement, Rivarol considère l'expression de la pensée dans la parole comme étant indissociable de celle du sentiment :

La meilleure histoire de l'entendement humain doit, avec le temps, résulter de la connaissance approfondie du langage. La parole est en effet la physique expérimentale de l'esprit ; chaque mot est un fait ; chaque phrase, une analyse ou un développement ; tout livre, une révélation plus ou moins longue du sentiment et de la pensée. Aussi persuadé de ce grand principe que peu certain de l'avoir bien établi, j'aurai du moins ouvert la route. C'est pourquoi, en attendant la deuxième partie de ce discours, destinée au langage en général, je n'ai pas perdu les occasions de justifier les expressions vulgaires que le besoin a créées, et qu'a consacrées l'usage. Les besoins naturels étant toujours vrais, leurs expressions ne peuvent être fausses : elles forment, pour ainsi dire, la logique des sensations.¹⁷⁶

Quoiqu'il s'agisse de *bien parler*, la science de la parole projetée par Rivarol ne se limite pas à un

¹⁷⁵ *Ibid.*, p.1188-1189. Voir : LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm. *Système nouveau de la nature et de la communication des substances*, Paris, GF Flammarion, 1994, p. 223 : « J'ai examiné cette matière avec soin, et j'ai montré que véritablement il y a dans l'âme quelques matériaux de pensée ou objets de l'entendement, que les sens extérieurs ne fournissent point, savoir l'âme même et ses fonctions (*nihil est in intellectu quod non fuerit in sensu, nisi ipse intellectus*), et ceux qui sont pour l'esprit universel l'accorderont aisément, puisqu'ils le distinguent de la matière, mais je trouve pourtant qu'il n'y a jamais de pensée abstraite, qui ne soit accompagnée de quelques images ou traces matérielles, et j'ai établi un parallélisme entre ce qui se passe dans l'âme et entre ce qui arrive dans la matière, ayant montré que l'âme avec ses fonctions est quelque chose de distinct de la matière, mais que cependant elle est toujours accompagnée des organes de la matière, et qu'aussi les fonctions de l'âme sont toujours accompagnées des fonctions des organes, qui leur doivent répondre, et que cela est réciproque et le sera toujours. »

¹⁷⁶ RIVAROL, Antoine de. « Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentales » dans *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1294. Rivarol appliquera également cette comparaison à la physique expérimentale à la grammaire, affirmant que « la grammaire est la physique expérimentale des langues ». Voir : RIVAROL, Antoine de. « Pensées » dans *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), p. 1384.

art de l'éloquence mais vise à la (re)constitution d'une science de l'esprit humain¹⁷⁷. Ainsi, s'il s'agit en partie de représenter la pensée par des signes, le point de vue rivarolien sur la parole n'est pas strictement mentaliste. Participant d'une logique *des sensations*, il investit aussi bien le corps que l'esprit : « Le sentiment a besoin du corps pour avoir des sensations, des sensations pour avoir des idées, et des idées pour avoir de l'esprit : il sent par les unes et connaît par les autres : le corps est son siège, ses idées sont ses espaces »¹⁷⁸. Rivarol donne l'exemple d'un animal qui, naissant *sensible et affamé*, ressentirait diffusément la faim mais dont l'estomac vide et *sans empreintes* n'aurait jamais encore connu la réplétion : cet animal aurait alors de la faim un *sentiment indéterminé* et non une *sensation déterminée*, laquelle sensation donnerait lieu à l'*idée* de la faim, encore inconnue du nouveau-né¹⁷⁹. Se présentant sous un aspect soit spirituel, soit matériel¹⁸⁰, le sentiment réalise ainsi la synthèse entre l'âme et le corps au sein d'une unité ontologique, l'être humain : « s'il est vrai que toute sensation nous vienne du sentiment excité par les objets, il est faux que le sentiment ait les objets et leur action pour origine : ce sont ses occasions et non ses causes : on connaît donc les objets, les organes et les effets du sentiment, ; on ignore à jamais son époque, sa source et sa nature : elles se perdent dans l'intime union de l'âme et du corps, c'est-à-dire, dans la nature intime de l'homme. »¹⁸¹. Cette synthèse entraîne la récusation du matérialisme aussi bien que l'idéalisme¹⁸², Rivarol accordant au seul sentiment la primauté dans la constitution

¹⁷⁷ L'entreprise n'est pas sans rappeler celle de Condillac, qui dans l'*Essai sur l'origine des connoissances humaines* avait formulé le projet de remonter jusqu'à l'origine des idées par une histoire du langage. Voir l'*Essai sur l'origine des connoissances humaines* dans CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 4.

¹⁷⁸ *Ibid.*, p. 1296-1297.

¹⁷⁹ *Ibid.*, p. 1198.

¹⁸⁰ *Ibid.*, p. 1295-1296 : « Le sentiment, il est vrai, a deux aspects si différents, qu'ils en paraissent opposés, son corps et sa pensée : on a nommé l'un *matière* et l'autre *esprit*. [...] Tout ce qu'on dit du corps, ne peut se dire de l'âme ; tout ce qu'on dit de l'âme, ne peut se dire du corps ; tout ce qu'on affirme de l'un et de l'autre peut s'appliquer au sentiment. »

¹⁸¹ *Ibid.*, p. 1198. Rivarol emploie une formule plus frappante encore, p. 1199 : « En un mot, ce n'est point l'âme, ce n'est point le corps, c'est l'homme qui sent. »

¹⁸² Ainsi Rivarol, narquois, affirme-t-il, p. 1297 : « « Descartes aurait dû dire : *je sens, donc je suis*. »

de l'être humain : « On voit qu'en peignant le sentiment, j'ai peint l'homme, l'un dans l'autre, l'un par l'autre ; car l'homme est tout sentiment, et le sentiment est tout l'homme »¹⁸³ Étant l'expression du sentiment, la parole est alors l'incarnation d'une spécificité langagière propre à l'être humain : elle est le moteur de ce que Saint-Gérard considère être « la translation qui affecte alors cette notion [celle d'*homme*] et en déporte le contenu d'une conception universaliste vers une représentation individuelle allant dans le sens de la subjectivation essentielle du langage que manifeste la période "romantique" »¹⁸⁴. L'association de la parole à la pensée et au sentiment engage une conception particulière de la langue comme constitutive de l'expérience humaine. Consolidée dans les écrits tardifs de Rivarol, où elle occupe une place prépondérante, cette conception se fait jour dès le discours *De l'Universalité de la langue française*.

L'exposition du processus de formation des mots et des expressions dans le style *naturel* [propre] et figuré est présente dans le discours de 1784, où elle repose déjà sur l'affirmation du caractère réflexif de la langue en tant que miroir du monde extérieur ainsi que sur l'établissement d'une distinction entre monde moral/intellectuel et monde physique, c'est-à-dire entre les mondes intérieur et extérieur à l'homme¹⁸⁵. Si le point de vue anthropocentriste est donc mis de l'avant, il ne dépend pas directement de l'intervention du sentiment dans ses interactions avec la pensée mais de celle des causes physiques et de l'imagination : aussi, la composante sensualiste s'illustre dans le discours rivarolien lorsqu'il est question du rapport parole/pensée et de l'ordre direct de la

¹⁸³ *Ibid.*, p. 1298.

¹⁸⁴ SAINT-GÉRARD, Jean-Philippe. « Le génie de la langue française ? D'une notion problématique à un fantasme culturel », dans Patrimoine littéraire européen : Actes du colloque international de Namur, 26-28 novembre 1998, p.35

¹⁸⁵ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. §81A, p. 275-276 : Le langage est la peinture de nos idées, qui à leur tour sont des images plus ou moins étendues de quelques parties de la nature. Comme il existe deux mondes pour chaque homme en particulier, l'un hors de lui, qui est le monde physique, et l'autre au-dedans, [qui est] le monde moral ou intellectuel, il y a aussi deux styles dans le langage, le *naturel* et le *figuré*. Le premier exprime ce qui se passe hors de nous [et dans nous] par des causes physiques ; il compose le fond des langues, s'étend par l'expérience, et peut être aussi grand que la nature. Le second exprime ce qui se passe dans nous et hors de nous ; mais c'est l'imagination qui le compose des emprunts qu'elle fait au premier.

phrase est-elle écartée, le propos étant pour l'heure de délimiter une hiérarchie des styles sur la base d'une hiérarchie des hommes :

Par tous les mots et toutes les expressions dont les arts et les métiers ont enrichi les langues, il semble qu'elles aient peu d'obligations aux gens de la cour et du monde ; mais, si c'est la partie laborieuse d'une nation qui crée, c'est la partie oisive qui choisit et qui règne. Le travail et le repos sont pour l'une, le loisir et les plaisirs pour l'autre. C'est au goût dédaigneux, c'est à l'ennui d'un peuple d'oisifs, que l'art a dû ses progrès et ses finesses. [...] Peut-être est-ce ici le lieu d'examiner ce reproche de pauvreté et d'extrême délicatesse si souvent fait à la langue française. Sans doute, il est difficile d'y tout exprimer avec noblesse, mais voilà précisément ce qui constitue en quelque sorte son caractère. Les styles sont classés dans notre langue comme les sujets dans notre monarchie. Deux expressions qui conviennent à la même chose ne conviennent pas au même ordre de choses, et c'est à travers cette hiérarchie des styles que le bon goût sait marcher. On peut ranger nos grands écrivains en deux classes. Les premiers, tels que Racine et Boileau, doivent tout à un grand goût et à un travail obstiné ; ils parlent un langage parfait dans ses formes, sans mélange, toujours idéal, toujours étranger au peuple qui les environne : ils deviennent les écrivains de tous les temps et perdent bien peu dans la postérité. Les seconds, nés avec plus d'originalité, tels que Molière ou La Fontaine, revêtent leurs idées de toutes les formes populaires, mais avec tant de sel, de goût et de vivacité, qu'ils sont à la fois les modèles et les répertoires de leur langue. Cependant, leurs couleurs, plus locales, s'effacent à la longue [...] ¹⁸⁶

Fleurant son Vaugelas à mille lieues, ce développement ne déroge pas à la définition donnée dans les *Remarques sur la langue française*, où le bon usage correspond à « la façon de parler de la plus saine partie de la Cour, conformément à la façon d'écrire de la plus saine partie des Auteurs du temps »¹⁸⁷. L'adéquation des niveaux de style au rang social des sujets du régime monarchique introduit une division entre la *partie laborieuse* d'une nation, c'est-à-dire le peuple, et sa *partie oisive* constituée de la société restreinte des gens de goût. Le lien de contiguïté entre la langue de cour et la langue des auteurs illustres qu'établissait Vaugelas est reconduit par Rivarol : si les grands écrivains des deux classes décrites pourront produire des œuvres d'un goût exemplaire à ériger en modèles, la postérité appartient selon Rivarol à ceux d'entre eux qui se dispensent d'user d'expressions populaires et se conforment aux règles de la langue classique édictées par des instances normatives telle l'Académie française¹⁸⁸. L'expression de *langage sans mélange*, dont

¹⁸⁶ *Ibid.*, §85-86, p. 280-282.

¹⁸⁷ VAUGELAS, Claude Favre de. *Remarques sur la langue française*. Z. Marzys (éd.), p. 68.

¹⁸⁸ Rappelons toutefois qu'au §25H, p. 202, Rivarol accordait caractère et génie: « La forme et le fond des ouvrages dont chaque peuple se vante n'y fait rien; c'est d'après le caractère et le génie de leur langue qu'il faut prononcer: car presque tous les écrivains suivent des règles et des modèles, mais une nation entière parle d'après son génie. »

le corollaire est celle de *pureté* de la langue, s'inscrit dans le cadre d'un processus d'homogénéisation qui avait visé à réaliser linguistiquement la centralisation du pouvoir étatique : « S'il est vrai qu'il n'y eut jamais ni langage ni peuple sans mélange, il n'est pas moins évident qu'après une conquête il faut du temps pour consolider le nouvel État et pour bien *fondre ensemble* les idiomes et les familles des vaincus »¹⁸⁹. Effectuée dans l'optique d'une uniformisation linguistique, la codification de cette *langue étrangère au peuple qui l'environne* avait pu entraîner une minoration de l'importance des particularismes régionaux des communautés francophones. Au moment du concours de 1784, Rivarol considère l'unification linguistique et politique de la France comme achevée, la langue et la nation ayant atteint non seulement la maturité mais la perfection¹⁹⁰ :

Les conquérants français, en adoptant les expressions celtiques et latines, les avaient marquées chacune à son coin : on eut une langue pauvre et décousue, où tout fut arbitraire, et le désordre régna dans la disette. Mais, quand la Monarchie acquit plus de force et d'unité, il lui fallut refondre ces monnaies éparses et les réunir sous une empreinte générale, conforme d'un côté à leur origine et de l'autre au génie même de la nation [...] Enfin, le bon goût ne se développa tout entier que dans la perfection même de la société : la maturité du langage et celle de la nation arrivèrent ensemble.¹⁹¹

L'idée d'une (re)fonte des idiomes est ici reprise, les expressions des peuples "conquis" étant comparées à des pièces de monnaie disparates à fusionner. Cette comparaison est étymologiquement motivée : la « marque d'un poids ou d'une monnaie »¹⁹² désigne en effet son caractère. En *marquant chacune des expressions celtiques et latines à leur coin*, les conquérants leur apposaient ainsi un caractère spécifiquement français. Renvoyant à la « manière d'être propre à un style », le caractère est défini comme « l'ensemble de traits dominants de la physionomie morale d'un homme. [...] Par une extension analogique, le mot est appliqué à la personnalité d'une

¹⁸⁹ *Ibid.*, §37, p. 217. Nous soulignons.

¹⁹⁰ Cette prise de position ne fait pas consensus. Rappelons que l'abbé Henri-Baptiste Grégoire publie en 1794 son *Rapport sur la nécessité et les moyens d'anéantir les patois et d'universaliser l'usage de la langue française*.

¹⁹¹ *Ibid.*, § 38, p. 218. Cette prise de position ne fait pas consensus..

¹⁹² REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*, Nouvelle édition augmentée, p. 383.

collectivité, d'un pays (1748) »¹⁹³ Affirmant que « La différence de peuple à peuple n'est pas moins forte d'homme à homme. »¹⁹⁴, Rivarol avait fait figurer à sa lice des nations un développement sur le caractère individuel de l'Anglais, *sec et taciturne*, et sur celui du gai Français. L'extension du caractère individuel ne se limite pas dans le discours rivarolien au peuple et à la nation mais porte également sur la langue : ainsi la dualité des styles propre et figuré en français constitue-t-elle « en quelque sorte son caractère. »¹⁹⁵ L'essentialisation que suppose la notion de caractère en fait une proche parente de celle de génie, qui semblablement s'appliquait à la nation aussi bien qu'à la langue française. Le contexte de la comparaison entre les styles de la langue et les sujets du roi justifie le choix de la désignation de caractère : étant spécifiquement liée aux traits particuliers à un homme, la locution *caractère de la langue* s'inscrit plus directement que celle de *génie de la langue* dans la sphère anthropologique. Similairement, le caractère de la langue se fait jour dans la prononciation du français, cette dernière étant relative au climat de la France et obligatoirement, à l'appareil phonatoire du locuteur : « La prononciation de la langue française porte l'empreinte de son caractère : elle est plus variée que celle des langues du Midi, mais moins éclatante ; elle est plus douce que celle des langues du Nord, parce qu'elle n'articule pas toutes ses lettres. »¹⁹⁶ L'emploi de *caractère de la langue* demeure toutefois rare au sein du discours rivarolien, où le terme de caractère est principalement réservé au peuple et à la nation

¹⁹³ *Ibid.*, p. 383-384.

¹⁹⁴ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §33, p. 211.

¹⁹⁵ *Ibid.*, §86, p. 281-282.

¹⁹⁶ *Ibid.*, §75, p. 269. Ce passage n'est pas sans rappeler l'*Essai sur l'origine des langues* de Rousseau : « Voilà selon mon opinion les causes physiques les plus générales de la différence caractéristique des primitives langues. Celles du midi durent être vives, sonores, accentuées, éloquentes, et souvent obscures à force d'énergie : celles du Nord durent être sourdes, rudes, articulées, criardes, monotones, claires à force de mots plutôt que par une bonne construction. Les langues modernes cent fois mêlées et refondues gardent encore quelque chose de ces différences. Le François, l'Anglois, l'Allemand sont le langage privé des hommes qui s'entre aident, qui raisonnent entre eux de sang-froid, ou de gens emportés qui se fâchent ; mais les ministres des Dieux annonçant les mystères sacrés, les sages donnant des lois aux peuples, les chefs entraînant la multitude doivent parler Arabe ou Persan. » Voir ROUSSEAU, Jean-Jacques. « Essai sur l'origine des langues », *Oeuvres complètes*, p. 409.

alors que celui de génie l'est à la langue¹⁹⁷, les deux étant considérés comme étant inter reliés : « Dans ce rapide tableau des nations, on voit le *caractère des peuples* et le *génie de leur langue* marcher d'un pas égal, et l'un est toujours garant de l'autre. Admirable propriété de la parole, de montrer ainsi l'homme tout entier ! »¹⁹⁸ Énonciation individuelle et subjective, la parole porte en contrepartie la marque du caractère d'un peuple et du génie de sa langue, c'est-à-dire d'une identité nationale. C'est donc en ce qu'elle est l'expression simultanée du singulier et du collectif que la parole *montre* l'homme social.

Récurrente dans l'œuvre rivarolienne¹⁹⁹, l'analogie monétaire interroge précisément la signification étymologique des mots à titre de consignataires des transformations historiques d'une langue, *versus* leur valeur effective dans l'usage courant :

Ce sont ces racines des mots que les étymologistes cherchent obstinément par un travail ingénieux et vain. Les uns veulent tout ramener à une langue primitive et parfaite ; les autres déduisent toutes les langues des mêmes radicaux. Ils les regardent comme une monnaie que chaque peuple a chargée de son empreinte. [...] Enfin, si cette monnaie s'altérait de certaines manières, entre les mains de certains particuliers, que leurs affections lui donnassent de telles couleurs et de telles formes qu'on distinguât les pièces qui ont servi à soulager l'humanité ou à l'opprimer, à l'encouragement des arts ou à la corruption de la justice, etc., une telle monnaie dévoilerait incontestablement le génie, le goût et les mœurs de chaque peuple. Or les racines des mots sont cette monnaie primitive, antique médailles répandues chez tous les peuples. [...] Il me semble que ce n'est point de l'étymologie des mots qu'il faut s'occuper, mais plutôt de leurs analogies et de leurs filiations, qui peuvent conduire à celles des idées. Les langues les plus simples et les plus près de leur origine sont déjà très altérées. Il n'y a jamais eu sur la terre ni sang pur ni langue sans alliage. [...] Les écrivains qui savent le plus de langues sont ceux qui commettent le plus d'impropriétés. Trop occupés de l'ancienne énergie d'un terme, ils oublient sa valeur actuelle et négligent les nuances, qui font la grâce et la force du discours. [Il faut tout apprendre en ce monde ; et l'homme qui n'apprend point à parler reste muet. Il y a si loin d'un son ou d'un simple cri à l'articulation qu'on ne peut y songer sans surprise ; et comme nous avons tous appris à parler, et que nous sommes convenus entre nous de la valeur de chaque mot, nous ne pourrions jamais concevoir qu'un homme vienne à parler de lui-même et à bien

¹⁹⁷ Avec une exception notoire, §25H, p. 202, où les deux termes sont adjoints : « La forme et le fond des ouvrages dont chaque peuple se vante n'y fait rien ; c'est d'après le caractère et le génie de leur langue qu'il faut prononcer : car presque tous les écrivains suivent des règles et des modèles, mais une nation entière parle d'après son génie. ». Rivarol minimise l'importance qu'il disait ailleurs accorder aux œuvres des grands écrivains en tant que modèles à suivre.

¹⁹⁸ *Ibid.*, §24, p. 199-200. Nous soulignons.

¹⁹⁹ Dans le *Prospectus d'un nouveau dictionnaire*, Rivarol écrivait ainsi, p. 1187-1191 : « Nous ne parlerons jamais d'étymologie, de racines ni de dérivés, parce que nous faisons le Dictionnaire de la langue française, et non son histoire ancienne, qu'on exige de nous une monnaie de cours et non des médailles [...] Il est inutile d'avertir qu'avant de définir ce que les mots expriment, on les définira eux-mêmes grammaticalement, avec la plus scrupuleuse attention. Les mots sont comme les monnaies : ils ont une valeur propre avant d'exprimer tous les genres de valeur. »

parler]²⁰⁰

S'il établit une corrélation entre les transformations que subissent les mots d'une langue et celle des peuples, Rivarol accorde une importance moindre au sens étymologique des mots. Dans une formule qui rappelle le principe de liaison des idées condillacien, Rivarol avance que les analogies et filiations des mots *peuvent conduire à celle des idées*. Les bases de la science de la parole dans ses rapports à l'entendement humain subséquentiellement élaborée sont jetées. Aussi, bien qu'ayant une valeur *propre* qui soit le produit d'une convention, la *valeur actuelle* d'un mot dépendra de son emploi en contexte discursif et sera ainsi susceptible d'ajouter à la force de l'expression. De même, la valeur d'un homme proviendra de sa position et de ses interactions en société : « Mais, si les langues sont comme les nations, il est encore très vrai que les mots sont comme les hommes. Ceux qui ont dans la société une famille et des alliances étendues y ont aussi une plus grande consistance ». Cette ramification anthropologique de la métaphore monétaire implique l'existence d'un lien reliant l'être humain à la langue²⁰¹. C'est encore suivant une perspective anthropologique que Rivarol explique la diversité des langues, qu'il fonde, comme il l'avait fait pour la prononciation, sur des variations cette fois explicitement physiologiques et climatiques :

Il semble, au premier coup d'œil, que les proportions de l'organe vocal étant invariables, elles auraient dû produire partout les mêmes articulations et les mêmes mots, et qu'on ne devrait entendre qu'un seul langage dans l'univers. Mais, si les autres proportions du corps humain, non moins invariables, n'ont pas laissé de changer de nation à nation, et si les pieds, les pouces et les coudées d'un peuple ne sont pas ceux d'un autre, il fallait aussi que l'organe brillant et compliqué de la parole éprouvât de grands changements de peuple en peuple, et souvent de siècle en siècle. La nature, qui n'a qu'un modèle pour tous les hommes, n'a pourtant pas confondu tous les visages sous une même physionomie. Ainsi, quoiqu'on trouve les mêmes articulations radicales chez des peuples différents, les langues n'en ont pas moins varié comme la scène du monde ; chantantes et voluptueuses dans

²⁰⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, Note 15 (§27 D), p. 305-306. Le passage entre crochets faisait partie de la première édition et a ensuite été supprimé.

²⁰¹ Dessons fait une remarque similaire, à savoir que : « Ce qui est dit de l'organisation du langage est le miroir de l'organisation des hommes. L'idée est celle d'une société des discours, pensable sur le modèle de la société des hommes. [...] Dans l'analogie entre les mots et les hommes, il y a chez Rivarol davantage qu'un procédé pédagogique : le sentiment que l'aventure du langage et l'aventure des hommes sont indissociables. ». Voir RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, précédé de « La langue humaine » par Gérard Dessons, p. 34-37.

les beaux climats, âpres et sourdes sous un ciel triste, elles ont constamment suivi la répétition et la fréquence des mêmes sensations.²⁰²

Rendant compte non seulement d'un caractère national français mais également du caractère de la langue française, la théorie des climats telle que la convoque ici Rivarol intègre la composante sensualiste intervenant dans sa conception des rapports parole/pensée : Rivarol ayant établi l'interdépendance de la parole et de la pensée et fait des sensations la cause de la formation des idées et des raisonnements, la diversité des langues et les variations de l'organe de la parole d'un peuple à l'autre devaient logiquement mettre en cause des variations au niveau de la perception des sensations²⁰³. Procédant de la parole tout en s'en distinguant, la phrase française était construite selon l'ordre direct, ordre fixe et *presque toujours contraire aux sensations*²⁰⁴. Elle s'imposait ainsi en tant que correspondante immuable du caractère français : « À travers ces variations, on voit cependant combien le caractère de la nation influait sur elle : la construction de la phrase fut *toujours* directe et claire. »²⁰⁵ Manifestation empirique de la parole, la phrase donnait voix à l'identité collective d'un peuple.

La phrase, de la rhétorique au modèle logico-grammatical

Dans l'introduction de *L'Invention de la phrase au XVIII^e siècle*, Jean-Pierre Seguin retrace succinctement l'évolution diachronique du terme de phrase entre les XVIII^e et XIX^e siècles :

²⁰² RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §27, p. 203-204.

²⁰³ Selon Sylvain Auroux, « La thèse empiriste du langage comme condition de la pensée ne pouvait pas ne pas suggérer une application, au-delà du plan gnoséologique, sur le plan plus vaste de l'histoire des hommes. S'il est vrai, en somme, que le langage conditionne la pensée, alors les différentes langues nationales doivent constituer autant de mode différents d'articulation de la pensée. En d'autres termes, le lien entre pensée et langage ne subsiste pas uniquement sur le plan de la pensée individuelle, mais aussi sur celui de la pensée collective. À cette extension du rôle actif du langage contribue aussi l'idée courante de « génie de la langue » corolaire du « génie national », d'après laquelle on peut observer un rapport entre les habitudes mentales, le patrimoine culturel d'un peuple et ses habitudes linguistiques. » Dans le cas du discours rivarolien, c'est principalement autour de l'idée de caractère national et linguistique, proche il est vrai de celle de génie, que s'organisent les considérations anthropologiques. Voir AUROUX, Sylvain (dir.). *Histoire des idées linguistiques, tome 2 Le développement de la grammaire occidentale*, p. 458-459.

²⁰⁴ *Ibid.*, §65D, p. 254.

²⁰⁵ *Ibid.*, § 38, p. 218. Nous soulignons.

1. Le signe de phrase en 1700 : Sa place est dans le lexique et dans le système de représentation collective d'une société : pour l'âge classique, ce terme appartient encore pleinement au métalangage lexicologique, et ne comporte en gros que l'idée d'arrangement de plusieurs mots, idée vue du côté de la locution, de l'idiotisme ou du proverbe, et à l'occasion le sème /distinctif/ qui s'actualise dans *phrase latine* et surtout dans *phrase grecque*. Il est donc encore dans la logique d'une conception du langage comme activité orale, où il n'y a rien à distinguer au-delà de l'opposition entre l'énoncé, global, et les *parties du discours*, seuls objets d'analyse.

2. Le signe de phrase après 1800 : Tout a changé. Une nouvelle contrainte s'est appliquée à un domaine qu'elle avait épargné pendant le grand siècle : le souci de l'ordre a envahi la grammaire, non plus seulement comme option métaphysique sur les rapports de la pensée et du langage (Port-Royal), mais comme préoccupation de faire marcher cette représentation de la langue (dans un imaginaire nommé syntaxe), selon des lois de hiérarchie et de positivité à prétention de science exacte. Tout groupe de mots doit trouver sa place dans un processus d'analyse par niveaux. La rhétorique avait déjà ses *périodes*, ses *membres* et les *mots* qui les composent, la grammaire doit aller plus loin [...].²⁰⁶

Le discours rivarolien est un jalon important du passage de la première à la deuxième borne. En 1783, le terme de phrase n'a pas le sens qu'on lui connaît aujourd'hui. Le *Dictionnaire de l'Académie française* en donne, dans la quatrième édition de 1762 ainsi que dans celle de 1798, la définition suivante : « Assemblage de mots sous une certaine construction. *Phrase ordinaire, populaire. Phrase figurée, recherchée. Bonne phrase. Mauvaise phrase. Phrase régulière, irrégulière.* On dit d'Un homme qui a une façon de parler recherchée & affectée, qu' *Il ne parle que par phrases, que c'est un diseur, un faiseur de phrases.* ». Lorsqu'elle apparaît dans les ouvrages de description linguistique de l'époque, la *phrase* voisine le plus souvent avec la *période*, terme de rhétorique désignant : « la portion d'un discours, arrangée dans un certain ordre, & composée de plusieurs membres, qui pris ensemble renferment un sens complet. *Période longue. Période courte. Période nombreuse. Période bien arrondie. Période carrée. Période obscure & embarrassée.* »²⁰⁷ Apparentée à un tour (ou tournure) d'expression, la phrase est fortement associée au style dans l'élocution, là où la période s'impose comme unité de structuration du discours. Aussi cette note annexée au discours rivarolien a-t-elle de quoi surprendre : « On a quelque peine à souffrir le début de nos grammaires. Il y a, disent-ils, *huit parties d'oraison* : le

²⁰⁶ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Peeters, p. 13.

²⁰⁷ D'après la quatrième édition du *Dictionnaire de l'Académie française* de 1762.

verbe, l'interjection, le participe, le substantif, l'adjectif, etc. On voit seulement qu'ils ont voulu compter et classer tous les mots qui entrent dans une *phrase*, et sans ces distinctions de l'école, ne serait-il pas plus simple de dire que tous les mots sont des noms, puisqu'ils servent toujours à nommer quelque chose ? »²⁰⁸ Rivarol semble en effet poser la phrase en tant qu'unité englobant les diverses parties du discours²⁰⁹. Beauzée n'était pas allé si loin dans l'article « Phrase » de l'*Encyclopédie* (tome 12, 1765), où on lit :

PHRASE, s. f. c'est un mot grec francisé, φράσις, *locutio*; de φράζω, *loquor*; une *phrase* est une manière de parler quelconque, & c'est par un abus que l'on doit proscrire que les rudimentaires ont confondu ce mot avec *proposition*; en voici la preuve: *legi tuas litteras, litteras tuas legi, tuas legi litteras*; c'est toujours la même proposition, parce que c'est toujours l'expression de l'existence intellectuelle du même sujet sous le même attribut: cependant il y a trois *phrases* différentes, parce que cette même proposition est énoncée en trois manières différentes.²¹⁰

Héritage de la *Grammaire raisonnée de Port-Royal*, la proposition se voyait attribuer une fonction logique centrale tandis que la phrase demeurait *manière de parler*. La conception phrastique de Rivarol contraste avec la position de Beauzée. L'on en cernera mieux la spécificité en commentant brièvement l'emploi du terme de phrase dans une sélection de textes convoqués dans le discours *De l'Universalité de la langue française*, à savoir *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* (1671) de Bouhours ; *l'Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1746) de Condillac ; l'article « Construction » de l'*Encyclopédie, Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, par une Société de Gens de lettres* (1754) de Dumarsais.

Dans *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène* de Bouhours, le terme de période relève de l'organisation du discours : « Au reste elle [la langue française] ne les [les des rimes] évite pas

²⁰⁸ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, Note 22, §46D, p. 314. Nous soulignons.

²⁰⁹ Il n'emploiera le terme de période qu'à une seule occasion, en paraphrasant le rhéteur Denys d'Halicarnasse, §73, p. 265 : « Selon Denys d'Halicarnasse, il y a une prose qui vaut mieux que les meilleurs vers, et c'est elle qui fait lire les ouvrages de longues haleine, parce que la variété de ses périodes lasse moins que le charme continu de la rime et de la mesure. »

²¹⁰ BEAUZÉE, Nicolas. « Phrase » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, tome 12, Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert (éd.), Chicago, University of Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (Édition printemps 2013), Robert Morrissey (éd.), < <http://encyclopedia.uchicago.edu/> >

seulement dans la chute des périodes, & dans la fin des membres qui composent les périodes ; elle les évite encore dans le commencement, & dans la suite du discours. »²¹¹ Celui de phrase intervient lorsqu'il est question de l'ornement dans le langage, *les phrases* désignant alors des tournures dénuées d'affectation :

Les termes trop recherchés, les phrases trop élégantes, les périodes mêmes trop compassées lui [à la langue française] sont insupportables. [...] Cette simplicité qu'elle cherche lui fait haïr la composition des mots. Elle ne sait ce que c'est que de faire un mot d'un nom, & d'un verbe, ou de deux noms ensembles. Le sommeil *charme-soucie* ; Le Ciel *porte-flambeaux* [...] Sa simplicité paraît aussi en ce qu'elle suit avec beaucoup de soin ce qu'on appelle communément phrases : les expressions simples & communes lui sont les plus agréables : & pour les phrases dont elle use, elle veut que les termes qui les composent soient propres, & bien choisis ; qu'il y ait de la proportion entre eux ; qu'ils soient faits en quelque façon l'un pour l'autre ; & que leur alliance soit autorisée par l'usage.²¹²

Reprenant à Bouhours jusqu'à l'exemple du *porte-flambeaux* pour dénoncer le *style entortillé* du groupe de la Pléiade²¹³, Rivarol puise allègrement dans le second entretien d'Ariste et d'Eugène. Affirmant que « Chez les peuples perfectionnés et corrompus, la pensée a toujours un voile [...] ». Lorsque, par une heureuse absence de finesse et de précaution, la phrase montre la pensée toute nue, le naïf paraît »²¹⁴, Rivarol fait de la phrase exempte d'ornements l'expression de la naïveté française. Ce caractère proprement français s'illustre jusque dans la clarté de la langue française résultant de l'ordre direct de la phrase. Chez Bouhours, la naïveté et la clarté sont associées à l'*ordre naturel* exprimant *les pensées en la manière qu'elles naissent dans l'esprit*²¹⁵, mais cet ordre n'est pas strictement phrastique : « Cette naïveté, qui est le propre caractère de notre langue, est accompagnée d'une certaine clarté, que les autres langues n'ont point. Il n'y a rien de plus opposé au langage d'aujourd'hui, que les phrases embarrassées ; les façons de parler ambiguës ;

²¹¹ BOUHOURS, Dominique. *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édition établie et commentée par Bernard Beugnot et Gilles Declercq, p. 110.

²¹² *Ibid.*, p. 117-118.

²¹³ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §40E, p. 223.

²¹⁴ *Ibid.*, §44B, p. 227.

²¹⁵ BOUHOURS, Dominique. *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édition établie et commentée par Bernard Beugnot et Gilles Declercq, p. 118.

[...] le mauvais arrangement des mots, lorsqu'on ne garde pas bien l'ordre naturel dont nous parlions tout à l'heure »²¹⁶. La phrase telle que la conçoit Bouhours participe ainsi de la clarté de l'expression sans toutefois être considérée comme l'unité au sein de laquelle se réalise cette clarté.

Intitulé « Des Inversions », le chapitre XII de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* de Condillac aborde la question des avantages résultant de l'arrangement des mots suivant l'ordre de liaison des idées. C'est dans ce contexte que le terme de phrase fait son apparition :

Un autre avantage [des inversions], c'est d'augmenter la force et la vivacité du style : cela paroît par la facilité qu'on a de mettre chaque mot à la place où il doit naturellement produire le plus d'effet. [...] Ainsi le faible obstacle qui vient de leur éloignement [des mots], ne paroît fait que pour exciter l'imagination ; et les idées ne sont dispersées qu'afin que l'esprit, obligé de les rapprocher lui-même, en sente la liaison ou le contraste avec plus de vivacité. Par cet artifice, toute la force d'une *phrase* se réunit quelquefois dans le mot qui termine. [...]

Plus nos constructions sont simples, plus il est difficile d'en saisir le caractère. Il me semble qu'il étoit bien plus aisé d'écrire en latin. Les conjugaisons et les déclinaisons étoient d'une nature à prévenir beaucoup d'inconvéniens dont nous ne pouvons nous garantir qu'avec bien de la peine. On réunissoit sans confusion, dans une même *période*, une grande quantité d'idées : souvent même c'étoit une beauté. En français, au contraire, on ne sauroit prendre trop de précaution pour ne faire entrer dans une *phrase* que les idées qui peuvent le plus naturellement s'y construire.²¹⁷

Construction formée d'un ensemble de mots liés les uns aux autres suivant un ordre précis, la phrase de la conception condillacienne relève ainsi du domaine syntaxique. Donnée non comme variante d'une tournure mais comme équivalent français de la période latine, le terme de phrase désigne en outre une spécificité linguistique propre à la nation française. Cette position, si elle est proche de celle de Rivarol, s'en distingue en ce qui a trait à l'ordre des constituants : Condillac admet que les « inversions » – c'est-à-dire les constructions s'écartant de l'ordre sujet-verbe-complément – puissent contribuer à la force de l'expression et du style. Faisant de l'ordre direct de la phrase l'ordre de la raison, Rivarol ne saurait concéder que l'imagination puisse jouer un rôle dans la construction d'une unité appelée à représenter le caractère immuable du peuple français.

²¹⁶ *Ibid.*, p. 120.

²¹⁷ Voir l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* dans CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, vol. I, p. 93-94. Nous soulignons.

Paru dans l'*Encyclopédie*, l'article « Construction » de Dumarsais présente quant à lui une comparaison de la construction de la phrase et de celle de la période :

Il ne sera pas inutile d'observer que les propositions & les énonciations sont quelquefois appellées *phrases* : mais *phrase* est un mot générique qui se dit de tout assemblage de mots liés entr'eux, soit qu'ils fassent un sens fini, ou que ce sens ne soit qu'incomplet. Ce mot *phrase* se dit plus particulièrement d'une façon de parler, d'un tour d'expression, entant que les mots y sont construits & assemblés d'une manière particulière. Par exemple, *on dit* est une phrase française ; *hoc dicitur* est une phrase latine : *si dice* est une phrase italienne [...]. L'assemblage de différentes propositions liées entr'elles par des conjonctions ou par d'autres termes relatifs, est appellé *période* par les Rhéteurs. Il ne sera pas inutile d'en dire ici ce que le grammairien en doit savoir. *De la période*. La période est un assemblage de propositions liées entr'elles par des conjonctions, & qui toutes ensemble font un sens fini : ce sens fini est aussi appellé *sens complet*. Le sens est fini lorsque l'esprit n'a pas besoin d'autres mots pour l'intelligence complète du sens, ensorte que toutes les parties de l'analyse de la pensée sont énoncées. Je suppose qu'un lecteur entende sa langue ; qu'il soit en état de démêler ce qui est sujet & ce qui est attribut dans une proposition, & qu'il connoisse les signes qui rendent les propositions corrélatives. Les autres connoissances sont étrangères à la Grammaire. Il y a dans une période autant de propositions qu'il y a de verbes, surtout à quelque mode fini ; car tout verbe employé dans une période marque ou un jugement ou un regard de l'esprit qui applique un qualificatif à un sujet.²¹⁸

S'il prend acte des développements phrastiques récents, soit en particulier de l'acception sémantique qu'avait proposée l'abbé Girard dans *Les Vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage: en seize discours* (1747)²¹⁹, Dumarsais réduit néanmoins la phrase à une *façon de parler*, l'expression d'un sens complet étant réservé à la période. Selon Seguin, cette « conception du sens complet [...] se développe *contre* l'emploi de *phrase*, probablement à cause de l'obsession port-royalienne de l'entité d'affirmation, du verbe, et de la proposition »²²⁰ S'il se préoccupe peu de la proposition, Rivarol partage cet attachement à l'entité d'affirmation et au verbe. Il considère ainsi le verbe *être* comme le verbe d'affirmation ultime : « sur le premier jugement que l'homme porta naquit le verbe : c'est le mot

²¹⁸ DUMARSAIS, César Chesneau. « Construction » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, tome 4, Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert (éd.).

²¹⁹ Voir GIRARD, abbé Gabriel. *Les Vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage: en seize discours*, p. 85 : « En quelque personne que le discours s'exprime, toute assemblage de mots fait pour rendre un sens est ce qu'on nomme FRASE. De sorte que c'est le sens qui borne la Frase : elle commence & finit avec lui : & selon qu'il est plus ou moins composé, elle est plus ou moins nombreuse. Plusieurs sens particuliers réunis ou liés pour en former un qui résulte de la totalité sont la frase qu'on nomme PÉRIODE. Un seul sens considéré à part, soit lié soit isolé, fait la simple frase. La Période change de forme & d'ordonnance selon le nombre de ses membres & le degré de leur liaison. »

²²⁰ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Peeters, p. 264.

par excellence. C'est un lien universel et commun qui réunit dans nos idées les choses qui existent séparément hors de nous ; c'est une perpétuelle affirmation pour le *oui* ou le *non* [...]. Il se modifie pour se plier aux différents besoins de l'homme »²²¹ L'affirmation par le verbe correspond à une mise en acte du jugement humain : c'est en tant que composante linguistique relative à l'homme que le verbe joue ainsi un rôle dans la conception rivarolienne de la phrase. Rivarol l'envisage en effet comme faisant partie intégrante d'un discours et d'une *phrase* : « Le français nomme d'abord le *sujet* du discours [variante de 1784 : de la phrase], ensuite le *verbe*, qui est l'action, et enfin l'*objet* de cette action »²²². Suivant une perspective logique, Dumarsais s'attarde plutôt à démontrer que le contenu propositionnel d'une *période* est fonction du ou des verbes qu'elle comporte.

Motivée par une prétendue suprématie politique et linguistique française, l'épistémologie du langage envisagée par Rivarol vise l'institution de la langue française en tant que gardienne des littératures et des savoirs mondiaux. Ce faisant, elle cautionne une attitude conservatrice vis-à-vis de la langue française. Une conception anthropologique de la phrase s'élabore dans le discours rivarolien dès lors qu'est établi un rapport entre le sujet parlant et sa langue. Rivarol prend ainsi le parti d'attribuer à l'incarnation linguistique d'un caractère proprement français le nom de *phrase*, en dépit des variations définitionnelles significatives auxquelles le terme est soumis au courant du siècle, voire d'un auteur à un autre.

²²¹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, Note 22, §46D, p. 314.

²²² *Ibid.*, §65A, p.253.

III. PHRASE ET ORATIO : LA RHÉTORIQUE DU DISCOURS RIVAROLIEN

Afin de préserver l'anonymat des concurrents durant le processus de délibération, l'Académie des Sciences et des Belles-Lettres de Berlin avait prié « les Auteurs de ne point se nommer, mais de mettre simplement une Devise, à laquelle ils joindront un Billet cacheté, qui contiendra, avec la Devise, leur nom et leur demeure. »²²³ Rivarol modèle la sienne sur un vers de l'*Énéide* : après la descente aux Enfers et la réunion du père et du fils au sixième chant, Anchise présente à Énée diverses figures appelées à faire la gloire de Rome. Il l'exhorte alors par ces mots à ne pas oublier la mission romaine consistant à imposer des règles de paix dans l'empire : *Tu regere imperio populos, Romane, memento*²²⁴. Rivarol substitue *eloquio* à *imperio* et *Galle* au vocatif *Romane*. La résultante, *Tu regere eloquio populos, O Galle, memento*, pourrait être traduite par : « Toi, Ô Gaulois, souviens-toi de gouverner les peuples par la parole/l'éloquence »²²⁵. Le Gaffiot définit en effet l'*eloquium* comme « expression de la pensée || Talent de la parole, éloquence. »²²⁶ ; le Goelzer, comme « Faculté de s'exprimer. || Parole, langage. ¶ Entretien, discours. || Prononcé d'un oracle. || Éloquence. »²²⁷. Ainsi *eloquium* renvoie-t-il dans la devise rivarolienne à une éloquence proprement gauloise – entendre *française*, – fondement de la souveraineté universelle de la langue française : « désormais les intérêts des peuples et les volontés des rois reposeront sur une base plus fixe : on ne sèmera plus la guerre dans des paroles de

²²³ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 86.

²²⁴ Voir VIRGILE. *Énéide*, t.II, p. 74-75: « Excudent alii spirantia mollius aera/ credo equidem uiuos ducent de marmore uoltus/ orabunt causa melius caelique meatus/describent radio et surgentia sidera dicent;/ tu regere imperio populos, Romane, memento ; / (hae tibi erunt artes), pacisque imponere morem, /parcere subiectis, et debellare superbos. ». Version française de Perret : « D'autres forgeront avec plus de grâce les bronzes qui sauront respirer, je le crois du moins, ils tireront du marbre des visages vivants, ils plaideront mieux, ils figureront avec leur baguette les mouvements du ciel, diront les levers des astres ; à toi de diriger les peuples sous ta loi, Romain, qu'il t'en souviennne – ce seront là tes arts, à toi – et de donner ses règles à la paix : respecter les soumis, désarmer les superbes. ». Nous soulignons.

²²⁵ Il s'agit là de notre version. Maurice Favergeat en donne une autre, à savoir: « Dans le domaine du verbe, qu'on s'en souviennne ! la France est souveraine. » Voir RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, avec une Notice biographique, une Notice historique et littéraire, [...] par Maurice Favergeat, p. 14.

²²⁶ GAFFIOT, Félix. *Dictionnaire abrégé latin-français illustré*, p.219.

²²⁷ GOELZER, Henri. *Dictionnaire latin-français*, p. 235.

paix »²²⁸. Le terme d'*eloquium* peut par ailleurs désigner le genre littéraire de l'éloquence²²⁹, dont se réclame le texte rivarolien dès la mention « *discours* qui a remporté le prix à l'Académie de Berlin »²³⁰. Apostrophe qu'adresse Rivarol au lecteur autant qu'à lui-même, sorte de *memento loqui*, la devise rivarolienne inscrit alors d'emblée le discours *De l'Universalité de la langue française* dans la tradition rhétorique, ce qui suppose la mise en action de dispositifs structurels et de figures macrostructurales qu'il conviendra d'identifier. Ainsi, selon Guilhelm Armand : « le travail de Rivarol n'est pas et ne se donne pas seulement pour un ouvrage de linguistique – de grammaire, dirait-on alors. C'est une dissertation, un exercice de rhétorique »²³¹. Suran le considère comme relevant spécifiquement de l'*oratio* : « Le *Discours* de Rivarol est oratoire. [...] L'Académie de Berlin avait donné un sujet à traiter par écrit, et non verbalement [...] : il [le discours rivarolien] est fait pour être débité à haute voix. »²³² Au-delà (ou en-deçà) du niveau de la *dispositio* des parties du discours se trouve celui de la *compositio* ou de « l'arrangement des mots à l'intérieur de la phrase »²³³. La tension entre le modèle logico-grammatical de la phrase et celui, rhétorique, de la période se fait jour au sein même du discours de Rivarol, si bien qu'une étude textuelle qui n'opèrerait pas de distinction entre les unités discursives empiriques correspondant à ces divers modèles de représentation linguistique risquerait de méconnaître la

²²⁸ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §76AB, p. 271-272.

²²⁹ Voir REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*, Nouvelle édition augmentée, p. 765 : « Éloquence, n.f., emprunt au dérivé latin classique eloquentia, « facilité d'expression », « art de la parole » [...] Par spécialisation, il désigne (XVII^e s.) un genre littéraire qui comprend le sermon, l'éloge, le discours, etc. ; le mot est sorti d'usage au sens de « littérature en prose ».

²³⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 44. Nous soulignons. Adoptée dès l'édition de 1784 et reconduite dans les éditions subséquentes du discours révisées par Rivarol, cette mention faisait suite au titre *De l'universalité de la langue française*. Aussi, quoiqu'il soit parfois fautivement renommé *Sur l'universalité de la langue française*, le discours rivarolien porte-t-il en réalité un titre dérivé du tour latin *dē+ablatif*.

²³¹ ARMAND, Guilhelm. « À propos d'une accroche éditoriale. Rivarol et la francophonie », *Mots. Les langages du politique*, p. 62.

²³² RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 147.

²³³ BARTHES, Roland. « L'Ancienne rhétorique, aide-mémoire », p. 213.

spécificité du discours rivarolien. Jean-Pierre Seguin et Théodore Suran remarquent ainsi l'aspect dit « performatif » d'une écriture mettant en œuvre dans le texte ce que dit le texte, en se livrant suivant le propos à des « jeux mimétiques »²³⁴ d'alternance entre périodes, phrases et formes brèves (traits d'esprit, pointes) : ces jeux relèvent d'une pensée de la concision et de la célérité de la phrase. Qualifiant le discours rivarolien de *triomphe du style*, Seguin note ainsi que : « Pour nous comme pour Rivarol et ses lecteurs, le simple fait de dire *phrase française* ancre la certitude d'une heureuse coïncidence de la pensée et de l'expression, dans une langue privilégiée »²³⁵.

La manifestation dans le texte du rapport entre une conception de l'homme et une conception de la langue participe de l'anthropologie phrastique à construire d'après le discours rivarolien. Une étude de l'organisation du discours rivarolien, autant au niveau de la *dispositio* qu'à celui de la *compositio*, doit alors viser à montrer en quoi la conception anthropocentriste de la langue que développe Rivarol se reflète dans le discours et les phrases qui le composent.

Partes orationis : du discours à la phrase

Deux documents supplémentaires – un « Jugement porté à l'Académie de Berlin sur ce discours » et une « Note de l'éditeur » – faisaient suite à la réédition de 1785 du discours *De l'Universalité de la langue française*. Signé par Jean-Alexis Borelli, le jugement officiel rendu par ce professeur et membre de l'Académie louait ainsi les mérites rivaroliens : « L'Auteur n'obtiendra les suffrages du public, comme il a déjà obtenu ceux de l'Académie, que lorsque son discours sera lu et médité dans le silence des préjugés nationaux. Le plan qu'il s'est tracé est juste et bien ordonné, et il ne s'en écarte jamais. [...] »²³⁶ Le lecteur contemporain peut apprécier l'effet d'ironie de la formulation de Borelli, alors même que le discours de Rivarol apparaît aujourd'hui

²³⁴ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p. 430.

²³⁵ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p. 430.

²³⁶ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 51.

à plusieurs comme un parangon de préjugés nationaux sur la langue française. À vrai dire, la suite du propos n'a pas mieux vieilli : si Garat constate la présence de digressions²³⁷ dans le discours dès le moment de sa parution, Léonce Curnier en condamne l'organisation générale dans son ouvrage de 1858, *Rivarol, sa vie et ses œuvres* :

D'abord, l'ordonnance générale de ce discours laisse, à notre avis, beaucoup à désirer ; elle accuse un défaut complet de méthode. Rivarol ne suit, à vrai dire, aucun plan. Il répond à toutes les questions de l'académie de Berlin, mais sans ordre, sans divisions. Il semble ne pas s'être préoccupé le moins du monde des règles de la composition [...]. Ce qui nuit encore à l'harmonie de l'ensemble, c'est que le plus souvent il n'y a pas de liaison entre les idées. Rivarol ne s'est point inquiété de les enchaîner l'une à l'autre. [...] Tout cela dénote une négligence et une précipitation qu'il faut attribuer aux habitudes contractées par l'improvisateur. On retrouve le causeur jusque chez l'écrivain.²³⁸

Quoiqu'il partage l'avis de Curnier quant aux défaillances du texte en matière de *liaison des idées*, Suran en fait une critique plus modérée, « Il est certain que, pour chacune des trois parties qui le composent, le *Discours* pourrait être mieux ordonné. [...]. Rivarol a eu le double tort de ne pas adopter une division typographique qui aurait montré les divisions bien tranchées de son *Discours*, et de ne pas rappeler assez nettement les étapes de sa marche »²³⁹. La principale lacune structurelle du discours consisterait toutefois selon lui en l'absence de péroraison : « Cette brusquerie surprend surtout dans un discours académique, où une péroraison est traditionnelle. Il manque une conclusion générale, si courte fût-elle, pour faire pendant à l'exorde »²⁴⁰. Ce reproche touche la non-conformité aux cinq parties du discours de la rhétorique antique : exorde, narration, confirmation, réfutation et péroraison²⁴¹. L'organisation du discours *De l'Universalité de la langue française* est-elle le fait d'un mauvais élève ou d'un plaisantin ? Une méconnaissance des divisions canoniques de la *dispositio* peut difficilement être en cause. Dès sa tendre enfance, Rivarol reçoit

²³⁷ GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », p. 11-12.

²³⁸ CURNIER, Léonce. *Rivarol, sa vie et ses oeuvres*, p. 49-51.

²³⁹ *Ibid.*, p. 139-141.

²⁴⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 140.

²⁴¹ Article « partie » dans MOLINIÉ, Georges. *Dictionnaire de rhétorique*, p. 249.

des leçons de latin, d'italien et de grammaire de son père Jean-Baptiste, lettré féru de littérature classique et instituteur de latin²⁴². Il entre en classe de Cinquième au Collège Saint-Joseph tenu à Bagnols par les missionnaires josphistes, puis fréquente vraisemblablement le petit séminaire des Sulpiciens du Bourg-Saint-Andéol²⁴³ avant d'intégrer peu après ses dix-huit ans le séminaire de Sainte-Garde à Avignon. Il y a ainsi fort à parier que l'omission n'est pas fortuite. Voyons la disposition du texte rivarolien de plus près.

La filiation à la rhétorique que laisse entrevoir le titre dérivé du tour latin ainsi que la devise d'inspiration virgilienne ne semble pas devoir être démentie dans le corps du texte. Le discours rivarolien débute ainsi dans les règles de l'art, avec une formule de *captatio benevolentiae* par laquelle Rivarol remercie le roi Frédéric II et les membres de l'Académie de Berlin d'avoir fait de la question de l'universalité de la langue française le sujet du concours de 1784 : « Une telle question proposée sur la langue latine aurait flatté l'orgueil des Romains, et leur histoire l'eût consacrée comme une de ses belles époques : jamais, en effet, pareil hommage ne fut rendu à un peuple plus poli par une nation plus éclairée. »²⁴⁴ Rivarol entame sa réponse à la première question – Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? – en établissant une liste des diverses causes de l'universalité de la langue française : « il s'agit de montrer jusqu'à quel point la position de la France, sa constitution politique, l'influence de son climat, et l'opinion qu'elle a su donner d'elle au reste du monde, jusqu'à quel point, *dis-je*, tant de causes diverses ont pu se combiner et s'unir pour faire à cette langue une fortune si prodigieuse. »²⁴⁵. Le *dis-je* assume ici

²⁴² COINTAT, Michel. *Rivarol 1753-1801 : un écrivain controversé*, p. 96.

²⁴³ Michel Cointat tient le fait pour acquis, quoiqu'il déclare ne rien savoir sur cette période. Suran se montre plus dubitatif, constatant qu'« il n'est pas établi que Rivarol ait fait ce crochet ».

²⁴⁴ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §1, p. 167-168.

²⁴⁵ *Ibid.*, § 3, p. 170.

une fonction anaphorique²⁴⁶ : il renvoie non pas aux causes énumérées, mais au processus d'énonciation de ces causes. Il agit à titre d'opérateur proprement discursif, ayant en outre pour effet d'affirmer la présence de l'énonciateur au sein du texte. Plus encore que la présence d'alinéas, c'est ce procédé de reprise par lequel le « je » s'inscrit dans le texte qui en marque les principales divisions. Aussi, quoiqu'il ait dit vouloir montrer l'influence de ces causes sur l'universalité de la langue française, Rivarol ne consacre que quelques paragraphes aux origines de la langue française – conquête de la Gaule par les Romains (§4), multiplication des patois de provinces et émergence du picard et du provençal (§5-6), reconnaissance du français par l'Ordonnance de Lyon et de Villers-Cotterêts (§7), découverte de l'Amérique, mise en place du commerce triangulaire et suprématie européenne (§8) – avant de procéder à l'examen des qualités et des défauts respectifs de l'allemand (§9-12), de l'espagnol (§13-15) et de l'italien (§16-23). Il ne passe pas directement au cas de l'anglais mais aborde en bloc la question des rapports entre parole et pensée (§25) ; du caractère et du génie des langues (§25-26) ; de la diversité des langues (§27) : c'est là la fameuse digression qu'avait louée Garat. Rivarol récapitule : « Après avoir expliqué la diversité des langues par la nature même des choses, et fondé l'union du caractère d'un peuple et du génie de sa langue sur l'alliance éternelle de la parole et de la pensée, il est temps d'arriver aux deux peuples qui nous attendent [...] »²⁴⁷. Première conclusion partielle du discours, cette assertion fait des trois paragraphes qui la précèdent des points focaux du discours, alors même qu'ils ne relèvent pas de la ligne argumentative de la *lice des nations*, laquelle est immédiatement remise à l'avant-plan. Elle prend cette fois la forme d'un exposé non plus individuel mais comparatif opposant

²⁴⁶ Selon Suran, « Cette reprise (rhét. *anaphore*), procédé familier aux orateurs, marque le caractère oratoire que Rivarol a donné à son discours. » Voir RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 170.

²⁴⁷ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §28, p. 205.

l'Angleterre à la France (§29-34), plus particulièrement le climat et la position de ces deux pays (§29-32) puis le caractère de l'Anglais à celui du Français (§33-35). Rivarol introduit une analogie anthropologique au moyen d'un rappel de sa thèse sur le rapport parole-pensée (exposée §25-27), thèse à laquelle il attribue un rôle au sein de l'économie argumentative du discours qui dépasse manifestement celui de la digression : « J'avais d'abord établi que la parole et la pensée, le génie des langues et le caractère des peuples, se suivaient d'un même pas, je dois dire aussi que les langues se mêlent entre elles comme les peuples [...]. Mais, si les langues sont comme les nations, il est encore très vrai que les mots sont comme les hommes. »²⁴⁸. L'examen comparatif doit encore se poursuivre : « Opposons sa langue [celle de l'Angleterre] à la nôtre, et justifions le choix de l'univers. »²⁴⁹

Rivarol entreprend une brève histoire des variations du français, abordant la question de la construction de la phrase (§38), *toujours directe et claire*²⁵⁰; de la *physionomie double* de la langue issue du *divorce de l'orthographe et de la prononciation*²⁵¹ (§38-39) ; des *barbarismes* commis par les membres de la Pléiade (§40-42) et des divers facteurs ayant contribué à *retarder la perfection* de la langue française²⁵² ; de la distinction entre le naturel et le naïf gaulois (§43-44)²⁵³. Il conclut cette analyse diachronique en affirmant que « C'est une chose bien remarquable qu'à

²⁴⁸ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, § 35, p. 215.

²⁴⁹ *Ibid.*, § 36, p. 216.

²⁵⁰ *Ibid.*, § 38, p. 218.

²⁵¹ *Ibid.*, § 38, p. 219.

²⁵² *Ibid.*, § 42, p. 224.

²⁵³ Cette distinction tient à ce que : « Tous les peuples ont le naturel : il ne peut y avoir qu'un siècle très avancé qui connaisse et sente le naïf. Celui que nous trouvons et que nous sentons dans le style de nos ancêtres l'est devenu pour nous ; il n'était pour eux que le naturel. [...] Chez les peuples perfectionnés et corrompus, la pensée a toujours un voile, et la modération, exilée des moeurs, se réfugie dans le langage, ce qui le rend plus fin et plus piquant. Lorsque, par une heureuse absence de finesse et de précaution, la phrase montre la pensée toute nue, le naïf paraît » (§44, p. 227). Rivarol condamne les auteurs qui imitent ce naturel gaulois et *tombent dans le niais*. Il commente également l'assertion de Bouhours suivant laquelle : « Cette naïveté, qui est le propre caractère de notre langue, est accompagnée d'une certaine clarté, que les autres n'ont point ». Pour Rivarol, c'est moins le naïf de la langue que la clarté de la phrase qui constitue le caractère du français. Voir BOUHOURS, Dominique. *Les Entretien d'Ariste et d'Eugène*, édition établie et commentée par Bernard Beugnot et Gilles Declercq, p. 120.

quelque époque de la langue française qu'on s'arrête [...] elle ait toujours charmé l'Europe »²⁵⁴. Tel n'est pas le cas de sa rivale d'outre-manche : « rien ne transpire dans cette île célèbre, et sa littérature ne vaut pas un coup d'œil »²⁵⁵. À l'opposé, la littérature française contribue à l'excellence de la langue française (§48-49). Certes, l'Angleterre a pu voir naître *Shakespear(e)* et Milton (§50), mais cette *faible aurore* est éclipsée par l'esprit français sous Louis XIV (§50-55). Si, vers la fin du XVII^e siècle, les travaux de philosophes tels Locke et Newton semblent faire regagner un certain prestige à la langue anglaise (§56-57), ce renouveau arrive trop tard, puisque la « place était prise : l'Europe ne pouvait donner deux fois le droit d'aînesse, et nous l'avions obtenu »²⁵⁶. Aussi, même si l'Angleterre avait précédé la France dans cette lice nationale, sa position insulaire aurait tout de même fait obstacle à sa propagation en Europe (§58) ; si elle n'avait pas été séparée du reste de l'Europe, sa langue n'en serait pas plus devenue universelle, étant pleine des défauts des langues à inversions et plus spécifiquement de celles de sa langue mère, l'allemand (§59-60) ; la littérature anglaise non plus n'aurait pu faire obtenir la précellence à la langue anglaise, ne s'étant pas répandue autant que la littérature française²⁵⁷ (§61-62). Empiriste, Rivarol parachève la démonstration en énonçant ce qui doit sembler à tous l'évidence même : « Ce n'est point l'aveugle amour de la Patrie ni le préjugé national qui m'ont conduit dans ce rapprochement des deux peuples ; c'est la nature et l'évidence des faits. Eh! quelle est la nation qui loue plus franchement que nous ? »²⁵⁸ *Eh!*

La phrase qui suit est détachée du texte par un alinéa, constituant à elle seule un paragraphe (§64) : « Il me reste à prouver que si la langue française a conquis l'empire par ses livres, par

²⁵⁴ *Ibid.*, § 45, p. 228.

²⁵⁵ *Ibid.*, § 47, p. 231.

²⁵⁶ *Ibid.*, § 58, p. 244.

²⁵⁷ *Ibid.*, § 61, p. 249.

²⁵⁸ *Ibid.*, § 63, p. 251.

l'humeur et par l'heureuse position du peuple qui la parle, elle le conserve par son propre génie. »²⁵⁹ De laquelle des trois questions – à savoir, suivant leur formulation rivarolienne : *Qu'est-ce qui a rendu la langue française universelle ? Pourquoi mérite-t-elle cette prérogative ? Est-il à présumer qu'elle la conserve ?* – Rivarol annonce-t-il la réponse ? Il est difficile de le déterminer avec certitude. Suran hésite, identifiant le §64 dans le plan de l'ouvrage comme l'amorce d'une réponse à la deuxième question, avant de commenter ce même paragraphe en note de bas de page : « Rivarol a répondu aux deux premières questions proposées par l'Académie de Berlin [...]. Reste la 3^e question »²⁶⁰. Favergeat ne tranche pas non plus, établissant dans sa notice liminaire la subdivision suivante : « deuxième question (§LXIV à XCIII) ; troisième question (§ LXXX-XCIII) »²⁶¹. L'élément de preuve qu'apporte Rivarol, c'est la phrase française dont l'ordre direct et la clarté sont posés comme étant spécifiques à la langue française : « Ce qui distingue notre langue des langues anciennes et modernes, c'est l'ordre de la construction *de la phrase*. Cet ordre doit toujours être direct et nécessairement clair. » (§65)²⁶² S'ensuit le passage où figure la formule qui a fait la gloire du discours :

Le français, par un privilège unique, est seul resté fidèle à l'ordre direct, comme s'il était toute raison : et on a beau, par les mouvements les plus variés et toutes les ressources du style, déguiser cet ordre, il faut toujours qu'il existe : et c'est en vain que les passions nous bouleversent et nous sollicitent de suivre l'ordre des sensations ; la syntaxe française est incorruptible. C'est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de notre langue : CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec, ou latin. Pour apprendre les langues à inversions, il suffit de connaître les mots et leurs régimes ; pour apprendre la langue française, il faut encore retenir l'arrangement des mots. On dirait que c'est d'une géométrie toute élémentaire, de la simple ligne droite, que s'est formée la langue française ; et que ce sont les courbes et leurs variétés infinies qui ont présidé aux langues grecque et latine. La nôtre règle et conduit la pensée ; celles-là se précipitent et s'égarer avec elle dans le labyrinthe des sensations et suivent tous les caprices de l'harmonie ; aussi furent-elles merveilleuses pour les oracles, et la nôtre les eût absolument décriés.²⁶³

²⁵⁹ *Ibid.*, § 64, p. 252.

²⁶⁰ *Ibid.*, § 64, note 1, p. 252.

²⁶¹ Peut-être s'agit-il d'une simple coquille ? Voir RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, avec une Notice biographique, une Notice historique et littéraire, [...] par Maurice Favergeat, p. 8.

²⁶² RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §65, p. 253. Nous soulignons.

²⁶³ *Ibid.*, §66, p. 254-256.

L'ordre direct de la phrase est présenté comme étant immuable, puisqu'*il faut toujours qu'il existe*. Se traduisant dans la syntaxe phrastique, il confère son caractère d'incorruptibilité à la phrase française, et par extension à l'ensemble de la langue française. L'argument prend ainsi la forme d'un enthymème dont manque la conclusion : si l'ordre direct fait l'incorruptibilité de la syntaxe française et confère à la phrase et à la langue françaises une clarté qui les distingue de toutes les autres, si la phrase non plus que la langue française ne peuvent se corrompre, alors la langue française ne peut que conserver les particularités qui sont le gage de son universalité²⁶⁴. L'ordre direct et la clarté de la phrase sont envisagés comme des facteurs constitutifs et invariables de l'universalité de la langue française. Ils sont la réponse principale qu'apporte Rivarol à la deuxième aussi bien qu'à la troisième question du concours.

Rivarol en tire un long développement portant sur la musicalité de la langue française (§67) ; l'influence de l'ordre direct sur la poésie française (§68-70) ; la force de la prose française (§73-74) ; la prononciation du français (§75) ; sa probité²⁶⁵ (§76) ; la filiation de sa conception à celle de la langue universelle de Leibniz (§78) ; son statut de refuge épistémologique pour les autres langues européennes (§79). Il prétend à peine donner d'autres éléments de réponse à la troisième question du concours : « Mais, sans attendre l'effort des siècles, cette langue ne peut-elle pas se corrompre ? Une telle question mènerait trop loin : il faut seulement soumettre la langue

²⁶⁴ Selon Barthes: « L'enthymème n'est pas un syllogisme tronqué par carence, dégradation, mais parce qu'il faut laisser à l'auditeur le plaisir de tout faire dans la construction de l'argument: c'est un peu le plaisir qu'il a à compléter soi-même une grille donnée (cryptogrammes, jeux, mots croisés). Port Royal [...] reconnaît ce plaisir du raisonnement incomplet ; [...] on voit cependant le changement moral (par rapport à Aristote) : le plaisir de l'enthymème est moins rapporté à une autonomie créatrice de l'auditeur qu'à une excellence de la *concision* [...]. » Il n'est pas surprenant qu'un féru des traits d'esprit comme Rivarol y ait eu recours dans le passage le plus frappant du discours. Nous reviendrons à la question de la brièveté dans le discours rivarolien. Voir BARTHES, Roland. « L'Ancienne rhétorique, aide-mémoire », p. 202-203.

²⁶⁵ La langue française est ainsi « de toutes les langues, la seule qui ait une probité attachée à son génie. Sûre, sociable, raisonnable, ce n'est plus la langue française, c'est la langue humaine » (§76, p. 271). Rivarol étend à l'ensemble de la langue française la catachrèse du §66, où il avait posé l'*incorruptibilité* de la syntaxe française comme conséquence de la fidélité du français à l'ordre direct. Empruntés à la sphère éthique, les termes d'incorruptibilité et de probité désignent ainsi la *droiture* et la rigidité de la construction de la phrase, donc de la langue française. Aussi la langue française, dans la mesure où elle incarne les vertus d'humanité, est-elle devenue la langue *humaine*.

française au principe commun à toutes les langues. » (§80)²⁶⁶. Ce principe commun n'est autre que le lien de l'homme au monde – le monde physique qui est hors de lui, le monde moral ou intellectuel qui est en lui – et à la langue – le *style naturel* exprimant par des causes physiques ce qui se passe hors et dans l'homme et le *style figuré* l'exprimant par l'imagination²⁶⁷. Ainsi, le style métaphorique (§82) et « l'affectation à outrer les figures et à rétrécir le naturel, qui est la base, pour charger d'ornements superflus l'édifice de l'imagination »²⁶⁸ sont-ils susceptibles de corrompre une langue. Ce défaut peut s'observer chez les écrivains (même français!), mais « disparaît avec la politesse d'une langue »²⁶⁹. C'est donc à la *partie oisive* de la nation qu'incombe la tâche de décider des *finesses* de la langue (§85) et d'en classer les styles (§86). La réponse à la troisième question est complète, quoiqu'elle se solde par un paradoxe selon lequel une langue doit mourir pour être immortelle : « J'aurais pu examiner jusqu'à quel point et par combien de nuances les langues passent et se dégradent en suivant le déclin des empires. Mais il suffit de dire qu'après s'être élevées d'époque en époque jusqu'à la perfection, c'est en vain qu'elles redescendent : elles y sont fixées par les bons livres, et c'est en devenant des langues mortes qu'elles sont réellement immortelles »²⁷⁰. Le lecteur attend la péroraison qu'annonce effectivement Rivarol : « Terminons, il est temps, l'histoire déjà trop longue de la langue française. Le choix de l'Europe est expliqué et justifié. Voyons d'un coup d'œil comment, sous le règne de Louis XV, il a été confirmé, et comment il se confirme encore de jour en jour. »²⁷¹ Rivarol fait l'éloge d'auteurs dont les œuvres assureront pour l'éternité la gloire des lettres françaises : Montesquieu et Buffon (§89), Raynal et Rousseau (§90) puis Voltaire (§91). Cette pérennité ne se limite pas au domaine de l'écrit,

²⁶⁶ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, § 80, p. 275.

²⁶⁷ *Ibid.*, §81, p. 276.

²⁶⁸ *Ibid.*, §82-83, p. 277.

²⁶⁹ *Ibid.*, §84, p. 279.

²⁷⁰ *Ibid.*, §87, p. 283-284. Suran constate aussi cette contradiction apparente.

²⁷¹ *Ibid.*, § 88, p. 285.

puisque « l'airain vient de parler entre les mains d'un Français »²⁷² : l'immortalité de la prononciation du français est désormais assurée. Le discours se clôt par un retour à la question du pouvoir politique de l'Angleterre – moindre que celui de la France – et par une référence à l'intervention française durant la guerre d'indépendance américaine (1775-1783) : la péroraison traditionnelle semble effectivement faire défaut²⁷³. Quant aux autres parties traditionnelles du discours, elles sont mollement délimitées dans le texte rivarolien : la narration consiste-t-elle en la brève histoire des origines de la langue entreprise au §4 et reprise au §38, et trouve-t-elle sa confirmation dans l'affirmation de l'incorruptibilité de la syntaxe française au §66 ? Les causes de corruption potentielles de la langue énoncées à partir du §80 constituent-ils la réfutation du discours rivarolien ? Si tel est le cas, dans quelle division faut-il ranger la *lice des nations* ? Rivarol s'est sans doute peu préoccupé de trancher lui-même.

Il n'est pas anodin que l'Académie de Berlin ait couronné le discours rivarolien malgré que ce dernier ne respecte pas les divisions traditionnelles du discours. Le jury du concours était formé des membres de la classe des Belles-Lettres de l'Académie de Berlin – c'est-à-dire de Johann Bernhard Mérian, ecclésiastique et traducteur de Hume, de Paul Jérémie Bitaubé, pasteur et traducteur d'Homère, de Jean-Alexis Borelli, professeur d'éloquence, de Carlo Denina, qui avait été titulaire de la chaire d'éloquence à l'Université de Turin avant d'être membre de l'Académie de Berlin, d'Ewald Friedrich von Hertzberg, ministre de la guerre sous Frédéric II de Prusse et de

²⁷² *Ibid.*, § 92, p. 291.

²⁷³ Voir MOLINIÉ, Georges. *Dictionnaire de rhétorique*, p. 267-269. L'article « péroraison » indique que : « La péroraison est l'une des cinq parties canoniques d'un discours : c'en est le *couronnement*. [...] Pour cette conclusion, on indique traditionnellement qu'il y en a de deux sortes : l'une consiste en choses, l'autres en sentiments. Pour la première sorte, ce n'est qu'une **anacéphaléose**. Encore convient-il de la bien modérer. Son usage est de rafraîchir la mémoire des juges, de leur mettre en même temps toute la preuve devant les yeux [...]. On en vient alors à la seconde manière de péroraison : celle qui consiste en sentiments, ce qui veut dire en réalité celle qui s'appuie sur les **passions**. De fait, toute péroraison s'appuie, ou doit s'appuyer sur les passions [...]. Celui qui parle doit prendre garde à bien séparer les positions respectives, pour exciter judicieusement les passions qui soutiennent son intérêt.

Dieudonné Thiébault, titulaire de la chaire de grammaire générale à l'École militaire de Berlin²⁷⁴.

Il semble peu probable que ces hommes, pour la plupart versés dans l'art de l'éloquence, n'aient pas reconnu les flottements structurels du discours rivarolien. Selon Suran, c'est que l'essentiel des dispositifs oratoires employés par Rivarol est ailleurs : « le caractère le plus saillant de la rhétorique de Rivarol, c'est l'emploi des métaphores. [...] c'est l'activité humaine qui est de beaucoup la principale source de ses métaphores. »²⁷⁵ Il est vrai que le discours ne tarit pas de métaphores filées dont le comparé relève de la sphère anthropologique : en particulier, celle de la marche²⁷⁶ et du vêtement²⁷⁷ sont récurrentes. Le commentaire de Suran est juste, quoiqu'il ait pour effet de réduire la rhétorique rivarolienne à une série de figures²⁷⁸. Si le modèle de la rhétorique antique s'avère moins prégnant dans le discours *De l'Universalité de la langue française* que ne le laissait présager le paratexte, c'est qu'il cohabite avec un autre régime d'éloquence, celui de la conversation. Prisé dans les salons²⁷⁹, il s'incarne dans ce groupement de formes brèves que

Dessons nomme *brèves de salon* :

L'expression « brève de salon », je le précise à nouveau, n'est évidemment pas attestée – à ma connaissance – pour désigner ces « formes brèves » vedettes du classicisme, qui forment le

²⁷⁴ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 86-89.

²⁷⁵ *Ibid.*, p. 149-150. Suran n'a pas tort.

²⁷⁶ La sculpture, la peinture et l'architecture marchant d'un pas égal durant la renaissance italienne (§18E); la marche plus rapide et ferme de la poésie italienne (§22B) ; le caractère des peuples et le génie de leur langue marchent d'un pas égal (§24) ; la parole et la pensée, le génie des langues et le caractère des peuples se suivent d'un même pas (§35) ; la marche leste et dégagée de la langue française (§60), la prose française se développe en marchant (§72) ; le bon goût marche à travers la hiérarchie des styles (§86) ; l'orthographe emploie parfois trop de lettres pour écrire un mot, ce qui embarrasse sa marche (Note 20, §38).

²⁷⁷ La parole vêtement de la pensée (§39B) ; le voile de la pensée (§44A) ; la prose accuse le nu de la pensée (§73) ; il est bon de ne pas trop donner de vêtements à sa pensée (§78).

²⁷⁸ Suran les énumère et les détaille. Voir RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, p. 148.

²⁷⁹ Ce régime sera mis en danger par la révolution de 1789 mais il est encore pertinent au moment où écrit Rivarol, ainsi que le note Delon : « La conversation aimait le trait d'esprit, la pointe, le mot ; l'antirhétorique révolutionnaire résume en un cri le scandale des injustices et l'appel au soulèvement pour réformer le pays, c'est le slogan, c'est le mot d'ordre. [...] Le mot d'esprit offre à admirer la subtilité d'un brillant causeur, le mot d'ordre montre la tâche à accomplir, le combat à mener. L'un se veut au-delà du discours comme un raffinement de la culture, l'autre en deçà, vérité première de la nature humaine [...]. Avec la mise en cause du modèle rhétorique, c'est une certaine république des lettres qui se défait à la fin du XVIII^e siècle, tandis qu'émergent les littératures nationales. Voir DELON, Michel. « Procès de la rhétorique, triomphe de l'éloquence (1775-1800) », *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950* de Marc Fumaroli, p. 1011-1015.

paradigme des énoncés formulaires à finalité généralement moraliste : adage, aphorisme, apophtegme, axiome, caractère, devise, diction, maxime, pensée, précepte, réflexion, sentence.

Parmi les artistes que l'histoire littéraire a retenus, on peut citer Rivarol, que Sainte-Beuve présentait comme « un virtuose de la parole ». Ce mondain a personnifié la première des qualités de la brève de salon : la *brillant*, cette mise en spectacle du langage.

La seconde qualité de la brève de salon, c'est le *piquant*, qui désigne l'aspect offensif du discours, l'art de la pique. Pour Rivarol, l'art du discours s'apparente au maniement d'une arme : « L'homme de goût est blessé avant de piquer ». [...]

Le brillant et le piquant, qu'on peut donc considérer comme les deux qualités majeures de la brève de salon sont le résultat d'une technique de la parole où l'on retrouve les outils du style concis décrit par les théoriciens de la *brevitas*, notamment les figures du discours, qu'elles soient de grammaire ou de style : asyndète, ellipse, chiasme, antanaclase, aposiopèse, réticence, prétérition, etc.²⁸⁰

Ces formes brèves relèvent non pas du niveau de la *dispositio*, mais de celui de la *compositio*.

C'est donc au niveau phrastique du discours rivarolien que s'observe le plus nettement ce chevauchement entre le régime oratoire de la rhétorique traditionnelle et celui de la conversation associé à la sociabilité mondaine.

Phrase et formes brèves : l'esprit rivarolien

Selon Siouffi, l'émergence du concept de phrase serait liée à l'attrition progressive de la rhétorique au XVIII^e siècle :

En tant que concept grammatical, la « phrase » n'apparaît qu'au XVIII^e siècle, et même à la fin du XVIII^e siècle. Toutefois, si l'on combine entre eux les plans de l'analyse rythmique de la période, du souci lexical du figement des locutions (ce qu'on appelait alors véritablement « phrase »), de la sensibilité à l'unité de sens (la question du « sens complet »), de la gestion des phénomènes stylistiques ponctuels, sans compter celui de l'analyse propositionnelle, encore que celle-ci ait sans doute joué un rôle moins grand qu'on ne l'imagine, on peut conjecturer que l'unité de phrase a constitué une unité inconsciente de perception de la langue pendant plus d'un siècle avant qu'en soit rendue possible son explication grammaticale. [...]

A vrai dire, il n'est pas douteux que l'idée post-classique de « phrase » sur laquelle repose encore aujourd'hui une grande partie de notre conscience et de notre pratique grammaticale ne soit le fruit d'un imaginaire qui a postulé l'existence d'un lieu où soit simultanément visible une double clôture, clôture à la fois syntaxique et sémantique. De mesurer à quel point cela a pu constituer une révolution, cela nous est difficile aujourd'hui. Il est certain en tout cas qu'en chargeant le concept de « phrase » d'un contenu symbolique aussi lourd, la grammaire signait l'arrêt de mort d'une ancienne et très puissante pratique langagière, la pratique rhétorique.²⁸¹

Au niveau de la *compositio*, ce recul met en cause l'unité rhétorique de la période, laquelle est au cœur du style coupé. Le style dit coupé a pu être défini comme une succession de courts

²⁸⁰ DESSONS, Gérard. *La Voix juste, essai sur le bref*, p. 75-76.

²⁸¹ SIOUFFI, Gilles. *Le Génie de la langue française, Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*, p. 147-149.

segments – propositions ou phrases – dont la concision aurait contrasté avec l’ampleur du style dit périodique. Or, ainsi que l’a montré Seguin reprenant à Buffier l’expression de *période de stile coupé*, le style coupé relève bel et bien du modèle de la période : « il [Buffier] nous dit ce qu’est le *style coupé*, et il le situe comme un phénomène de liaison interne à la période. [...] une seule chose l’intéresse, ce qu’il appelle *la période de style coupé*, variété de fragments d’énoncé qui obéit aux lois d’abrègement préconisées par Cicéron, et qui est directement transcrit de l’oral, grâce à une ponctuation bien tempérée. »²⁸² Cette mise au point permet de revisiter la distinction couramment établie entre le style coupé, « perdu entre l’idée positive de style non périodique et l’idée négative de succession hachée, rhapsodique et incohérente »²⁸³, et le style périodique. La concision ou la brièveté discursive étaient l’enjeu de ce débat stylistique impliquant la période aussi bien que la phrase : « la disparition progressive de la notion de période comme modèle idéal achève de donner aux écrivains une liberté dans le découpage qui se développe parallèlement à l’idée du modèle graphique de la phrase. »²⁸⁴ Le discours rivarolien n’est pas étranger à ces questions.

Dans son *Petit glossaire pour l’étude stylistique de la phrase*, Franck Neveu ne donne pas de définition de la phrase, mais il qualifie la période de :

phrase assez développée sur le plan volumétrique, bâtie sur une combinaison de parallélismes et d’enchaînements syntaxiques, présentant donc une grande diversité d’agencements syntagmatiques ou propositionnels, mais configurée de telle sorte que cette structure complexe souligne le caractère unitaire de l’ensemble, aux plans syntaxique, mélodique et sémantique. Ainsi le mouvement apparaît-il circulaire, d’où le nom de *période* donné à ce type de réalisation phrastique, dans lequel les effets de symétrie et de balancement sont en général très marqués. La période, liée à la pratique du genre oratoire, tient l’esprit de l’auditeur (et du lecteur) en suspens, par l’attente de la clôture qu’elle ménage (la clausule). On distingue des périodes à deux membres ; des périodes à trois membres [...] ; des périodes à quatre membres [...]. La période est associée à l’idéal de style de l’époque classique [...].²⁸⁵

²⁸² SEGUIN, Jean-Pierre. « Problèmes de définition du style coupé au XVIIIe siècle », *Les Cahiers Forell, formes et représentations en linguistique et littérature*, §30.

²⁸³ J.-P. Seguin, « Éléments pour une stylistique de la phrase dans la langue littéraire du XVIIIe siècle », p. 12.

²⁸⁴ *Ibid.*, p. 12.

²⁸⁵ Voir NEVEU, Franck. *Petit glossaire pour l’étude stylistique de la phrase*, p. 5.

Il est malaisé pour le commentateur d'aujourd'hui d'éviter le terme de *phrase*, usuellement employé pour désigner un segment contenu entre deux signes de ponctuation forte²⁸⁶ et débutant par une majuscule. C'est que le lecteur contemporain a été conditionné à envisager tout texte comme une succession de phrases : aussi la période ne semble-t-elle qu'une sous-catégorie historique de la phrase. Rivarol lui-même aurait-il voulu dissocier les périodes des phrases au sein du discours *De l'Universalité de la langue française* ? Sans doute pas. Rappelons que Rivarol ne se réclame en effet que de la *phrase* : elle est l'unité de structuration par excellence de la langue française, la seule dont il fasse mention pour en décrire l'organisation. Cela ne revient pas à dire que le discours rivarolien ne garde pas des traces évidentes de cet *idéal stylistique de l'époque classique* se faisant jour dans ce qu'au XVIII^e siècle on appelle encore communément des *périodes*, et que nous nommerons ainsi pour le besoin de cette étude. Nous en donnerons quelques exemples, à commencer par celui-ci, tiré du passage du discours rivarolien portant sur le génie national espagnol :

Il est vrai que la folie des chevaliers errants nous valut le *Don Quichotte* et que l'Espagne acquit un théâtre : **il est vrai qu'** [ajouté au texte de 1784] on parlait espagnol dans les cours de Vienne, de Bavière, de Bruxelles, de Naples et de Milan ; **que** cette langue circulait en France avec l'or de Philippe, du temps de la Ligue, et **que** le mariage de Louis XIII avec une princesse espagnole maintint si bien sa faveur que les courtisans la parlaient, et **que** les gens de lettres empruntèrent la plupart de leurs pièces de théâtre de Madrid ; **mais** le génie de Cervantès et de Lope de Vega ne suffirent pas longtemps à nos besoins.²⁸⁷

Les membres de cette période sont liés par les ponctuations mitoyennes, soit le deux points et les points virgule ; on ne peut toutefois y voir une construction asyndétique, puisque la locution adverbiale *il est vrai* que et la conjonction de coordination *mais* en assurent la liaison. Cette construction rappelant le tour cicéronien *etsi ...tamen* induit ce que Suran identifie être un

²⁸⁶ C'est peut-être la raison pour laquelle Alain Berrendonner s'éreinte à vouloir abolir la phrase, au profit de la période et de la clause. Voir BERRENDONNER, Alain. « Les Deux syntaxes », *Verbum*, tome XXIV, n° 1-2, 2002, p. 22-35.

²⁸⁷ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §13, p. 184-185. Nous soulignons.

balancement oratoire. Son pendant est la *reprise oratoire*²⁸⁸ de syntagmes comme au §17A : « **C'est que** dans tous les temps les papes ne parlèrent et n'écrivirent qu'en latin ; **c'est que** pendant vingt siècles cette langue régna dans les républiques, dans les cours, dans les écrits et dans les monuments d'Italie, et **que** le toscan fut toujours appelé la *langue vulgaire* »²⁸⁹, ou encore au §30 : « Comme elle [l'Angleterre] doit toute sa splendeur à l'Océan qui l'entourne, // **il faut qu'elle** l'habite, / **qu'elle** le cultive, / **qu'elle** se l'approprie : // **il faut que** cet esprit d'inquiétude et d'impatience auquel elle doit sa liberté et consume au dedans s'il n'éclate au dehors. »²⁹⁰ Le deuxième membre de cette période dont les composantes sont juxtaposées par parataxe asyndétique donne l'effet d'un rythme ternaire ; son troisième comprend une antithèse, par l'opposition du dedans et du dehors. La clôture du discours rivarolien (§93, p. 294) est d'ailleurs organisée similairement : « L'histoire de l'Amérique se réduit désormais à trois époques : égorgée par l'Espagne, / opprimée par l'Angleterre / et sauvée par la France. ». Formés d'un participe passé et d'un complément d'agent introduit par la préposition « par », les trois membres du segment suivant les deux points sont dans un rapport syntaxique symétrique, mais dans un rapport sémantique de gradation croissante, dont la France représente l'apogée²⁹¹. Aussi, dans la période la plus étendue du discours rivarolien se relaient *reprise oratoire* de diverses conjonctions et parataxe asyndétique :

En effet, **quand** l'autorité publique est affermie, **que** les fortunes sont assurées, les privilèges confirmés, les droits éclaircis, les rangs assignés ; **quand** la nation, heureuse et respectée, jouit de la gloire au dehors, de la paix et du commerce au dedans ; **lorsque** dans la capitale un peuple immense se mêle toujours sans se confondre, **alors** on commence à distinguer autant de nuances dans le langage que dans la société ; la délicatesse des procédés amène celle des propos ; les

²⁸⁸ Le balancement oratoire suppose la mise en opposition d'au moins deux membres de la période. Cette opposition est le plus souvent introduite par des conjonctions, suivant le modèle *Etsi...tamen* pouvant se traduire par *quoique, cependant*. À l'inverse, la reprise oratoire consiste en une réitération du même élément dans au moins deux membres de la période.

²⁸⁹ *Ibid.*, §17A, p. 189-190. Nous soulignons.

²⁹⁰ *Ibid.*, §30, p. 207-208. Nous soulignons et divisons.

²⁹¹ *Ibid.*, §93, p.294. Nous divisons.

métaphores sont plus justes, les comparaisons plus nobles, les plaisanteries plus fines ; la parole étant le vêtement de la pensée, on veut des formes plus élégantes.²⁹²

Cet échantillon n'est pas représentatif de l'économie phrastique d'ensemble du discours. Rivarol s'y livre en effet à un jeu d'alternance *du bref et du long*. L'expression est de Seguin, qui l'emploie à propos de Saint-Simon pour désigner : « Un cas particulier de déroulement et d'enchaînement textuel [...], quand dans des environnements d'énoncés non marqués apparaissent en contraste des phrases courtes. »²⁹³ Ce jeu est la marque du brillant causeur qu'était Rivarol. Dans *Rivarol 1753-1801 : un écrivain controversé*, Cointat rappelle que Rivarol :

prépare ses interventions, il réfléchit sur les sujets à traiter, il médite ses phrases à l'avance. Sa soirée est organisée : l'improvisation se contente du superflu. Cette conception du talent en société réclame beaucoup de travail préparatoire. Rivarol note ses idées du jour sur des bouts de papier. Sainte-Beuve précise qu'il accrochait ceux-ci à la glace au-dessus de sa cheminée. Peut-être, le soir avant de partir pour un salon ou un dîner, relisait-il ses sujets, ses bons mots, ses anecdotes, laissant à sa mémoire le soin de l'aider à briller dans la discussion.

Il ne laisse rien au hasard. Il prépare ses coups. Il laisse croire que sa parole est improvisée. [...] Le lendemain, si l'actualité a passé de mode, il peut jeter ses notes. S'il s'agit d'une maxime, d'une réflexion de fond, il conserve ses « trésors » dans des sacoques pour un article ou une étude ultérieure. À partir de 1789, il remplit, de sa petite écriture émotive, des carnets qui n'ont été publiés que récemment (1998).²⁹⁴

De fait, certains morceaux du discours, que vraisemblablement Rivarol n'a pas jetés au feu après une soirée mondaine, sont repris dans ses *Pensées*. Certains le sont intégralement – comme c'est le cas de la pensée « Les langues sont les vraies médailles de l'histoire »²⁹⁵, que l'on retrouvait au §60 du discours : « Ceci vient de ce que les Anglais ont passé du plus extrême esclavage à la plus haute liberté politique ; et que nous sommes arrivés d'une liberté presque démocratique à une monarchie [presque] absolue. Les deux nations ont gardé les livrées de leur ancien état, et c'est ainsi que les langues sont les vraies médailles de l'histoire »²⁹⁶. D'autres ont été légèrement

²⁹² *Ibid.*, § 39, p. 220. Nous soulignons.

²⁹³ SEGUIN, Jean-Pierre. « Sens de la phrase et ponctuation chez un auteur du XVIIIe. L'exemple de Saint-Simon », p. 11.

²⁹⁴ COINTAT, Michel. *Rivarol 1753-1801 : un écrivain controversé*, p. 47-48.

²⁹⁵ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1382.

²⁹⁶ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §60, p. 248-249.

modifiés – ainsi, « Mais l'idée simple a d'abord nécessité le signe, & bientôt le signe a fécondé l'idée. Chaque mot a fixé la science ; & telle est leur association, que si la parole est une pensée qui se manifeste, il faut que la pensée soit une parole intérieure et cachée »²⁹⁷ apparaît dans les *Pensées* sous la forme « La parole est la pensée extérieure, et la pensée est la parole intérieure »²⁹⁸. On peut goûter la concision de cette deuxième construction, apparentée à la figure du chiasme en raison de l'inversion des termes de *parole* et de *pensée*, auquel correspond le renversement antithétique de l'extérieur à l'intérieur. Le même procédé est utilisé, §33 : « Il est bien des moments où le Français pourrait gagner de sa personne ; mais il faudra toujours que l'Anglais paye de son argent ou du crédit de sa nation. Enfin, **s'il est possible que le Français n'ait acquis tant de grâces et de goût qu'aux dépens de ses mœurs, il est encore très possible que l'Anglais ait perdu les siennes sans acquérir ni le goût ni les grâces.** »²⁹⁹ Portant sur les *grâces* et le *goût*, le chiasme renforce la mise en opposition du caractère du Français à celui de l'Anglais : il s'agit d'une pointe lancée par Rivarol à ses voisins d'outre-manche. Il en glisse ça et là, comme à l'occasion d'un développement sur la prose italienne :

Mais la prose composée de mots dont toutes les lettres se prononcent, et roulant toujours sur des sons pleins, se traîne avec trop de lenteur : son éclat est monotone, l'oreille se lasse de sa douceur, et la langue de sa mollesse : ce qui peut venir de ce que, chaque mot étant harmonieux en particulier, l'harmonie du tout ne vaut rien. **La pensée la plus vigoureuse se détrempe dans la prose italienne.** Elle est souvent ridicule et presque insupportable dans une bouche virile, parce qu'elle ôte à l'homme cette teinte d'austérité qui doit en être inséparable.³⁰⁰

Le terme de pointe « sert de nom d'action à poindre au sens de “douleur cuisante, fait de piquer” (v.1225-1230). Il a disparu avec le sens de “trait d'esprit, jeu de mots” (1580), mais s'est conservé avec la spécification rhétorique de “trait mordant terminant un épigramme (1636)” et au

²⁹⁷ *Ibid.*, §25, p. 200.

²⁹⁸ RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1382.

²⁹⁹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §33, p. 213-214.

³⁰⁰ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §22, p. 197.

sens dérivé de “parole blessante, allusion ironique“ (1604). »³⁰¹ Les quatrième et cinquième éditions du *Dictionnaire de l’Académie française* en donnent le sens premier de « Bout piquant et aigu de quelque chose que ce soit ». Rivarol construit sa pointe en jouant habilement sur le double sens du verbe *détremper*, qui signifie « Délayer dans quelque liqueur » mais également, « Ôter la trempe à de l’acier »³⁰² : ainsi compare-t-il la prose italienne à une épée qui, manquant de trempe, serait incapable de rendre au coup aussi fort que celui qu’il vient de lui porter. Ainsi que le note Dessons, « cette économie du discours fondée sur un *peu* argumentatif produit une impression de vitesse intellectuelle identifiée avec l’esprit, ainsi que le précise Rivarol : “L’esprit est en général cette faculté qui voit vite, brille et frappe.” »³⁰³ Toutes les saillies³⁰⁴ rivaroliennes n’ont pas autant d’éclat. Dans celle-ci, « Les conquérants français, en adoptant les expressions celtes et latines, les avaient marquées chacune à son coin : on eut une langue pauvre et décousue, où tout fut arbitraire, et **le désordre régna dans la disette** »³⁰⁵, allitération aidant, le propos est concis mais vite oublié.

L’exemple le plus probant de l’effet de célérité discursive résultant de l’intercalation de formes brèves dans le corps du texte demeure le célèbre *ce qui n’est pas clair n’est pas français*. Souvent cité comme trait d’esprit à part entière, le passage le plus connu du discours rivarolien occupe en fait la position médiane d’une phrase comportant trois subdivisions, autrement dit l’acmé de la période classique : « C’est de là que résulte cette admirable clarté, base éternelle de

³⁰¹ REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*, Nouvelle édition augmentée, p. 1785.

³⁰² Ces deux définitions sont également tirées de la quatrième édition du *Dictionnaire de l’Académie*. Le Littré définit la trempe comme « Opération qui consiste à refroidir brusquement l’acier en le plongeant dans l’eau froide ou dans tout autre liquide, après l’avoir porté à une température élevée, et qui a pour effet de lui donner une grande dureté. Donner la trempe ».

³⁰³ DESSONS, Gérard. *La Voix juste, essai sur le bref*, p. 77.

³⁰⁴ Voir l’article « saillie » dans REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*, t.II Nouvelle édition augmentée, p. 2131 : « Saillie, n.f., [...] avance formée par un ornement d’architecture ou une partie d’un édifice par rapport au reste de la construction [...] Par figure du premier sens, saillie s’emploie (1580 Montaigne) à propos d’un mouvement soudain de la pensée. »

³⁰⁵ RIVAROL, Antoine de. *De l’universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §38, p. 219.

notre langue : **CE QUI N'EST PAS CLAIR N'EST PAS FRANÇAIS** ; ce qui n'est pas clair est encore anglais, italien, grec, ou latin. »³⁰⁶ En mettant la formule en capitales dans l'édition de 1797, Rivarol la détache typographiquement du texte et lui confère une indépendance qu'elle conserve dans l'esprit de plusieurs, dont le nôtre (parmi tous ceux qui ont eu à apprendre par cœur cette formule, qui se souvient encore de la phrase qui la contient dans son ensemble ?).

Ces quelques observations ne constituent certes pas une étude systématique de la structuration d'ensemble ni de la composition phrastique du discours *De l'Universalité de la langue française*, mais elles donnent un avant-goût de l'esprit rivarolien tel qu'il s'y déploie, et plus particulièrement de la mise en acte d'un parti pris linguistique : celui de l'inextricable entrelacement de la parole et de la pensée au sein de la phrase française.

³⁰⁶ *Ibid.*, §66A, p. 255.

CONCLUSION

Comme souveraineté signifie *puissance conservatrice*, on sent bien que les peuples n'ont pas la souveraineté du langage ; mais ils en ont la propriété ; et comme la définition de la propriété est *le droit d'user à son gré*, les peuples, en usant les langues, les ont altérées et les altèrent toujours et en tous lieux. [...] Il est prouvé, en fait de langue, tout comme en politique, que là où les souverains ne font pas des lois, les propriétaires font des usages. Les lois viennent tard, trouvent les usages établis, les expliquent et les confirment. Je dis qu'elles les *expliquent*, parce qu'au fond il n'existe pas plus de *caprices de langage*, que d'effets sans cause : les propriétaires de la parole ne cherchent qu'à se faire entendre ; et pour cela, il faut s'entendre soi-même : ils prennent leurs matériaux dans le fonds de leur langue, puisqu'ils n'en ont pas d'autre ; et leur bonne foi là-dessus est garantie par leur intérêt.³⁰⁷

Rivarol reconnaît dans son *Prospectus du nouveau dictionnaire* le droit des peuples à disposer de leur langue ; plus encore, il anticipe la dichotomie saussurienne langue/parole opposant la langue comme système de signes codifié, produit d'une norme sociale, et la parole en tant qu'énonciation individuelle dans un contexte donné. Les divers usages que les *propriétaires de la parole* font de leur langue doivent ainsi avoir préséance sur les lois édictées par les instances linguistiques normatives. Descriptive plus que prescriptive, cette position rivarolienne révèle un pan de sa pensée linguistique que nous avons voulu explorer dans le cadre de ce mémoire.

Dans le premier chapitre, nous avons situé certaines prises de position linguistiques du discours *De l'Universalité de la langue française* en regard des débats linguistiques de l'époque : nous avons d'abord mesuré l'apport considérable de la conception sensualiste du rapport entre parole et pensée dans le discours rivarolien, apport qu'avaient relevé Garat et Domergue ; nous avons ensuite tâché de définir le terme de *génie* tel que l'emploie Rivarol ; enfin, nous avons constaté l'établissement d'un rapport de nécessité entre l'ordre direct et la clarté *de la phrase française*, par lequel Rivarol s'écarte du principe condillacien d'ordre de liaison des idées. Ces observations ont permis de montrer que l'unité empirique de la phrase est partie intégrante de la conception rivarolienne du langage.

³⁰⁷ RIVAROL, Antoine de. « Prospectus d'un nouveau dictionnaire », *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1189-1190.

En ce qui a trait à la question de l'universalité, la posture rivarolienne déborde de la sphère linguistique ; elle est résolument conservatrice, ainsi que l'affirme Rivarol dans son *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire* de 1797 : « Si, par un heureux concours de causes trop rares, il s'établissait un culte plus universel sur la terre, le genre humain devrait s'en féliciter, comme il le ferait d'une monnaie et de toute mesure plus universelle. Il n'y a de bon que l'unité et la fixité, de nuisible que l'innovation et la diversité »³⁰⁸ Dans le deuxième chapitre du mémoire, nous avons exposé les divers recours argumentatifs par lesquels Rivarol fait sournoisement valoir que l'universalité de la langue française résulte d'une supériorité nationale française. Cette *universalité* européenne fait en outre de la langue française la langue à préserver par excellence. Nous avons ensuite abordé le deuxième argument que donne Rivarol en faveur de la nécessité de préserver la langue française et en particulier la langue *parlée* : en tant que langue universelle, la langue française est à même de constituer un *bassin de connaissances*³⁰⁹, fondement d'une épistémologie du langage dont Rivarol nourrit dans ses écrits tardifs l'ambition qu'elle puisse permettre d'établir une science de la parole qui soit également une science de l'esprit humain. Aussi avons-nous donné le nom d'anthropologie phrastique à la conception rivarolienne du langage lorsqu'elle suppose un lien indéfectible entre l'être humain et la langue, par le biais de la phrase. Rivarol fait de la phrase française à la syntaxe incorruptible l'équivalent linguistique d'un caractère immuable français, c'est-à-dire l'expression de la parole du peuple français. Cet emploi résolu du mot *phrase* dans le discours rivarolien est en marge du discours linguistique de l'époque, ainsi que nous l'avons montré en analysant certains passages tirés de textes métalinguistiques du XVIII^e siècle.

³⁰⁸ RIVAROL, Antoine de. « Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentale », *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1347.

³⁰⁹ RIVAROL, Antoine de. *De l'universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, §90, p. 288

En sa qualité de discours académique, l'organisation du discours rivarolien relève de l'*oratio*, tant au niveau de la *dispositio* qu'à celui de la *compositio*. Or, nous avons déterminé que le discours rivarolien ne respectait que mollement les divisions traditionnelles du discours. Cette attrition progressive du modèle rhétorique favorise au XVIIIe siècle le recul de la période et l'émergence de la phrase. Cette transition se fait sentir dans la composition phrastique du discours, laquelle incarne dans le texte la conception rivarolienne de la phrase : il est significatif que Rivarol ait complètement évacué la période de son vocabulaire de description linguistique, quoique son écriture en garde encore des traces. Ainsi, cohabitent dans le discours *De l'Universalité de la langue française* deux régimes d'éloquence : celui de la rhétorique antique auquel est associé la période ; celui de la conversation et des formes dites brèves.

Au nombre des *Pensées* de Rivarol, il en est une que nous affectionnons particulièrement, soit : « Il est bien ridicule d'intituler un livre *Histoire philosophique, Examen impartial*, etc. Je verrai bien si ton histoire est philosophique, si ton examen est impartial. Tu mets un jugement au lieu d'un titre »³¹⁰. Avons-nous évité de commettre l'impair décrit en intitulant ce travail « *Vers une anthropologie de la phrase* » ? Nous ne pouvons qu'espérer que Rivarol n'aurait pas désavoué cette tentative de construction d'une anthropologie phrastique à partir du discours qui l'a rendu célèbre. Il est vrai qu'un glissement subtil s'observe dans la conception phrastique de Rivarol, depuis le discours *De l'Universalité de la langue française* où la phrase est présentée comme l'emblème de la langue française, au *Discours préliminaire du nouveau dictionnaire*, où elle est décrite comme une division du discours : « tout discours se réduit en phrases, la phrase en mots, les mots en lettres ; au-delà il n'est plus de divisions ; les éléments *de la parole* sont insécables »³¹¹.

³¹⁰ RIVAROL, Antoine de. « Pensées », *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1383.

³¹¹ RIVAROL, Antoine de. « Discours préliminaire du nouveau dictionnaire de la langue française OU De l'homme intellectuel et moral De ses facultés intellectuelles et de ses idées premières et fondamentale », *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, p. 1317. Nous soulignons.

Telle que la conçoit Rivarol à quelques années de sa mort, la phrase procède spécifiquement de la faculté de parole. Cette inclination pour la langue parlée se lisait déjà dans le discours de 1784 à l'intérêt de Rivarol pour les têtes d'airain de l'abbé Mical. Ainsi, dans ses écrits de 1797, Rivarol semble renverser définitivement le rapport hégémonique de la pensée sur la parole que stipulait Port-Royal au profit d'une conception sensualiste de la parole – nous ne dirons plus *de la langue* – qui demeure indissociable d'un point de vue anthropologique : « Sa vigilance [celle de l'être humain] a rempli le vide des sensations par l'imagination ; elle a maîtrisé les écarts de l'imagination par les méthodes de la mémoire, et l'inertie de la mémoire par la facilité des signes. De sorte que le sentiment [...] s'est enfin rendu maître de ses mouvements par la pensée, et de la pensée par la parole. »³¹² Considérée comme la manifestation de la parole, la phrase rivarolienne est alors près de la *frase* de l'abbé Girard en ce qu'elle touche à « la conjonction de la norme et de la structure par le truchement de la “parole” prise à la fois au sens saussurien du discours réel, et avec ses virtualités pré-saussuriennes d'oralité »³¹³. Reprenant à notre compte la question indirecte de Seguin à propos des *Vrais principes* de Girard, à savoir : « C'est aux spécialistes d'épistémologie à dire s'il est absurde en 1747 de croire à une linguistique de la parole »³¹⁴, nous voudrions tâcher d'y répondre un jour, et de montrer qu'il y a lieu d'inscrire Rivarol parmi les penseurs d'une linguistique de la parole qui n'aurait pas attendu Saussure.

³¹² *Ibid.*, p. 1207.

³¹³ SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, p. 241.

³¹⁴ *Ibid.*, p. 239.

BIBLIOGRAPHIE

1. CORPUS

Édition de référence

RIVAROL, Antoine de. *De l'Universalité de la langue française*, texte établi et commenté par Th. Suran, Paris, H. Didier, 1930, 380 p.

Autres éditions citées

RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, précédé de « La langue humaine » par Gérard Dessons, Paris, Éditions Manicuis, coll. « Le Philologue », 2013, 135 p.

RIVAROL, Antoine de. *Discours sur l'universalité de la langue française*, avec une Notice biographique, une Notice historique et littéraire, des Notes explicatives, des Jugements, un Questionnaire sur le discours et des Sujets de devoirs par Maurice Favergeat, Paris, Librairie Larousse, coll. « Classiques Larousse », 75 p.

RIVAROL, Antoine de. *Œuvres complètes*, vol. I-V, Genève, Stalkine, 1968.

RIVAROL, Antoine de. *Rivarol, Chamfort, Vauvenargues. L'Art de l'insolence*, Maxence Caron (éd.), Paris, Robert Laffont, 2016, 1517 p.

2. AUTRES ŒUVRES DES XVII^e-XVIII^e SIÈCLES

ARNAULD, Antoine et Claude LANCELOT. *Grammaire générale et raisonnée de Port-Royal*, Genève, Slatkine Reprints, 1968, 408 p.

BEAUZÉE, Nicolas. « Phrase » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, tome 12, Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert (éd.), Chicago, University of Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (Édition printemps 2013), Robert Morrissey (éd.), < <http://encyclopedie.uchicago.edu/> >

BOUHOURS, Dominique. *Les Entretiens d'Ariste et d'Eugène*, édition établie et commentée par Bernard Beugnot et Gilles Declercq, Paris, Honoré Champion Éditeur, 2003, 592 p.

CONDILLAC, Etienne Bonnot de. *Oeuvres philosophiques*, texte établi et présenté par Georges Le Roy, Paris, Presses Universitaires de France, 3 vol., 1947-1951.

DIDEROT, Denis. *Lettre sur les sourds et muets. À l'usage de ceux qui entendent & qui parlent*, Paris, Jean-Baptiste-Claude II Bauche, 1751, Fac-simile : BnF, Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b86262546/f1.image> >

DESTUTT DE TRACY, Antoine Louis Claude, comte. *Mémoire sur la faculté de penser, de la métaphysique de Kant et autres textes*, Paris, Fayard, 1992, 305 p.

DOMERGUE, Urbain. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix à l'académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol ; avec cette épigraphe : Tu regere Eloquio Populos, ô Galle, memento », *Journal de la langue française*, 1785, cahiers 22-23, Fac-simile : BnF, Gallica,

< <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k61511630.image.langFR> > ; < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6151164d.image.langFR> >

DUMARSAIS, César Chesnau. « Construction » dans *Encyclopédie, ou dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers, etc.*, tome 4, Denis Diderot et Jean le Rond d'Alembert (éd.), Chicago, University of Chicago, ARTFL Encyclopédie Project (Édition printemps 2013), Robert Morrissey (éd.), < <http://encyclopedia.uchicago.edu/> >

GARAT, Dominique Joseph. « De l'Universalité de la Langue Française, Discours qui a remporté le prix de l'Académie de Berlin, par M. le comte de Rivarol », *Mercure de France*, août 1785, p.10-34, 63-73,

< <https://books.google.fr/books?id=o25BAAAACAAJ&pg=PA144&dq=mercure+de+france+ao%C3%BBt+1785&hl=en&sa=X&ved=0ahUKEwjRyMiimOjTAhWj64MKHdejD5wQ6AEIjAA#v=onepage&q=mercure%20de%20france%20ao%C3%BBt%201785&f=false> >

GIRARD, abbé Gabriel. *La Justesse de la langue ou les différentes significations des mots qui passent pour synonymes*, Houilles, Éditions Manucius, coll. « Le Philologue », 2007, 162 p.

GIRARD, abbé Gabriel. *Les Vrais principes de la langue française ou la parole réduite en méthode conformément aux lois de l'usage: en seize discours*, t.1, Paris, Le Breton, 1747, 432 p. Fac-simile : BnF, Gallica, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50629c> >

HELVÉTIUS, Claude Adrien. *De l'Esprit*. Paris, Chez Durand Librairie, 1758, 543 p. Fac-simile : BnF, Gallica,

< <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k106356r.r=helv%C3%A9tius.langFR> >

HUMBOLDT, Wilhelm von. *Introduction à l'oeuvre sur le kavi et autres essais*, traduction de Pierre Caussat, Paris, Seuil, 1974, 438 p.

LA METTRIE, Julien Offray de. *L'Homme machine*, avec une introduction et des notes de Assézat, précédé de l'éloge de l'auteur, par Frédéric II, roi de Prusse Paris, Frédéric Henry, 1865 Fac-simile : BnF, Gallica, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k6253039v/f9.image> >

LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm. *Nouveaux essais sur l'entendement humain*, Paris, GF Flammarion, 1990, 441 p.

LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm. « On the general characteristic », *Philosophical Papers and Letters*, A Selection, Translated and Edited, with an Introduction by Leroy E. Loekmer, Second Edition, Dordrecht, Kluwer Academic Publishers, 1989, 736 p.

LEIBNIZ, Gottfried Wilhelm. *Système nouveau de la nature et de la communication des substances*, Paris, GF Flammarion, 1994, 286 p.

PLUCHE, Antoine. *La Mécanique des langues, et l'art de les enseigner*. Paris, Veuve Estienne et fils, 1751, Fac-simile, BnF, Gallica, < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k50832t> >

ROUSSEAU, Jean-Jacques. « Essai sur l'origine des langues », *Oeuvres complètes*, t.5, Paris, Gallimard, coll. « Bibliothèque de la Pléiade », 1959, p.375-429.

VAUGELAS, Claude Favre de. *Remarques sur la langue française*. Z. Marzys (éd.), Genève, Droz, 2009, 1002 p.

VOLTAIRE. *Dictionnaire philosophique*, Paris, Garnier Frères, 1878.

3. ÉTUDES

Enjeux linguistiques du XVIIIe siècle: clarté, génie, ordre direct et/ou naturel, inversion, universalité

ALLOUX, Charles Nicolas, *Essai sur l'universalité de la langue française ses causes, ses effets et les motifs qui pourront contribuer à la rendre durable*, Paris, Firmon Didot, 1828, Fac-simile : BnF, Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k229174k> >

AUROUX, Sylvain (dir.). *Histoire des idées linguistiques, tome 2 Le développement de la grammaire occidentale*, Liège, Mardaga, 1992, 683 p.

BALDENSPERGER, Fernand. *Comment le XVIIIe siècle expliquait l'universalité de la langue française, Young et ses "Nuits" en France, le "genre troubadour", "Lénore" de Burger, les définitions de l'humour*, Paris, Hachette, 1907, 222 p.

DELON, Michel. *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1988, 521 p.

MESCHONNIC, Henri. *De la langue française*, Paris, Hachette Littératures, 1997, 356 p.

MESCHONNIC, Henri. *Des mots et des mondes, dictionnaires, encyclopédies, grammaires, nomenclatures*, Paris, Hatier, 1991, 311 p.

PERRAS, Jean-Alexandre. *L'Exception exemplaire: une histoire de la notion de génie du XVIe au XVIIIe siècle*, Thèse de doctorat, Montréal, Université Paris 8- Vincennes Saint-Denis & Université de Montréal, 2012, 424 p.

PHILIPPE, Gilles. *Le français, dernière des langues, Histoire d'un procès littéraire*, Paris, Presses Universitaires de France, 2010, 305 p.

PICAVET, François Joseph. *Les Idéologues: essai sur l'histoire des idées et des théories scientifiques, philosophiques, religieuses, etc. en France depuis 1789*, Paris, Alcan, 1891, 628 p.

REY, Alain, Frédéric DUVAL et Gilles SIOUFFI. *Mille ans de langue française, histoire d'une passion*, Paris, Perrin, 2007, 1465 p.

RICKEN, Ulrich. *Grammaire et philosophie au siècle des lumières : controverses sur l'ordre naturel et la clarté du français*, Villeneuve-d'Ascq, Publications de l'Université de Lille III, 1978, 241 p.

RICKEN, Ulrich. « La "liaison des idées" selon Condillac et la "clarté" du français », *Dix-huitième siècle*, n°1, 1969, p. 179-193.

RICKEN, Ulrich. *Linguistics, anthropology and philosophy in the French enlightenment: language theory and ideology*, New York, Routledge, 1994, 287 p.

RICKEN, Ulrich. « Linguistique et anthropologie chez Condillac », *Condillac et les problèmes du langage*, J. Sgard (dir.), Genève, Slatkine, 1982, p.75-94.

SAINT-GÉRARD, Jean-Philippe. « Le génie de la langue française ? D'une notion problématique à un fantasme culturel », dans *Patrimoine littéraire européen : Actes du colloque international de Namur, 26-28 novembre 1998*, Bruxelles, Éditions De Boeck Université, 2000, p.29-64.

SIOUFFI, Gilles. *Le Génie de la langue française, Études sur les structures imaginaires de la description linguistique à l'âge classique*, Paris, Honoré Champion, 2010, 513 p.

SIOUFFI, Gilles. *Penser le langage à l'âge classique*, Paris, Armand Colin, 2010, 218 p.

SWIGGERS, Pierre. « À l'ombre de la clarté française », *Langue française*, n°75, 1987, p. 5-21.

Études critiques portant sur Rivarol et/ou le discours *De l'Universalité de la langue française*

ARMAND, Guilhelm. « À propos d'une accroche éditoriale. Rivarol et la francophonie », *Mots. Les langages du politique*, 106, 2014, [En ligne], URL : <http://mots.revues.org/21779>.

CHENEDOLLÉ, Charles-Julien Lioult et François FAYOLLE. *Esprit de Rivarol*, Paris, Les Principaux libraires, 1808, 258 p.

COIGNARD, Tristan. « Qu'est-ce que l'esprit d'un peuple ? Langue universelle et langue "nationale" en Allemagne au tournant du XVIIIe au XIXe siècle », *Revue Française d'Histoire des Idées Politiques*, n°36, 2012, p. 365-381.

COINTAT, Michel. *Rivarol 1753-1801 : un écrivain controversé*, Paris, L'Harmattan, 2001, 317 p.

COSKI, Christopher. *From Barbarism to Universality, Language and Identity in Early Modern France*, Columbia, University of South Carolina Press, 2011, 200 p.

CURNIER, Léonce. *Rivarol, sa vie et ses oeuvres*, Paris, Imprimerie Ballivet, 1858, 333 p. , Fac-simile : BnF, Gallica : < <http://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k57217303/f336.item> >

FAÿ, Bernard. *Rivarol et la Révolution*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1978, 288 p.

GROOS, René. *La Vraie figure de Rivarol*, Paris, Librairie de France, 1926, 189 p.

MAYEUL CHAUDON, Louis. *Nouveau dictionnaire historique ou Histoire abrégée de tous les hommes qui se sont fait un nom par le génie, les talents, les vertus, les erreurs, etc., depuis le commencement jusqu'à nos jours ; dans laquelle on expose avec impartialité ce que les écrivains les plus judicieux ont pensée sur le caractère, les mœurs et les ouvrages des hommes célèbres dans tous les genres; avec des tables chronologiques, pour réduire en corps d'histoire les articles répandus dans le dictionnaire*, volume X, Lyon, Chez Bruyset aîné et compagnie, 1804, 714 p.

PÉNISSON, Pierre. *De l'Universalité européenne de la langue française : 1784*, Paris, Fayard, 1995, 478 p.

RICKEN, Ulrich. « La Critique sensualiste à l'encontre du "Discours sur l'universalité de la langue française" d'Antoine Rivarol. Quelques aspects des liens entre politique et théorie linguistique », *Historiographia Linguistica*, vol I, n°1, 1974, p. 67-80.

SCHLOBACH, Jochen. « Langue universelle et diversité des Lumières. Un concours de l'Académie de Berlin en 1784 », *Dix-huitième siècle*, n°21, 1989, p. 341-356.

SIOUFFI, Gilles. « De l' "universalité" européenne du français au XVIIIe siècle : retour sur les représentations et les réalités », *Langue française*, n°167, 2010, p.13-29.

SIOUFFI, Gilles. « Le "génie de la langue" au XVIIIe siècle et au XIXe siècle : Modalités d'utilisation d'une notion », *L'Esprit Créateur*, vol. 55, n°2, Été 2015, p. 62-72.

Ouvrages portant sur la phrase

BÉGUELIN, Marie-Josée. « Clause, période, ou autre ? La phrase graphique et la question des niveaux d'analyse », *Verbum*, tome XXIV, n° 1-2, 2002, p. 73-84.

BENVENISTE, Émile. *Problèmes de linguistique générale*, Paris, Gallimard, coll. « Tel », 1966, 2 tomes.

BERRENDONNER, Alain. « Les Deux syntaxes », *Verbum*, tome XXIV, n° 1-2, 2002, p. 22-35.

BRONCKART, Jean-Paul et Ecaterina BULEA. « Clause, phrase, proposition ? Des enjeux d'un débat conceptuel », dans Gilles Corminboeuf *et al.*, *Du système linguistique aux actions langagières*, De Boeck Supérieur, coll. « Champs linguistiques », 2011, p. 209-219.

BRUNOT, Ferdinand. *Histoire de la langue française, des origines à nos jours, tome VI, deuxième partie, fascicule 1*, Paris, Armand Colin, 1932, 1408 p.

- BRUNOT, Ferdinand. *Histoire de la langue française, des origines à nos jours, tome VI, deuxième partie, fascicule 2*, Paris, Armand Colin, 1933, 2191 p.
- CHEVALIER, Jean-Claude. *Histoire de la syntaxe, Naissance de la notion de complément dans la grammaire française (1530-1750)*, Paris, Honoré Champion, 2006, 779 p.
- DELOFFRE, Frédéric. *La Phrase française*, Paris, Sedes, 1969, 143 p.
- DESSONS, Gérard. *La Voix juste, essai sur le bref*, Paris, Éditions Manucius, coll. « Le marteau sans maître », 2015, 155 p.
- DESSONS, Gérard. « La phrase comme phrasé », dans Catherine Rannoux et Jacques Dürrenmatt (dir.), *La Phrase. Mélanges offerts à Jean-Pierre Seguin, La Licorne*, n°42, 1997, p. 41-53.
- GARRETTE, Robert. « La “phrase” au XVII^e siècle. Naissance d’une notion. », *L’Information grammaticale*, n°44, 1990, p. 29-34.
- GAUTIER, Antoine. « Phrase et syntaxe: sur quelques aspects de l’intégration », *Langue française*, n°182, 2014, p. 27-41.
- JOLLES, André. *Formes simples*, Paris, Éditions du Seuil, 1972, 212 p.
- LAFOND, Jean. « Des Formes brèves de la littérature morale aux XVI^e et XVII^e siècles », *Les Formes brèves de la prose et le discours discontinu (XVI^e et XVII^e siècles)*, Études réunies et présentées par Jean Lafond, Paris, Librairie Philosophique J.Vrin, 1984, 122 p.
- LÉON, Jacqueline. « Proposition, phrase, énoncé dans la grammaire : Parcours historique », *L’Information grammaticale*, n°98, 2003, p. 5-16.
- MARCHELLO-NIZIA, Christiane. « La notion de “phrase” dans la grammaire », *Langue française*, n° 41, 1979, p. 35-48
- MOLINIÉ, Georges. « Effets de phrase », *L’Information Grammaticale*, n°78, 1998, p. 50-52.
- MOLINIÉ, Georges. « La prose romanesque : un avatar de la phrase ? », *L’Information Grammaticale*, n°94, 2002, p. 51-53.
- NEVEU, Franck. Petit glossaire pour l’étude stylistique de la phrase, Site personnel de Franck Neveu [En ligne], URL : < [http://www.franckneveu.fr/mediapool/76/768102/data/Glossaire Stylistique de la phrase Franck Neveu 1 .pdf](http://www.franckneveu.fr/mediapool/76/768102/data/Glossaire%20Stylistique%20de%20la%20phrase%20Franck%20Neveu%201.pdf) >
- NODIER, Charles. *Cours de Belles-Lettres tenu à Dole de Juillet 1808 à Avril 1809*, Genève, Droz, 1988, 188 p.

SCHLOCKER, Georges. *Équilibre et symétrie dans la Phrase française moderne*, Paris, Librairie C. Klincksieck, 1957, 124 p.

SEGUIN, Jean-Pierre. « Éléments pour une stylistique de la phrase dans la langue littéraire du XVIIIe siècle », *L'Information grammaticale*, n° 82, 1999, p. 5-15.

SEGUIN, Jean-Pierre. *L'Invention de la phrase au XVIIIe siècle*, Paris, Éditions Peeters, coll. « Bibliothèque de l'information grammaticale », 1993, 480 p.

SEGUIN, Jean-Pierre. « Le métalangage de l'oralité dans les théories de la ponctuation au XVIIIème siècle », *Verbum*, tome XXIV, n° 1-2, 2002, p. 55-72.

SEGUIN, Jean-Pierre. « Problèmes de définition du style coupé au XVIIIe siècle », *Les Cahiers Forell, formes et représentations en linguistique et littérature* [En ligne], URL : < <http://09.edel.univ-poitiers.fr/lescahiersforell/index.php?id=94> >

SEGUIN, Jean-Pierre. « Sens de la phrase et ponctuation chez un auteur du XVIIIe. L'exemple de Saint-Simon », *L'Information grammaticale*, n°101, 2004, p. 9-13.

SOUTET, Olivier. *Linguistique*, 2^e édition, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Premier cycle », 1997, 361 p.

Ouvrages portant sur la rhétorique

BARTHES, Roland. « L'Ancienne rhétorique, aide-mémoire », *Communications*, n°16, 1970, p.172-223.

FUMAROLI, Marc. *L'Âge de l'éloquence : Rhétorique et « res literaria » de la Renaissance au seuil de l'époque classique*, Genève, Librairie Droz, 1980, 882 p.

FUMAROLI, Marc. *Histoire de la rhétorique dans l'Europe moderne 1450-1950*, Paris, Presses Universitaires de France, 1999, 1359 p.

MOLINIÉ, Georges. *Dictionnaire de rhétorique*, Paris, Librairie Générale Française, 1992, 350 p.

REBOUL, Olivier. *Introduction à la rhétorique: théorie et pratique*. Paris, Presses Universitaires de France, 2011, 242 p.

Autres ouvrages cités par Rivarol

VIRGILE. *Énéide*, t.II texte établi et traduit par J. Perret, Paris, Les Belles Lettres, 1977.

4. DOCUMENTS

Dictionnaires

CAYROU, Gaston. *Le Français classique : lexique de la langue du dix-septième siècle expliquant d'après les dictionnaires du temps et les remarques des grammairiens, le sens et l'usage des mots aujourd'hui vieillis ou différemment employés*, Paris. H. Didier, 1923.

GAFFIOT, Félix. *Dictionnaire abrégé latin-français illustré*, Paris, Hachette, 1936.

GOELZER, Henri. *Dictionnaire latin-français*, Paris, Garnier Frères, 1966.

LITTRÉ, Émile. *Dictionnaire de la langue française*, [En ligne], URL : <http://artfl-project.uchicago.edu.proxy3.library.mcgill.ca/content/dictionnaires-dautrefois>.

QUICHERAT, Louis et Amédée DAVELUY. *Dictionnaire français-latin tiré des auteurs classiques latins pour la langue commune, des auteurs spéciaux pour la langue technique, des pères de l'église pour la langue sacrée, du glossaire du Cange pour la langue du Moyen Âge et comprenant les principaux noms historiques et géographiques*, révisé, corrigé et augmenté d'après les travaux les plus récents de la lexicographie par Émile Chatelain, Paris, Hachette, 1891.

REY, Alain (dir.). *Dictionnaire historique de la langue française*, Nouvelle édition augmentée, Paris, Le Robert, 2016.